

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15082 – 7 F

– DIMANCHE 25 – LUNDI 26 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'épuisante bataille de Maastricht

« CE ne fut pas une partie de plaisir ! ». Las mais soulagé, John Major usa d'une litote toute britannique, vendredi 23 juillet, au moment où le rideau tombait enfin sur l'épilogue parlementaire de la bataille de Maastricht. Un an de débat *aux Communes et aux Lords*, un millier d'amendements passés en revue, des séances marathon sans précédent : pour le premier ministre, la procédure de ratification du traité d'Union européenne fut une longue épeuve, d'où il sort finalement vainqueur mais – *Ô combien !* – affaibli.

Sa victoire à la Pyrrhus résulte d'un coup de poker. Tenant le traité pour un intolérable affront à la souveraineté d'Albion, les députés conservateurs « eurosceptiques » avaient acculé le premier ministre à l'ultime recours, *la question de confiance, baptisée* ironiquement *« option nucléaire »* dans les couloirs de Westminster. Et cette dissuasion brandie par John Major eut l'effet recherché : la plupart des rebelles sont rentrés dans le rang.

POUR les élus anti-européens, torpiller Maastricht était devenu une obsession, au point *qu'ils n'ont pas hésité*, dans cet espoir, à nouer une alliance contre nature avec les travaillistes et les libéraux-démocrates et à voter pour une « charte sociale » européenne qu'ils abhorrent et dont la Grande-Bretagne a été exemptée par ses onze partenaires. Une politique du pire peu glorieuse, qui heurte la raison et la morale.

A l'heure de vérité, chez les adversaires de John Major, l'instinct de survie l'a pourtant emporté sur leur aversion anti-Maastricht. S'ils avaient fait le *choix contraire, leur éphémère* succès eût entraîné la dissolution du Parlement, et conduit le parti tory à un désastre électoral, compte tenu de son actuelle impopularité. Pas question donc de jouer, selon le mot de l'un d'entre eux, les *« dindes de Noël »* en offrant sur un plateau la victoire aux travaillistes. Ils ont préféré se soumettre, non *sans amertume*.

LE traité fait donc désormais partie de la législation britannique. Mais un ultime obstacle retarde encore sa ratification définitive : le *recours* pour vice de forme déposé devant la Haute Cour de Londres par Lord William Rees-Mogg. Même si ce dernier a peu de chances d'obtenir satisfaction, la *procédure* de Maastricht *risque de durer* encore quelques semaines, voire quelques mois.

Les interminables péripéties britanniques, même si elles confirment au bout du compte l'« appartenance européenne » du Royaume-Uni, ne font qu'ajouter cruellement aux nombreuses désillusions qui ont frappé la Communauté depuis la signature *du traité d'Union européenne* en février 1992. Désarmée face au chômage et à la récession, malmenée par les assauts périodiques des spéculateurs contre ses monnaies, divisée par des conflits d'intérêts commerciaux, impuissante face au drame bosniaque, l'Europe semble avoir renoncé à une partie du rêve né à Maastricht. Avant même que le traité *ne prenne* force de loi.

Lire l'article de LAURENT ZECCHINI page 5



Les enquêtes sur la corruption et le fonctionnement de la justice

Le suicide de Raul Gardini provoque un choc en Italie

Le suicide de Raul Gardini, vendredi 23 juillet, a plongé l'Italie dans un profond malaise. L'ancien président du groupe Ferruzzi-Montedison était sur le point d'être arrêté lorsqu'il a mis fin à ses jours. Ce geste, venant après celui de Gabriele Cagliari, ex-président de l'ENI, la société des hydrocarbures d'Etat, dont les obsèques ont eu lieu vendredi, illustre l'ampleur des drames personnels vécus par ceux qui sont mis en cause par la justice dans le cadre de l'enquête « Mains propres ».

ROME

de notre correspondante

« Du sang sur le régime », *« Le calvaire de la vérité »* ou encore *« Orgueil et mystère »* : samedi 24 juillet, les journaux italiens n'ont pas de titres assez gros, de mots assez forts pour rendre compte du choc subi la veille par le pays, en apprenant le suicide de Raul Gardini. Il semble que l'ancien dirigeant de Ferruzzi-Montedison se soit tiré un coup de revolver dans la tempe, à son domicile, un splendide palais au cœur de Milan, après avoir lu les gros titres des journaux.

Tous en effet le mettaient en cause, reprenant les déclarations faites à la justice par l'ex-administrateur délégué de Montedison, Giuseppe Garofano, selon lesquelles c'était Raul Gardini lui-même qui faisait constituer les fonds secrets du groupe, destinés à payer les pots-de-vin (on parle de 300 milliards de lires) aux partis politiques.

Cette caisse aurait également servi à masquer les « trous » gigantesques causés dans les écritures par quelques opérations désastreuses de l'industriel, dont une à Chicago, sur le soja américain, qui se serait soldée par une perte de 660 milliards de lires.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite et nos informations page 4

Nouvelles menaces sur le système monétaire européen

La spéculation contre le franc contrarie l'action de M. Balladur

« Le franc ne sera pas dévalué », a déclaré, vendredi 23 juillet, Edouard Balladur. La spéculation contre le franc contrarie l'action du premier ministre, qui avait, quelques jours plus tôt, lié son sort à la stabilité de la monnaie. Les autorités françaises et allemandes devaient travailler pendant le week-end à la mise en place de nouvelles mesures pour continuer à défendre la parité franc-mark, et au-delà le Système monétaire européen. L'avenir du SME – comme celui du franc – est plus que jamais entre les mains de la Bundesbank.

Le franc pourra-t-il surmonter sa troisième crise – après celles de septembre et janvier – et éviter une dévaluation par rapport au deutschemark ? Après une semaine particulièrement agitée – qui a secoué l'ensemble des monnaies toujours reliées au sein du système monétaire européen (SME) – c'est naturellement l'interrogation qui domine dans les milieux économiques internationaux.

« Le franc ne sera pas dévalué », a répondu par avance vendredi 24 juillet de Rabat où il était en visite officielle Edouard Balladur, confronté désormais à sa première grave crise de change. *« La spéculation sera jugulée »*, précisait au même moment au *Monde* Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Cette détermination, incontestable, du gouvernement français, ne suffit pas à lever l'interrogation. Il faudrait encore qu'il démontre qu'il dispose des moyens suffisants pour faire face aux attaques qui menacent de se reproduire, dans les jours, sinon dans les semaines à venir. Et il faudrait, tâche plus ardue, qu'il réussisse à écarter le doute qui s'est répandu dans les milieux anglo-saxons sur la fiabilité du SME et sur la permanence de l'actuelle politique économique française.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 17 et la chronique des marchés page 19

Les Palestiniens à la conquête du petit écran

Les Arabes de Cisjordanie et Gaza pourraient bien avoir leur télévision avant leur Etat

JÉRUSALEM

de notre correspondant

C'est l'histoire d'une ruée vers l'or avant le départ, la chronique d'une conquête épique pour le contrôle d'un vert pâturage situé au-delà des anciennes frontières, à l'ouest d'un grand fleuve nommé Jourdain. Le territoire convoité est inconnu, presque vierge. Mais ses futurs conquérants lui ont trouvé un nom qui sonne déjà comme un bouchon de champagne : PAP. Les érudits prétendent que cela signifie « paysage audiovisuel palestinien ». Mais, dans la bataille qui s'annonce, rien n'est sûr. Pas même que la piste qui mène à l'eldorado des écrans bleus sera un jour ouverte.

– Tout a commencé il y a presque deux ans, à Madrid, quand les vieux ennemis qui s'affrontent dans la région depuis près d'un siècle ont commencé à se parler. Jusqu'ici, les discussions n'ont rien donné. Aucun traité d'amitié éternelle en vue mais, tout de même, des volutes de calumet de la paix qui s'échappent de temps en temps des pourparlers. *« La censure est toujours là*, explique Hannah Siniora, le grand ancien du journalisme palestinien. *Certains des nôtres sont encore maltraités par les soldats, mais il faut reconnaître que depuis l'arrivée du nouveau pouvoir les choses se sont quand même pas mal améliorées. »*

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6



Hugues Gall à la tête de l'Opéra de Paris

M. Toubon a annoncé la nomination de Hugues Gall, actuel directeur du Grand Théâtre de Genève, à la tête de l'Opéra de Paris, en 1995. Il sera aussi chargé de réorganiser la vie lyrique en France. D'ici là, les statuts de l'Opéra de Paris (qui regroupe Bastille et Garnier) seront modifiés.

Page 16

■ Les conquêtes de « Fort Boyard ». ■ Sauvegarder la « Camargue varoise ». ■ La Goutte-d'Or retrouve la fierté. ■ Limousin : la cote d'alerte démographique. ■ Lorient à la croisée des mers.

Pages 9 à 12

Surnaturel Indurain

Maillot jaune pendant onze jours, l'Espagnol devait remporter dimanche 25 juillet, son troisième Tour de France consécutif

par Bénédicte Mathieu

Au concours de grimaces du Tour de France 1993, Miguel Indurain aura été bon dernier. Pendant trois semaines, dans les plaines, *le vent, les cols*, sous la canicule, l'Espagnol n'a laissé sur son sillage qu'un visage impavide, stoïque dans la souffrance – s'il souffre ! – savamment camouflé derrière des lunettes de soleil, sous une casquette éternellement vissée sur sa tignasse brune.

Sur la ligne d'arrivée, Indurain n'est pas de ceux qui s'effondrent, pleurent ou éclatent de joie. Son triomphe est toujours discret, pudique. Par douze fois, il est monté sur le podium revêtir le maillot jaune. Par douze fois, il a offert le même sourire de circonstance, mécanique, comme sorti *d'un film fantastique ou* d'un conte de fées.

C'était donc écrit, le temps refuserait de filer et Miguel Indurain ferait, une fois de plus, bégayer *l'histoire* de la « grande boucle ». Pour la troisième fois, l'Espagnol entrerait dans Paris avec le maillot jaune et paraderait au pied de l'Arc de triomphe. Cette victoire lui était promise dès les premiers coups de pédale lors du prologue du Puy-du-Fou, *le 3 juillet. Seul contre tous* en Vendée, il l'est resté, régnant en maître dans toutes les contrées de France traversées par le peloton.

Seigneur de guerre et vainqueur magnanime, il n'a ni dévasté ni pillé. Car il n'a gagné aucune étape en ligne – dont il ne veut plus, dit-il – les laissant, comme les miettes de son festin, à ses adversaires. Il a toujours remporté les mêmes batailles, usant de sa puissance et de sa régularité : les courses contre la montre, là où il est invincible depuis deux ans, sur le Tour de France comme au Tour d'Italie. *Dans le prologue et puis au lac* de Madine, il a raflé les minutes nécessaires à sa victoire, matraquant ses adversaires.

Après ce coup de poing, un travail de sape, une présence de tous les jours. Dans les montagnes, il a tenu tête à tous les grimpeurs, grappillant encore des secondes pour prendre le large. Le Colombien Alvaro Mejia, le Polonais Zenon Jaskula ou le Suisse Tony Rominger en sont *réduits à se disputer les deux* autres places qui restent sur le podium. Entre ces trois hommes seulement, se sont disputées les plus belles batailles de ce Tour 1993, dans les cols du Galibier ou du Tourmalet.

Drôle de course, dominée par ce seul homme de vingt-neuf ans. Mais trop sérieuse, voire ennuyeuse. On attendait les révolutions de palais, on espérait des complots. Tout a avorté. Le roi, lui-même, ou sa cour – son équipe – veillaient. Après sa défaillance du 14 juillet, entre Villard-de-Lans et Serre-Chevalier, l'Italien Claudio Chiappucci n'a plus jamais espéré battre son grand rival espagnol. Les débats étaient terminés.

Lire la suite et nos informations page 13

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m : Allemagne, 2,50 DM : Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SUR LA ROUTE DES CROISADES

6. – Sofia l'homme se nourrit de pain

BULGARIE

Les difficultés de ravitaillement, les questions de change auxquelles se heurtent les croisés sont à l'origine d'incidents avec les autochtones. Belgrade qui fait alors partie de l'Empire byzantin a été pillée par les « multitudes » franques. Sofia s'inquiète et se barricade...

par Jean-Claude Guillebaud

Après la Hongrie, les douaniers deviennent sourcilleux. On fouille plus attentivement mes bagages. On inspecte même le disque dur de mon ordinateur. A l'aéroport Ferihegy de Budapest, des hommes en uniforme, pistolet-mitrailleur à l'épaule, patrouillent au milieu des touristes. Avec la guerre à trois cents kilomètres, la Hongrie est inquiète. En 1993, les Balkans sont en état de fièvre. Le blocus infligé à la Serbie de Milosevic a coupé net les frontières et barré cette voie millénaire qui est *« l'échine primitive de l'Europe centrale »* : le Danube. Je m'embrouille face aux réactions incrédules de ces fonctionnaires à qui je dois – parfois – expliquer l'itinéraire de la première Croisade pour justifier mon voyage. Et ces dollars que je transporte en petites coupures...

Voici neuf siècles, sur ce même parcours, Godefroi de Bouillon découvrait lui aussi une région en état de choc.

C'est à la mi-novembre 1096.

Passé la rivière Save, à Zemoun, dans les faubourgs du Belgrade d'aujourd'hui, l'armée lotharingienne pénètre sur le territoire de l'Empire byzantin.

J'entends sans cesse des cliquetis de portes que l'on ferme des rideaux que l'on tire

L'actuelle Serbie, en effet, est occupée par les Bulgares, mais la Bulgarie elle-même est passée depuis soixante-dix-huit années (1018) sous la domination de Constantinople. Par deux fois – en 1040 et en 1072 – elle a tenté de *« secouer le joug »*, comme on me dit à Sofia, mais ces révoltes ont échoué. C'est donc dans un territoire « colonial » au sens strict du terme que s'avancent Godefroi et ses cavaliers. Il est gouverné par des représentants du *basileus* (empereur) *« de Constantinople et du royaume des Grecs »*, Alexis Comnène. Le gouverneur byzantin de Belgrade s'appelle Nicétas. Il dispose, pour surveiller ses frontières et maintenir l'ordre, de mercenaires petchénègues, ces tribus turcophones installées dans la région de Sofia et de Nish depuis le milieu du onzième siècle et avec lesquelles les Hongrois auront maille à partir pendant des décennies.

Mais Godefroi peut s'étonner.

Belgrade, dans laquelle il pénètre avec l'avant-garde de la cavalerie franque, est vide. La ville est même saccagée, pillée, incendiée par endroits. La chapelle orthodoxe n'est plus qu'un tas de gravats calcinés. C'est dans ces marches dévastées de l'Empire, paysage d'escarpements et bientôt d'épaisses forêts, que cheminent prudemment les croisés. Une fois encore, les « Croisades populaires » (ce qu'il en reste) ont précédé les barons. En deux vagues successives qui se voulaient les « torrents de Dieu ». D'abord, vers la fin de l'été 1096, les troupes de Gautier Sans Avoir. Puis, début novembre, la « multitude » de Pierre l'Ermite.

Le gouverneur Nicétas, avec ses archers petchénègues, a d'abord tenté de résister aux exactions. Puis, submergé par le nombre, il a préféré évacuer Belgrade pour se replier sur Nish (à 220 kilomètres vers le sud). Les habitants – bulgares – de Belgrade se sont réfugiés quant à eux dans les montagnes (ils le feront pendant des siècles à chaque invasion). Les barons francs défilent donc à pas lents dans une ville de cendres et de ruines, comme le sont aujourd'hui dans cette même région Vukovar ou Goradze. Que s'est-il donc passé quelque temps auparavant ? Ici aussi, les incidents opposant les foules d'Occident aux marchands locaux ont dégénéré. Pugilats, violences, puis rixes qui prennent de l'ampleur. Jusqu'à la bataille rangée. *« Toute la plaine de Belgrade était couverte de sang et de cadavres »*, écrit le chroniqueur Ekkehard de Aura. Ces cadavres sont ceux des « pauvres de Dieu » conduits par Pierre l'Ermite qui partaient ivres de cantiques vers la terre du Christ.

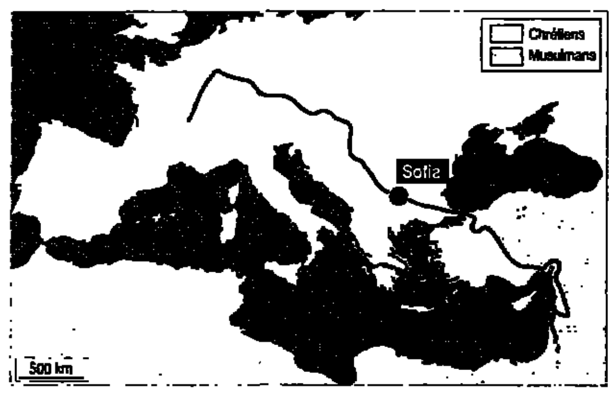
Ces pillages et ces répressions meurtrières sont souvent mal compris. Je garde en mémoire une longue conversation avec un universitaire hongrois spécialiste de cette période, Jòzef Laszlovsky. A Sofia, d'autres conversations me ramèneront à ce même sujet qu'il serait fou de négliger : les « difficultés logistiques » permanentes de la Croisade qui ont laissé, neuf siècles après, des souvenirs. J'en trouve sans cesse sur mon chemin.

En 1988 s'est tenue à Budapest une exposition de numismatique fort intéressante. L'examen des monnaies anciennes que conservent les musées hongrois ou bulgares est riche d'enseignement. Les dates de ces pièces franques, allemandes, scandinaves, italiennes correspondent souvent à celles des Croisades successives. Quoi d'étonnant ? Les croisés, qui théoriquement payaient comptant leur ravitaillement sur les marchés, avaient – comme les touristes d'aujourd'hui – des problèmes de change. Ces difficultés, prosaïques mais obsessionnelles, sont maintes fois mentionnés dans les textes et les correspondances de l'époque.

L'accord conclu au château de Sopron entre le roi Coloman de Hongrie et Godefroi prévoyait que l'armée franque pourrait *« acheter les choses dont elle aurait besoin, sans querelle et à prix débattu »*. La formulation souligne implicitement que ces problèmes de *« prix débattus »* étaient déjà récurrents avant même les Croisades, dès l'époque des pèlerinages. Pour complaire à Godefroi, le roi Coloman décrétera que, sur les marchés, la nourriture serait vendue aux croisés. *« avec quelque diminution »*.


MIKE ABRAHAMS/NETWORK PHOTOGRAPHERS/RAPHO

Dans cette cité aux allures moscovites, des regards lourds suivent le visiteur occidental.



Plus tard, dans une lettre au souverain hongrois, le roi André II (sixième Croisade) se plaindra explicitement de ces « taux de change » désavantageux. Dans le message qu'il fera porter à Godefroi, Alexis Comnène déclarera quant à lui, avec une emphase très byzantine : *« Reçois la permission d'acheter »*.

Cette fixation du « juste prix » entraine parfois des méfiances plus fortes encore. Lorsque les foules de Pierre l'Ermite voulurent se ravitailler à Nish, le gouverneur byzantin Nicétas réclama deux otages francs (Gautier de Breteuil et Geoffroi Burel) pour garantir la sécurité des transactions. En fait, les croisés avaient la conviction (comme beaucoup de voyageurs d'aujourd'hui) que les autochtones cherchaient à les escroquer. On imagine les protestations, les palabres incessants, les menaces... Mais, arrivant par groupes de plusieurs milliers de femmes et d'hommes parmi lesquels beaucoup de combattants, épuisés par la route, convaincus d'être les représentants de Dieu engagés dans une juste Croisade, les « multitudes » de Pierre l'Ermite étaient promptes à s'exaspérer de ces pinaillages infinis.

Jusqu'à se fâcher.

Pour cette raison même, les souverains locaux – Coloman, Alexis Comnène – répugnent bientôt à ouvrir librement les marchés aux pèlerins. Des marchés qu'ils contrôlent étroitement. *« Les questions de change et d'ouverture des marchés*, m'assure Jòzef Laszlovsky, *étaient un privilège exclusif du roi Coloman, qui contrôlait directement l'ensemble du territoire hongrois. »* A plusieurs reprises, les foules de la « Croisade populaire » trouvent sur leur chemin les marchés vides, fermés, barricadés à l'intérieur des forteresses. La nourriture manque, et le fourrage pour les chevaux... La colère gronde. Et explose.

Il arrive que les difficultés de ravitaillement soient carrément dramatiques. A plusieurs reprises, il est dit dans les chroniques que les croisés répandus dans les champs alentour *« moissonnent du blé mûr pour se nourrir »*.

Le change et le ravitaillement proprement dit ne sont d'ailleurs pas les seules contraintes « logistiques ». Celle de la langue n'est pas moins redoutable. De seigneur à souverain local, on use du latin, qui, toute proportion gardée, est un peu comme l'anglais aujourd'hui : une langue d'échange international. Mais, lorsqu'il s'agit de converser avec les « chétifs » ou les autochtones de bas rang, un interprète s'impose. En dépassant Belgrade pour marcher vers Nish, l'armée de Godefroi de Bouillon enrôle ainsi un Bulgare, qui, disent les chroniques, *« a résolu de suivre les croisés jusqu'à Jérusalem »*. Il servira d'interprète.

Avançons derrière lui.

Je trouve en ce début juin 1993 Sofia non point dévastée comme Belgrade en 1096 mais littéralement barricadée. J'entends sans cesse des cliquetis de portes que l'on ferme, des rideaux métalliques que l'on tire, des appels à la prudence chuchotés au voyageur. Dans cette cité aux allures moscovites, sur les avenues aux pavés jaunes et rectangulaires que décrivait déjà Albert Londres venu enquêter sur le « Comitajis » en 1931, des regards lourds suivent le visiteur occidental. Les amis qui vous conduisent n'oublient jamais d'enlever les essuie-glaces de leur voiture et d'emporter l'autoradio à chaque fois qu'ils se garent. Pour aller dîner dans une famille bulgare, il faut franchir des grilles cadenassées, des portes munies d'œilletons et de verrous multiples.

Avec une criminalité qui explose, des mafias en tout genre, des policiers rançonneurs (jusqu'à 4000 leva, c'est-à-dire 1 000 francs pour une infraction imaginaire !), une légalité chancelante, une vie politique convulsive assez peu déchiffrable, la Bulgarie se trouve précipitée dans les désordres désormais classiques du « postcommunisme ». Mais un peu plus tard que les anciens pays « frères ». Et sans doute plus brutalement. Le surlendemain de mon arrivée, le président de la République, Jeliou Jelev, lance un appel solennel au Parlement et au pays. Il faut, dit-il, que cette insécurité, ces rackets et cette violence cessent. Il exige que l'action de la police soit clairement définie et que l'Etat de droit s'impose à *tous*. Si le président lui-même le dit...

Voyons la ville.

Je marche longuement sur l'avenue piétonnière Vitocha, qui unit métaphoriquement le pharaonique Palais de la culture à la mode soviétique, inauguré en 1981 et symbolisant les derniers fastes communistes, au nouvel hôtel Sheraton, où triomphent depuis peu le rêve américain et CNN reçue par satellite. La promenade est édifiante. Innombrables échoppes privées, anciens garages, entrées d'immeubles, porches ou recoins transformés à la hâte en boutiques, journaux pornographiques imprimés sur du mauvais papier, files d'attente patientes pour acheter au prix fort des chaussures occidentales d'importation, jeunes filles en collant fluos portant sur l'épaule une radiocassette à plein régime, mendiants tziganes et affluence vaguement orientale aux terrasses. La ville s'abandonne à une avidité consumériste mais avec des manières encore gauches et – surtout – une absence de ressources plus criante que nulle part ailleurs (sauf, peut être, en Roumanie et en Albanie). D'où cette impression de soviétisme provincial et famélique juxtaposé aux ostentations nouvelles de la consommation.

Les problèmes de change ? Si Pierre l'Ermite et Godefroi de Bouillon leur consacrèrent beaucoup de temps, le Sofia d'aujourd'hui n'est pas en reste. En libéralisant le commerce des monnaies grâce à une notion juridique tirée de l'ancien droit bulgare, le nouveau régime a transformé la capitale tout entière en une effervescente boutique de change. La chasse aux devises mobilise tout le monde. Chaque magasin ou presque, la moindre boutique de disques, les cafés et les épiceries parfois, sont surmontés d'enseignes offrant un change *« avantageux »* et *« sans commission »*. Sur les trottoirs, des inconnus vous proposent à l'oreille des taux bien plus séduisants. Il est vrai qu'il s'agit ordinairement de fausse monnaie.

Méfiance générale, conseils de prudence rabâchés, avenues désertée quand la nuit tombe. Le climat est lourd. Difficile à Sofia de régler le moindre achat sans que le billet de 200 leva que vous donnez ne soit tourné et retourné, scruté en transparence, froissé du bout des doigts.

On s'habitue.

Mais la Bulgarie n'affiche pas seulement les symptômes classiques de l'après-communisme. Elle paie aussi cette position de carrefour géographique, de passerelle entre Orient et Occident, de chemin vers le nord et la Russie qui était déjà la sienne au temps des Croisades. En 1993, c'est par Sofia que transite une bonne part de l'argent sale en quête de blanchiment : celui de la drogue, celui des armes pour l'ex-Yougoslavie, celui des trafics en tout genre ayant bourgeonné sur l'immense empire rouge en décomposition. Une population très spéciale d'apparatchiks reconvertis dans un ténébreux *business* hante donc la capitale. Et cela se voit.

Dans un pays encore livré à la pénurie et où explose le chômage, d'insolentes fortunes surgissent et des « nouveaux riches » paradent dans les rues, conduisant derrière leurs Ray Ban des Mercedes haut de gamme, des vans Suzuki ou des BMW. On a signalé récemment l'apparition de la première Rolls avec chauffeur dans les rues de Sofia. Ce luxe arrogant, juxtaposé à tant de frustrations, exacerbe la tension. Un proche conseiller de la présidence m'assure que la criminalité s'aggrave avec la multiplication des agressions violentes, des viols et des meurtres.

La méfiance le goût du secret sont constitutifs me dit-on de la mentalité bulgare

Aurai-je besoin d'un *« bodigard »* ?

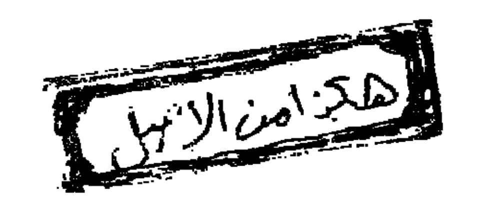
La question que l'on me pose n'est pas une plaisanterie. Le mot anglais *bodyguard* (garde du corps) a été phonétiquement intégré à la langue bulgare. Voilà bien une profession en plein essor ! Les trottoirs, les entrées d'hôtel ou de restaurant, les parkings sont peuplés, vers le soir, de costauds en veston cravate, posant un regard noir sur les passants et brandissant, comme signe tangible de leur dignité paramilitaire, un talkie-walkie. Au vieil hôtel Bulgaria, où je me suis installé (en hommage à Albert Londres, qui y avait ses quartiers), on boucle les portes derrière moi, on me suit dans les couloirs jusqu'à ma chambre, on m'adjure assez mystérieusement de n'utiliser – pour le même prix – que les taxis de l'hôtel.

Ce fond de décor passablement romanesque est imputable, certes, à l'insécurité, mais il procède aussi d'un fantasme typiquement bulgare : celui de la conspiration, du complot, des manigances obscures. La remarque ne vient pas de moi. Elle m'est répétée partout et n'est d'ailleurs pas tout à fait étrangère à mon sujet. Une jeune étudiante francophone me souffle en riant que son pays souffre du *« syndrome de l'esclavage »* et de la hantise d'être manipulé par quelque grande puissance. Il est vrai que l'histoire de la Bulgarie est d'abord celle d'un assujettissement. En mille années, le pays s'est trouvé trois fois dominé. Et longtemps. Près de deux siècles par Byzance (1018-1185), quatre siècles par l'Empire ottoman (1453-1878) et un demi-siècle par l'empire soviétique (1945-1991). Dans les intervalles, elle alla plusieurs fois se chercher un roi à l'étranger...

La mémoire d'un jeune écolier bulgare est donc remplie de récits exaltant la « résistance » contre les Turcs cruels qui crevaient les yeux des insurgés, des traîtrises des grands et de la perfidie des janissaires. Au moment de la chute du communisme, en 1989-1991, les dirigeants de la Coalition démocratique (le « parti bleu », comme on dit à Sofia), accusaient les communistes d'avoir *« bradé l'indépendance du pays »*. La méfiance, le goût du secret, l'art de l'action clandestine (voire terroriste) sont constitutifs, me dit-on, de la mentalité bulgare. L'histoire nationale que l'on exalte ici est surtout celle des périodes – fugitives – pendant lesquelles le pays avait recouvré sa souveraineté.

L'année 1096 n'en fait pas partie. Lorsqu'il s'avance sur l'ancienne voie romaine conduisant de Sofia à Philippopolis (l'actuelle Plovdiv), ce n'est pas avec les Bulgares que Godefroi négocie. C'est avec Alexis Comnène et ses représentants locaux. L'approche de ces quatre puissantes armées franques qui viennent théoriquement à son secours préoccupe – mais beaucoup – le *basileus* de Constantinople. ■

PROCHAIN ÉPISODE : PLOVDIV (BULGARIE), LE FEU DANS LES BALKANS



L'accord serbo-croate ... est remis en question

Saint-Jacques-de-Compostelle le retour des pèlerins

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie



L'accord serbo-croate sur le pont de Maslenica est remis en question

ZAGREB

de notre correspondant

Après l'inauguration en grande pompe, dimanche 18 juillet, par le président croate Franjo Tudjman du pont de Maslenica, l'accord signé deux jours plus tôt et qui devait permettre d'y rétablir la circulation entre le nord et le sud de la Croatie semble remis en question. Les négociations menées à Vienne pour la mise en œuvre pratique de cet accord entre les représentants des autorités de Zagreb et ceux des Serbes de Krajina ont échoué jeudi 22 juillet.

La décision de rétablir cet axe de circulation considéré comme vital par les Croates avait été présentée par Zagreb et Belgrade comme *« un pas important »* vers la normalisation de leurs relations. Elle avait fait décroître la tension qui depuis des mois s'était focalisée sur la zone de Maslenica et qui menaçait de dégénérer en un nouvel affrontement armé serbo-croate en Croatie.

« Deux solutions

Furieux de voir cet accord contesté, le représentant croate aux négociations, Slavo Degoricija, s'est fait menaçant. *« Il y a deux solutions à ce problème, l'une est politique, l'autre est militaire. Ceux qui ne signent pas l'accord garantissant la sécurité* [de cette région] *choisissent la guerre »*, a dit M. Degoricija. Le compromis du 16 juillet prévoyait le retrait avant la fin de ce mois de la police et des forces armées croates, qui ont repris cette région aux Serbes en janvier dernier, et le déploiement dans cette zone de la Force de protection des Nations unies *(FORPRONU)*.

« L'accord [sur Maslenica] *est totalement conditionné à un accord*



de cessez-le-feu », a souligné vendredi à Zagreb Shannon Boyd, porte-parole de la FORPRONU. Serbes et Croates semblent interpréter le texte très différemment. Pour les Serbes, les forces croates doivent se retirer avant la conclusion d'un cessez-le-feu. Pour les Croates, *« plusieurs conditions »* (dont un cessez-le-feu) doivent être réunies avant le retrait de leurs troupes de la région.

Les *« difficultés »* sont apparemment créées par les militaires serbes de Krajina, partisans de la « Grande Serbie », qui n'ont cessé de bombarder la zone de Maslenica que pendant la durée de l'inauguration du pont et, semble-t-il, à cause d'une intervention directe du président serbe Slobodan Milosevic.

« Un appel à la mobilisation

Un fait inquiète les analystes : alors que les Serbes de Croatie font des difficultés pour la sécurité de Maslenica, les Serbes de Bosnie semblent avoir lancé une offensive pour élargir leur « corridor » du nord de la Bosnie.

Cet étroit couloir (reliant, par la ville de Brcko, la Serbie aux territoires serbes de Bosnie occidentale et de Croatie) est exposé au feu des Musulmans au sud et des Croates au nord. Tandis que le commandant des forces serbes locales a affirmé vendredi que *« les conditions ont été réunies pour tenter d'élargir le territoire libéré autour de Brcko »*, un appel à la mobilisation, relayé par la télévision de Zagreb, a été lancé aux *« originaires croates »* de cette région de Bosnie.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Serbes et Musulmans demandent un nouveau report des négociations de Genève sur la Bosnie

L'accalmie n'aura duré que quelques heures, vendredi 23 juillet au matin, à Sarajevo où de nouveaux tirs ont repris dès l'après-midi, bien que de moindre intensité que la veille. Samedi matin, les forces serbes continuaient de pilonner la colline de Zuc, tenue par les forces musulmanes au nord de la capitale. Les tirs d'artillerie étaient entendus depuis le centre de Sarajevo, où des échanges à l'arme lourde avaient eu lieu pendant la nuit, dans la ville même.

Le commandant des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic, a annoncé vendredi que ses forces étaient prêtes à interrompre les combats autour de Sarajevo dimanche à 10 h, si les Musulmans observaient également une trêve.

Ces combats bloquent la reprise des négociations de paix à Genève. Les pourparlers, initialement prévus vendredi, avaient déjà été reportés à dimanche à la demande du président bosniaque Alija Izetbegovic, alors qu'une pluie d'obus s'abattait sur la capitale. Vendredi soir, la présidence collégiale de Bosnie a suggéré que les négociations soient à nouveau repoussées à mardi prochain.

De son côté le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, mettant en doute la volonté du président Izetbegovic de parvenir à Genève à un accord *« acceptable pour les Serbes et les Croates »*, a carrément proposé vendredi, dans *une lettre adressée aux deux* médiateurs, David Owen et Thorvald Stoltenberg, un report de plusieurs mois : *« Un sommet bien préparé au milieu de l'automne, lorsque chaque partie aura bien réfléchi, pourrait surprendre le monde par ses résultats »*, écrit M. Karadzic. Les deux médiateurs ont toutefois répondu à M. Karadzic qu'ils comptaient sur sa participation aux discussions, malgré ses réserves, dès lors que le président bosniaque accepterait de s'y rendre.

Interrogé sur le délai réclamé par M. Izetbegovic, le porte-parole du département d'Etat à Washington l'a approuvé : *« Je pense*, a-t-il dit, *que c'est une demande raisonnable si ces discussions doivent être menées de bonne foi (..) La demande du président bosniaque est simplement un appel à respecter ce que la communauté mondiale demande dans les résolutions de l'ONU »*, à savoir un cessez-le-feu et le libre accès pour l'aide humanitaire.

M. Boutros-Ghali : ne rien faire, ne rien dire

Certaines de ces résolutions dont l'entrée en vigueur ne dépend en revanche que de l'ONU – en particulier celles qui font en théorie de Sarajevo et de cinq enclaves musulmanes des « zones de sécurité » protégées par les « casques bleus » et qui prévoient pour ces derniers une protection aérienne – sont toujours lettre morte. Le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali a ainsi officiellement demandé vendredi à l'OTAN de ne pas commencer les opérations de protection aérienne et ... de ne pas en parler. L'OTAN, qui a été chargée de coordonner ces opérations, avait annoncé que son dispositif était prêt le 22 juillet.

M. Boutros-Ghali, qui rappelle que c'est à lui qu'il revient de donner le feu vert, fait valoir que tous les dispositifs de guidage au sol ne sont pas encore en place. Selon des sources diplomatiques à New-York, le secrétaire général craindrait surtout que l'intervention, même purement défensive, des appareils de l'OTAN ne compromette les négociations de Genève. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Juppé rend visite aux Draskovic.** – Le ministre des affaires étrangères Alain Juppé a rendu visite à l'opposant serbe Vuk Draskovic et à son épouse vendredi 23 juillet, à l'hôpital du Val-de-Grâce, où ils subissent des examens médicaux. M. Juppé leur a confirmé que la France est prête à aider le processus de démocratisation en Serbie, a-t-on indiqué au Quai d'Orsay.

LOIN DES CAPITALES

Saint-Jacques-de-Compostelle le retour des pèlerins

SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

de notre envoyé spécial

LA première chose que le pèlerin aperçoit, ce sont les trois flèches de la cathédrale. Le voyageur sait alors qu'il touche au but. Du Monte do Gozo, le bien nommé mont de la Joie, dernier obstacle avant l'objectif final, il ne reste que quatre kilomètres. Une heure seulement avant de se retrouver sur la place de l'Obradoiro, face à la cathédrale, plantée sur cette fin de terre, au terme rêvé d'une randonnée d'expiation, d'une résurrection ou tout simplement d'un défi à soi-même. Toute une aventure !

Il s'asseoit là sur le sol, épuisé, incrédule, contemplant les reflets dorés de la mousse qui s'est accrochée sur la façade baroque de la cathédrale, au beau milieu de cette place gris ocre où les nombreux styles architecturaux se fondent les uns aux autres pour donner ce carrefour où se côtoient harmonieusement tous les pouvoirs : ecclésiastique, politique avec la mairie et la présidence de la Junte de Galice dans le palais de Raxoi, et universitaire avec le rectorat, sans oublier l'auberge des rois catholiques, ancien hôpital, transformé aujourd'hui en parador.

Pèlerins et *visiteurs*, jeunes et hommes d'Eglise, tous sont là, sollicités par les vendeurs de cassettes, les gratteurs de guitare, les vendeurs de bâtons – de pèlerins – taillés dans des manches à balai, et de coquilles Saint-Jacques en plastique à l'occasion de l'année sainte. La première eut lieu en 1182 et depuis, chaque fois que la Saint-Jacques (le 25 juillet) tombe un dimanche, l'année est déclarée sainte. 1993 l'est donc.

La Junte de Galice – le gouvernement autonome – dont le président est Manuel Fraga Iribarne, a saisi cette occasion pour lancer une vaste opération de *marketing de sa* région sous le nom de *Xacobéo*, référence à l'année « jacobéenne ». Après l'exposition universelle de Séville et les Jeux olympiques de Barcelone, la Galice, cette Bretagne espagnole, ne pouvait pas être en reste. De très importants moyens ont été mis en œuvre pour la promotion de cette verte contrée de 2,7 millions d'habitants.

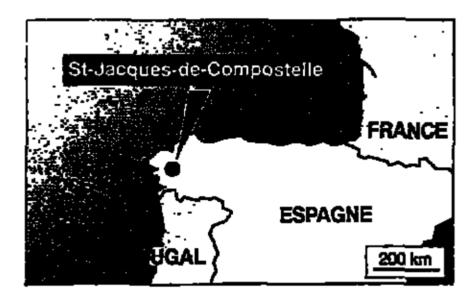
Le pape Jean-Paul II, venu à deux reprises à Saint-Jacques, en 1982 et 1989, avait contribué à relancer la tradition du pèlerinage, laquelle s'était petit à petit perdue, sauf pour quelques croyants. Le phénomène a repris de la vigueur depuis quelques années. A midi, heure de la messe officielle du pèlerin, une foule dense se presse dans la cathédrale par la très belle porte romane de la *Gloria*.

Les empreintes de la croyance

Ensuite, commence un parcours de dévotions et de rites, pour lequel d'interminables queues se forment. La première devant une colonne sculptée, *l'arbre généalogique* du Messie, sur lequel le visiteur place la main ouverte avant de frapper par deux fois la tête d'Hercule avec son front et de faire un vœu, que Saint-Jacques, dont la statue est placée au-dessus, se chargera de transmettre à qui de droit. Avec le temps, les cinq doigts de la main ont fini par laisser des trous dans la colonne de marbre. Les empreintes de la croyance.

La visite comporte, bien évidemment, une prière devant le cercueil d'argent de l'apôtre, situé sous le cœur, et une accolade et un baiser à sa statue dominant l'autel et la nef centrale. Une pièce dans le tronc vous donne *droit à un petit papier sur lequel figurent* toutes les conditions nécessaires à l'obtention d'une indulgence pleinière.

Cependant vous n'avez pas le droit d'abuser : seulement une fois par jour. Le clou de



la messe du pèlerin c'est le *Botafumeiro* (lanceur de fumée), un énorme encensoir projeté pratiquement jusque sous les voûtes du transept par neuf ecclésiastes tirant sur une *corde. Les volutes d'encens* embaument la cathédrale. Purification spirituelle mais aussi réelle de l'atmosphère car il fut une époque où le pèlerin ne se lavait guère. La trajectoire du *Botafumeiro* est, paraît-il, parfaitement étudiée et il n'a jamais fauché un officiant. La légende veut qu'il soit tombé deux fois. Ce qui est sûr est qu'il faut un certain art du plaquage pour immobiliser, même en fin de course, cette masse d'argent de soixante kilos.

Enfin dernier rite, le passage par la porte sainte, ouverte seulement les années du même nom, *dévotion qu'il est « recommandée »* de faire et qui permet de découvrir l'austère place de la Quintana et la tour de l'horloge qui rythme les heures compostelliennes avant de s'enfoncer dans les rues pavées d'un univers médiéval dont le charme se saisit mieux, *paraît-il*, sous les bruines de l'hiver que des arcades protectrices ne parviennent pas à stopper.

Avant la découverte de la tombe de l'apôtre, il n'y avait rien. Ce sont des lumières mystérieuses qui, vers 813, ont indiqué à l'ermite Paio, la présence de trois sépultures dont celle de saint Jacques, avec sa tête tranchée. Deux de ses disciples auraient ramené ses restes de Jérusalem où il avait été décapité. Comment cela a-t-il été possible ? Les restes sont-ils ceux de l'apôtre ?

La polémique a occupé plusieurs siècles et ne se terminera sans doute jamais. Comme le dit Jaime Garcia, délégué du pèlerinage et responsable de la Maison du pèlerin : *« C'est comme l'existence de Dieu, on ne peut la prouver mais il est raisonnable de penser qu'il existe. En tout cas*, ajoute-t-il, assez satifait, *c'est plus sûr que la tombe de saint Pierre à Rome. »*

Saint Jacques ou pas saint Jacques, ça marche ! La conviction est là. Et l'année sainte fait se multiplier le nombre de pèlerins. 22 300 au 30 juin alors qu'il n'était que de 1432 l'an dernier. 22 300 qui se sont présentés avec leur carnet dûment tamponné et *signé indiquant qu'ils avaient fait au moins* cent kilomètres à pied ou à cheval ou deux cents kilomètres à vélo. Ce qui leur permet ainsi de recevoir « la compostelle ». Le certificat n'offre pas de droit sinon celui de pouvoir prouver sa qualité de pèlerin de Saint-Jacques.

Bien sûr, il ne faut pas confondre touriste et pèlerin, *Xacobéo* et année sainte, fait remarquer Jaime Garcia, en signalant que les chemins de Compostelle (champ d'étoiles en latin), ces chemins sillonnant l'Europe sont empruntés pour des motifs sportifs, religieux, écologiques ou sont tout simplement l'occasion d'un voyage intérieur personnel dans lequel l'apôtre n'a que peu à voir.

« Un mystère qui donne envie de revenir

Plus de deux millions de personnes se sont déja rendues à Saint-Jacques, au cours du premier semestre. Le maire socialiste, Xerardo Estévez, souligne que sa ville demeure la seule – des trois grands centres de pèlerinage avec Rome et Jérusalem – où *« le mythe persiste ». « Santiago a en elle, comme l'apôtre*, dit-il, *un mystère qui donne toujours envie d'y revenir. »*

Capitale de la Galica, cité de fonctionnaires, sans industrie, longtemps sans dynamisme, *vivant sur une rente de situation*, Saint-Jacques-de-Compostelle est en train d'essayer de se forger une âme propre. Cette petite métropole de 115 000 habitants animée par 30 000 étudiants la semaine et envahie de touristes lors des week-end n'a jamais eu de véritable conscience de son identité. *« Une ville sans citoyens »* dit un confrère, reconnue en 1985 par l'Unesco *« patrimoine universel de l'humanité »* et qui est en train de se construire un futur *« d'autosuffisance »*, selon son maire, un architecte, grâce à la dotation d'équipements qui lui faisaient défaut.

Ce qui ne va pas toujours *sans polémiques* lorsque, par exemple, un complexe sportif est accusé de rompre la perspective sacrée. Le Conseil de l'Europe a décidé, en 1987, que les chemins de Saint-Jacques, étaient *« le premier itinéraire culturel européen »*. Une culture qu'il est facile de trouver dans les charmes du centre historique de Saint-Jacques. En revanche, l'aspect quelque peu concentrationnaire du centre d'accueil de Monte de Gozo a de quoi faire rebrousser chemin au premier pèlerin. Mais, après un si long chemin, un dernier obstacle de laideur peut être franchi en fermant les yeux. Pour mieux les ouvrir après.

MICHEL BOLE-RICHARD

TURQUIE : en visite chez les Kurdes

Le premier ministre charme mais ne convainc pas

HAKKARI

de notre envoyée spéciale

Au cours de sa première visite dans le sud-est troublé de l'Anatolie, le nouveau premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, a offert à sa population kurde, vendredi 23 juillet, un programme de développement économique, mais sans évoquer les réformes politiques attendues par celle-ci. Le plan – *une « carotte » de 220 millions de* dollars – prévoit la construction d'écoles et d'autres infrastructures dans les provinces déshéritées de Hakkari et de Sirnak, choisies comme zones pilotes. Onze mille emplois pourraient y être créés en développant l'élevage du bétail et l'industrie du tapis.

Mais à Hakkari, où le premier ministre avait emmené tout son cabinet, son charme n'a pas su convaincre les quinze cents personnes venues écouter son discours. Les habitants, désabusés, attendaient surtout des réformes politiques : *« On nous a souvent promis de transformer Hakkari en Paris, nous avons assez de ces mots »*, a protesté le quotidien local *dans une lettre ouverte au premier* ministre.

« Que vous disiez Je suis Kurde ou Je suis Turc », c'est votre carte d'identité qui est votre titre de propriété, cet Etat est le vôtre », avait tenté de plaider Mme Ciller. Mais le « bâton » n'a pas été abandonné pour autant : soulignant sa détermination à lutter contre les combattants séparatistes kurdes, Mme Ciller a visité un poste-frontière où, pour l'occasion, une salve d'artillerie a été dirigée contre les montagnes iraniennes toutes proches. Ainsi, la réunion du cabinet à Hakkari, geste important à l'égard des Kurdes, n'a pas suffi à rétablir une confiance érodée par des années de négligence et de répression. *« Je continuerai à venir ici jusqu'à ce que vous ayez la sécurité, des emplois et des vivres »*, a promis Mme Ciller. Son entourage semble conscient que les mesures annoncées sont inadéquates, sans pour autant savoir comment concilier le nationalisme kurde et l'unité de l'Etat.

Le super-préfet de la région sous état d'urgence, Unal Erkan, a beau déclarer que *« ce ne serait pas la fin du monde »* si la radio en kurde était autorisée, les opposants à ce genre de réformes sont nombreux, et Mme Ciller, bien que soutenue par la population, est de plus en plus isolée dans les cercles politiques. Les Kurdes eux-mêmes, pris entre deux feux, sont en pleine confusion. Répondant à un journaliste qui lui demandait pourquoi il était venu accueillir Mme Ciller, un partisan avoué de la rébellion armée kurde a dit : *« Il faut bien que nous ayons de l'espoir... »*

NICOLE POPE

EUROPE

Ex-Yougoslavie : médias fauteurs de guerre

IV. – *Les vestiges de la presse indépendante*

En manipulant la mémoire collective, en participant à une hystérie « patriotique », à coups de purges, et malgré d'héroïques résistances, la plupart des médias ont pris une part déterminante, en Serbie, comme en Croatie, au déclenchement et à la poursuite de la guerre en ex-Yougoslavie (*le Monde* des 22, 23 et 24 juillet).

ZAGREB

de notre envoyée spéciale

Dans cet univers de désinformation généralisée qu'est devenue l'ex-Yougoslavie, il existe encore une poignée de journalistes qui essayent envers et contre tout, parfois au péril de leur vie, de faire leur travail honnêtement. Ils sauvent l'honneur de leur profession. Grâce à eux, personne ne pourra dire plus tard : *« On ne savait pas ».*

Borba, *Vreme*, Radio B 92, Studio B... Curieusement, c'est en Serbie, à Belgrade, que subsistent des moyens d'information indépendants qu'on ne trouve presque plus en Croatie, où le dernier journal digne de ce nom, *Slobodna Dalamacija*, vient de tomber à son tour sous les coups du pouvoir de Franjo Tudjman. Tous les rapports internationaux confirment qu'en Croatie la situation de la presse est devenue alarmante.

En Serbie, Slobodan Milosevic a pesé de tout son poids sur la télévision, sur quelques journaux essentiels, tel *Politika*, et sur l'agence Tanjug, mais il a laissé un espace de liberté à quelques organes de moindre importance. A ceux qui se demandent pourquoi, tous les observateurs font, à Belgrade, la même réponse : cela ne coûte pas cher au président serbe (impact restreint) et lui rapporte gros (image démocratique).

La bataille de « Borba »

Les stations de radio et de télévision autorisées sont locales et leur audience ne dépasse pas la banlieue de Belgrade ; quant aux journaux, on ne les lit pas à la campagne. La presse indépendante ne touche donc qu'un public limité, un cercle d'intellectuels, une partie de la jeunesse. Son influence est dérisoire comparée à celle de la toute-puissante télévision qui reste le seul moyen d'information de près de 90 % de la population en Serbie.

Avec la crise économique, l'hyperinflation, le blocus, acheter un quotidien devient d'ailleurs de plus en plus difficile. Même un universitaire hésite aujourd'hui entre son journal et un litre de lait. Tous les tirages des journaux sont à la baisse. Le président Milosevic peut donc se permettre cette libéralité, si utile vis-à-vis de l'opinion internationale. Il ne touchera pas à la presse indépendante tant qu'elle ne représentera pas un danger pour lui. Mais son épée reste suspendue au-dessus d'elle.

Il s'est montré impitoyable au Kosovo (*Rilindja* a été interdit en août 1990 par les autorités serbes) ; et les journalistes de *Magyarszo* (pour les minorités hongroises en Vojvodine), du *Monitor* (publication très indépendante au Montenegro), de *Republika* (qui vient de cesser de paraître en Macédoine) connaissent toute la gamme des mesures d'intimidation, des menaces anonymes aux attentats.

Le pire est que les quatre organes d'expression qui sont, à Belgrade, les seuls à s'opposer au régime et à dénoncer la guerre – *Borba*, *Vreme*, Radio B 92, Studio B – sont les premières victimes des « sanctions » internationales contre la Serbie. Ils manquent de papier, d'encre, de caméras, de cassettes, de matériel de rechange.

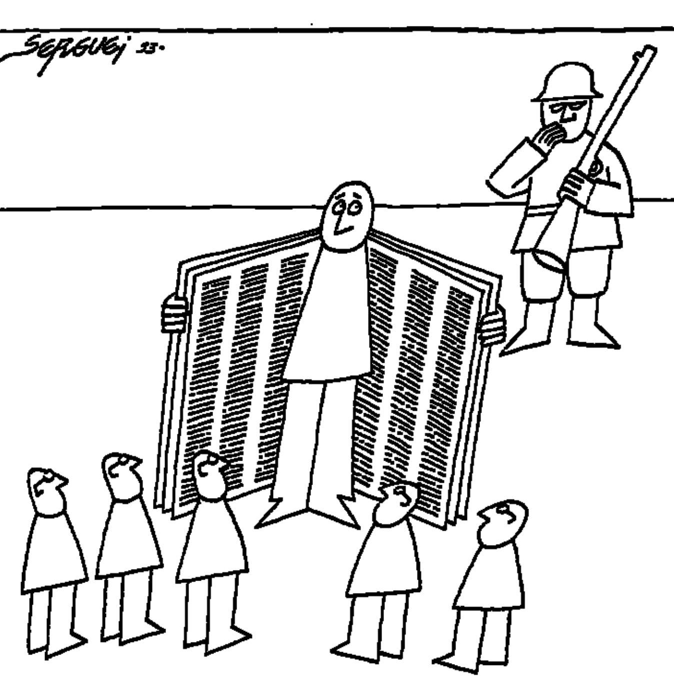
Borba. Curieuse histoire que celle de ce quotidien dont les bureaux occupent plusieurs étages au centre de Belgrade. Créée dans les années 20, employant aujourd'hui cent cinquante personnes, cette publication avait déjà commencé sa reconversion sous l'ancien régime.

« On essaye juste d'être journaliste, l'information d'abord, dit Gordana Logar qui y travaille depuis vingt ans. *Mais on est contre la guerre, contre la haine raciale, contre les atrocités ».* Certains lui reprochent d'être un peu ambigu *(« un coup à gauche, un coup à droite »)*, d'autres de reprendre un peu trop les dépêches de l'agence Tanjug (sur la Bosnie) mais tout le monde reconnaît qu'on y trouve des articles qu'on ne lit pas ailleurs.

Seul journal « fédéral », *Borba* a vécu une grande bataille au moment des privatisations lancées par Ante Markovic, alors premier ministre yougoslave. Les journalistes avaient réagi très vite en créant à l'époque leur propre société avec l'aide des banques. Quand, en 1992, le gouvernement a essayé de racheter le journal, ils ont, pour parer le coup, proposé à leurs lecteurs de devenir actionnaires.

« Il y a eu un véritable mouvement social, se souvient Gordana Logar, *les gens sont venus avec des petits chèques, des tableaux, on a publié la liste de tous nos donateurs, jusqu'au plus petit ».* Mais, aujourd'hui, la réduction du nombre de pages, suite à l'augmentation du coût du papier après le blocus, la baisse de la publicité (à cause de la situation économique mais aussi des campagnes incessantes menées contre le journal et qui font peur aux annonceurs), la chute des ventes (de 100 000 à 50 000 exemplaires en deux ans), tout cela fait que, fin mai, les salaires du mois précédent n'avaient pas été versés et Gordana Logar ne cachait pas ses craintes. Le limogeage, début juillet, du rédacteur en chef par le conseil d'administration du quotidien signifie-t-il que le pouvoir cherche à prendre le contrôle du quotidien ? Pour l'instant, son contenu n'a pas changé.

Vreme a une histoire plus récente. Créé, il y a un peu plus de deux ans, par un groupe d'intellectuels déjà dissidents à l'époque communiste, cet hebdomadaire s'est fait en peu de temps une flatteuse réputation à l'étranger. C'est peut-être le plus indépendant de tous, un des plus déterminés aussi. Contre Slobodan Milosevic, contre la guerre, contre le nationalisme serbe. Ses analyses sont rigoureuses.



L'ambition de Radio B 92

Il a apparemment été le seul organe serbe à avoir parlé du massacre de Vukovar en Croatie. A cause des risques, et faute d'argent, *Vreme* n'envoie pas de journalistes en Bosnie, mais le journal se débrouille pour informer sur ce qui s'y passe en utilisant les sources les plus diverses et ses contacts. Pourtant ses ventes ont elles aussi chuté. Tirant aujourd'hui à quelque 25 000 exemplaires, il a connu de *« petits moments dramatiques »*, surtout quand il a manqué de papier. Pour Radio B 92, le problème, en raison du blocus, c'est d'avoir des cassettes et des disques. En réalité, cette radio manque de tout. Créée en mai 1989 (elle n'a plus d'autorisation depuis 1990), cette petite station indépendante, d'abord étudiante, a fait elle aussi son chemin. Très clairement engagée dans la lutte contre le président Milosevic, elle sait pratiquer l'humour, aime la musique rock et les débats en direct avec les auditeurs. Elle invite à l'antenne toutes les minorités.

« Notre ambition est de créer une atmosphère normale de dialogue dans la vie politique, préparer les auditeurs à une vie démocratique après le communisme », explique Milica Kuburovic, vingt-six ans, une des plus actives parmi les quarante journalistes qui se relaient au micro. Radio B 92 se sent libre de dire ce qu'elle veut. Elle a parlé, par exemple, des crimes commis par les Serbes en Croatie et en Bosnie. Attaquée bien évidemment par les nationalistes (considérée comme un repaire de *« traîtres, Bush, Clinton, CIA... »)*, elle a un rapport affectif avec son public, composé surtout de jeunes, mais pas seulement. De temps en temps, elle organise des actions spectaculaires. Des barricades dans les rues de Belgrade en solidarité avec Sarajevo, des concerts pour la paix en Bosnie, des meetings.

A côté, l'autre radio indépendante de Belgrade, Studio B, fait riche, bien que durement frappée, elle aussi, par la crise et la chute de la publicité. Au vingt et unième étage d'une tour, avec moquette, et de grandes baies vitrées qui dominent Belgrade... Studio B, c'est à la fois une radio et une télévision locales, limitées à Belgrade et ses environs, et un groupe commercial. La radio a démarré en 1970 comme radio libre sous le système communiste, la télévision en 1990, quelques mois avant les premières élections libres. Sympathies libérales.

Studio B donne une information à peu près objective, qui ne veut pas (ou ne peut pas) trop choquer ses annonceurs ni trop entrer en conflit avec les autorités. D'où des timidités qui lui sont reprochées, des légèretés (elle utilise Tanjug). Mais du courage aussi. Dans le délire nationaliste ambiant, elle s'efforce de donner, à la radio comme à la télévision, des informations *« en provenance de tous les côtés : musulman, serbe, croate... »* Diversité des sources *« mais pas de commentaire »*, explique Zivadin Mitrovic, directeur adjoint.

Croatie : le désert

En Croatie, où le principe d'une presse libre a été pourtant adopté, il est difficile de trouver des médias qui soient demeurés indépendants. Les uns après les autres sont tombés sous le contrôle du HDZ, le parti au pouvoir. Dans son rapport de février 1993, l'Initiative civique pour la liberté d'expression dresse un bilan sévère des trois années d'exercice démocratique dans ce pays.

Ce rapport analyse en détail la manière dont le pouvoir croate s'est emparé de la radio, de la télévision, des journaux : changement des équipes de direction, des journalistes et rédacteurs en chef jugés *insuffisamment enthousiastes* envers la nouvelle idéologie (après une violente campagne menée contre eux au lendemain des élections de 1990), utilisation du processus des privatisations, etc.

Selon le discours officiel, il s'agissait de *« libéraliser »* la presse contrôlée par les communistes. Mais entre les réformes nécessaires et le grand « nettoyage », il n'y avait qu'un pas, qui a été vite franchi. La presse indépendante a été étouffée. Le puissant groupe *Vjesnik*, qui était l'un des plus importants de l'Europe de l'Est, n'est plus que l'ombre de lui-même.

On ne compte plus les quotidiens directement ou indirectement pris en main par le HDZ. L'ex-ministre de l'information, Milovan Sibl, député HDZ au Parlement, a été nommé à la fois directeur de l'agence de presse croate Hina, rédacteur en chef de l'officiel *Glasnik* (journal de combat contre les journalistes à *« éliminer »*) et membre d'une dizaine de directoires de comités de rédaction.

Bozidar Petrac, député HDZ au Parlement, est devenu, lui, le directeur et le rédacteur en chef de *Vjesnik*, malgré la loi interdisant à une personne jouissant de l'immunité parlementaire d'être directeur d'un média. *« Je suis de passage, pour quelques jours seulement »*, nous a assuré Bozidar Petrac quand nous l'avons rencontré, début juin, dans les bureaux de ce quotidien créé il y a plus de quarante-cinq ans ans par les partisans antifascistes.

« Je suis le premier rédacteur en chef catholique, ouvert à toutes les idées libérales de la social-démocratie, de la gauche à la droite, et travaillant dans l'intérêt des Croates. » Les rédacteurs en chef ont été changés, il y a eu du « ménage », *« on n'a pas licencié »*, affirme Bozidar Petrac qui déclare vouloir faire de ce journal (tombé de 100 000 à quelque 20 000 exemplaires) un équivalent du *Monde*.

Plus alarmant, l'histoire des deux organes indépendants qui existaient encore en Croatie l'an dernier : *Danas*, le plus prestigieux de tous, et *Slobodna Dalmacija*. Deux journaux parmi les meilleurs. La privatisation qui a permis aux salariés de *Borba*, en Serbie, de garder le contrôle de leur journal (en devenant actionnaires majoritaires), a servi ici, au contraire, à leur enlever ce pouvoir. Etrange privatisation, étrange reprise en main qui s'est opérée, dans les deux cas, par l'intermédiaire de l'agence gouvernementale de restructuration. L'hebdomadaire *Danas*, qui avait été l'un des premiers médias croates à comprendre le danger que représentait la montée en puissance de Slobodan Milosevic au sein de la Ligue communiste, a été attaqué, à l'issue des élections de 1990, par la presse nationaliste croate (et surtout par le journal du HDZ, *Glasnik*) avant d'être l'objet d'une longue et tortueuse reprise en main jusqu'à ce que le coup de grâce lui soit porté par le groupe Vjesnik qui refusa de l'imprimer puis de le distribuer. *Glasnik*, après s'être installé dans les locaux de l'hebdomadaire, a repris le titre . *Danas* est aujourd'hui un journal proche *du HDZ*.

Reprise en main

La reprise en main de *Slobodnd Dalmacija* a été plus compliquée encore. Ce quotidien de Split, très lu, même à Zagreb (plus de 100 000 exemplaires il y a deux ans) restait l'un des derniers à ouvrir ses colonnes à la « nouvelle gauche » et aux intellectuels indépendants. On y trouvait en réalité tout l'éventail politique, de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant par le HDZ. Il était l'un des rares à oser parler des crimes commis par les Croates, à traiter de tous les sujets tabous pour des nationalistes. Ses journalistes ont été, mis, eux aussi, dans l'impossibilité de devenir actionnaires majoritaires. Les meilleurs l'ont quitté, leur départ renforce le camp du pouvoir.

Aujourd'hui, il ne reste plus que l'ombre d'une presse indépendante en Croatie. *Globus* (170 000 exemplaires), qui révèle certes des scandales embarrassants pour le pouvoir mais verse dans le sensationalisme – de la *« pornographie politique »*, disent ceux qui ne l'aiment pas. Plus intéressants, la récente et excellente revue *Erasmus* (parution tous les deux mois) et le tout nouveau bimensuel réalisé par quelques-uns des journalistes qui viennent de quitter, justement, *Slobodna Dalmacija : Feral Tribune*, à Split.

Imprimé à Rijeka (où le HDZ n'est pas majoritaire), le premier numéro a été vendu de la main à la main à *30 000 exemplaires en un* jour ! Mi-*Charlie Hebdo* (pour la virulence des caricatures, des jeux de mots, des allusions politiques), mi-*Monde diplomatique* (pour la réflexion), ce magazine en deux cahiers reprend la formule du supplément hebdomadaire qui était vendu jusque-là dans *Slobodna*. Il traite de tous les sujets interdits en Croatie. Ceux qui le font, Viktor Ivancic, Pedrag Lucic et Boris Deluzvic, travaillent dans un tout petit bureau près de la mer, à Split. Jelena Lovric, une des grandes plumes de ce pays, collabore à leur journal après avoir cessé ses chroniques à *Slobodna Dalmacija*. Ensemble, ils ont engagé une nouvelle *« guerre pour la liberté d'expression »* et s'attendent à tout.

L'ancien pouvoir communiste les avait gratifiés de huit plaintes et de deux procès ; le nouveau pouvoir leur a déjà fait un procès. Dans une situation qu'ils jugent aujourd'hui *« plutôt pire »* que celle de ces toutes dernières années, l'existence de leur magazine radical sera peut-être l'ultime test de ces fous de liberté. En tout cas, un enjeu sérieux : la possibilité de raconter tout ce qui se passe autour d'eux, ou bien le silence de futures années de plomb.

CATHERINE HUMBLOT

FIN

ITALIE

Un nouveau nom pour la démocratie chrétienne

Le secrétaire de la démocratie chrétienne, Mino Martinazzoli, a proposé vendredi 23 juillet de changer le nom de son parti pour retourner au nom de Parti populaire, fondé au lendemain de la première guerre mondiale par le prêtre sicilien Luigi Sturzo. M. Martinazzoli, qui intervenait devant l'assemblée constituante de la DC, convoquée pendant trois jours pour *« renouveler »* le parti au pouvoir depuis 1945, a par ailleurs souligné qu'il fallait en finir avec *« la fermeture de principe »* à l'ancien parti communiste italien, le Parti démocratique de la gauche (PDS).

M. Martinazzoli a en revanche refusé toute entente avec la Ligue lombarde (mouvement hostile aux partis politiques né dans le nord de l'Italie, fédéraliste), et a dénoncé les risques de *« compromettre l'unité nationale ».* – *(AFP.)*

Le suicide de Raul Gardini

Suite de la première page

A la suite de ces révélations, des arrestations ont d'ailleurs été faites dès vendredi après-midi : celles de Carlo Sama, ancien administrateur délégué de Montedison et bras droit à l'époque de Raul Gardini ; ainsi que de trois dirigeants de Ferruzzi. Un cinquième mandat d'arrêt était prêt, au nom de Raul Gardini. Ce serait donc pour échapper à la prison que l'ex-condottiere de l'industrie a préféré se tuer.

La presse – qui a largement rendu compte de toutes les malversations du groupe, n'épargnant surtout pas l'artisan de sa croissance et de sa chute, Raul Gardini – rend pourtant un hommage à la ténacité et au panache de celui qui disait avec orgueil *« la chimie c'est moi »* ; et qui a laissé pour simple adieu à sa famille un unique mot, griffonné à la main : *« grazie »*, merci.

Obsèques contrastées

Passée une première réaction de stupeur et d'incrédulité, un immense malaise est venu s'ajouter, vendredi, à une journée déjà bien noire. Dans la matinée, en effet, se sont déroulées, à quelques rues de là, les obsèques de Gabriele Cagliari – ex-directeur de l'ENI (la société des hydrocarbures d'Etat) et partenaire de Raul Gardini – mort, lui, à la prison San Vittore où il s'est suicidé en s'étouffant à l'aide d'un sac en matière plastique. Obsèques étranges, presque symboliques d'un pays déboussolé et en pleine mutation : les couronnes de fleurs du gotha du monde des affaires côtoyaient celles des détenus de la prison « solidaires » ; et les applaudissements au passage du cercueil se mêlaient aux sifflements réprobateurs d'un groupe de manifestants. Même clivage, même gêne, place Belgioioso lors de l'arrivée au domicile des Gardini du juge Di Pietro, venu tout à la fois dire ses regrets devant l'issue fatale de cette affaire et... perquisitionner dans les bureaux.

Sans doute est-ce ce climat malsain de haine, de honte et surtout de confusion qu'a voulu stigmatiser le président de la République Oscar Luigi Scalfaro, qui a appris la nouvelle lors d'une visite officielle en Bulgarie. *« La justice a le droit et le devoir de poursuivre son cours »*, a-t-il expliqué, visiblement troublé. *« Cette série de morts crée un climat de désolation*, a-t-il ajouté. *Nous devons tous méditer, réfléchir et éviter dans la mesure du possible que l'action de la justice entraîne des fractures dans la vie des citoyens. »* En d'autres termes, l'enquête « Mains propres » doit se poursuivre, mais avec le maximum de garanties pour les personnes. Un discours que M. Scalfaro a tenu plus d'une fois ces dernières semaines, et dont les travaux en cours au Parlement sur la révision du système d'incarcération préventive ont tenu compte.

C'est d'ailleurs à la Chambre des députés que les commentaires et les polémiques suscitées par la mort de Raul Gardini ont été les plus vifs. Certains accusent le vide politique et institutionnel qui donne aux accusés l'impression d'être les boucs émissaires du procès d'un régime. Raul Gardini avait lui-même confié à des amis : *« La vie doit être vécue jusqu'au bout du bout. Ici il n'y a pas d'innocents, les péchés sont collectifs. »* D'autres, comme le président du Sénat, Giovanni Spadolini, croient déceler *« la tragédie du capitalisme italien »* ; les plus sévères, dans les rangs de la Ligue, se réjouissent qu'il *« n'y ait plus d'intouchables, au-dessus des lois ».*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Cacao, viande, eau minérale

Moins de deux ans après avoir quitté la direction du groupe italien Ferruzzi, Raul Gardini avait réussi une ascension fracassante en France, où il avait constitué, grâce à une alliance avec son ami, le banquier Jean-Marc Vernes, un pôle agroalimentaire dépassant, rien que dans l'Hexagone, 7 milliards de francs de chiffre d'affaires.

A l'été 1991, il abandonne en effet Ferruzzi, qu'il avait mis douze ans à hisser au pinacle de l'industrie privée de la Péninsule, mais avec un confortable cash de quelque 2 milliards de francs. Un grave revers cependant avait contrarié cette florissante carrière : deux ans après avoir racheté, en 1987, la firme chimique Montedison, il tentait une alliance avec le groupe d'Etat ENI, pour mettre en place ce qui aurait dû être un empire mondial, ENIMONT, mais qui fut un échec.

Fort de son trésor de 2 milliards, il se tourne donc, il y a deux ans, vers le patron de la banque Vernes : les deux hommes se connaissaient depuis le début des années 80, lorsque Ferruzzi, qu'il dirigeait alors, avait pris le contrôle du groupe sucrier français Beghin-Say, que présidait Jean-Marc Vernes.

Quelques mois plus tard, Raul Gardini entre, à hauteur de 37 %, dans le capital de la Société centrale d'investissement (SCI), un holding dirigé par M. Vernes (15 %) avec plusieurs alliés, la Compagnie de navigation mixte (18 %), Dassault (10 %) et Air Liquide (5 %).

La SCI devient rapidement un grand groupe agroalimentaire, en rachetant, en 1991-1992, les branches cacao et viande de la société de négoce international Sucres et Denrées, de Serge Varsano : Barry, un des trois premiers négociants mondiaux de cacao et Vital-Sogéviande, premier négociant privé du secteur, plus connu pour sa marque grand public Charal. Coût de l'opération : 1,5 milliard de francs.

La SCI, qui jusqu'alors détenait seulement un portefeuille de participations, a vu ainsi son *chiffre d'affaires agroalimentaire* progresser à plus de 7 milliards de francs, dont plus de 4 milliards pour la viande et 3 milliards pour le cacao, a-t-on précisé auprès de Gardini et Associés. La maîtrise de ce nouvel ensemble était directement entre les mains de Raul Gardini : Barry et Vital Sogéviande sont, en effet, détenues par une filiale à 80 % de la SCI, la société Gardini et Associés. Il s'était impliqué avec enthousiasme dans son nouveau pôle agroalimentaire. C'est lui qui, pour la première fois, avait eu l'idée de vendre de la viande sous une marque, Charal.

Parallèlement, Raul Gardini avait constitué, en Italie, un second pôle agro-alimentaire à travers sa filiale Garma. Il était devenu numéro un italien des eaux minérales, après avoir racheté Levissima, mais avait aussi racheté le café décaféiné Hag, des activités de biscuits, d'épicerie fine et de boissons non alcoolisées. Le chiffre d'affaires en Italie s'élève à environ 1,8 milliard de francs auquel s'ajoute la société de surgelés Argel constituée début 1993.

ITALIE

Un nouveau nom pour la démocratie chréti…

Le suicide de Raul Gardini

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : la ratification du traité de Maastricht

M. Major obtient un répit mais son autorité est gravement compromise

Le gouvernement de John Major a reçu la confiance des Communes, vendredi 23 juillet, avec une majorité de quarante voix. Ce résultat, qui marque la fin du processus parlementaire de ratification du traité de Maastricht, apporte un répit au premier ministre. Mais son autorité et sa crédibilité ont été gravement compromises.

LONDRES

de notre correspondant

« Le gouvernement reste le gouvernement, par quarante voix de majorité » : ce titre, à l'ouverture, vendredi soir, du journal de la chaîne de télévision Channel 4, ainsi que le visible soulagement du premier ministre, en disaient long sur l'intensité de la période politique qui vient de s'achever en Grande-Bretagne. John Major a sauvé le sort de son gouvernement et, momentanément en tout cas, son avenir politique.

Le choix ultime qu'il proposait aux « eurosceptiques » du Parti conservateur était le suivant : voulez-vous approuver un traité de *Maastricht sans le volet social et* avec un gouvernement conservateur, ou voulez-vous un traité de Maastricht avec le volet social et un gouvernement travailliste ? La réponse à cette question pesant irrésistiblement en faveur du premier terme de l'alternative, la rébellion s'est brusquement évaporée vendredi, au lendemain même de l'humiliante défaite essuyée par le gouvernement (le *Monde* du 24 juillet).

Pour *survivre politiquement*, M. Major a été forcé, comme l'a souligné John Smith, le chef du Parti travailliste, de *« menacer son propre camp d'un suicide électoral »*. Pour coûteuse qu'elle ait été en termes de frustrations et de rancœurs au sein du parti tory, cette tactique a parfaitement fonctionné : la Chambre des communes a approuvé la motion de confiance que lui soumettait le gouvernement par 339 voix contre 299, ce qui *signifie* qu'aucun des rebelles n'a persisté dans son opposition. L'horizon politique de M. Major prend donc la forme d'une timide éclaircie : une autre mauvaise nouvelle est certes attendue le 29 juillet, avec les résultats de l'élection partielle de Christchurch, dans le comté du Dorset mais, passée cette échéance, le premier ministre voit arriver une longue trêve estivale.

M. Major et ses principaux ministres se sont relayés, vendredi, pour saluer un *« nouveau départ »* de la vie politique britannique, tant il est vrai que celle-ci a été *« empoisonnée »* par une année entière de luttes fratricides entre tories, et par une succession d'échecs gouvernementaux. L'espoir du gouvernement réside maintenant dans la reprise de l'économie, la multiplication récente d'indicateurs favorables attestant un retour de la croissance. Celle-ci, calcule-t-on au 10 Downing Street, devrait agir comme un baume sur la profonde lassitude et le désenchantement des Britanniques face au « feuilleton Maastricht ». Les « eurosceptiques » ont, de leur côté, admis leur défaite, et rares sont ceux qui placent beaucoup d'espoirs dans le recours juridique *déposé par lord Rees-Mogg devant* la Haute Cour.

Si celui-ci continue à bénéficier du soutien financier du milliardaire franco-britannique sir James Goldsmith, cette procédure (extrêmement coûteuse) pourrait cependant se prolonger jusqu'à l'automne devant la cour d'appel, voire devant l'ultime juridiction que constitue la Chambre des lords. Mais M. Major ne sort pas indemne de cette crise politique. Son autorité et sa crédibilité, qui ont été continuellement érodées depuis les élections générales d'avril 1992, sont aujourd'hui quasi inexistantes. Nul n'écarte plus, à Westminster, l'hypothèse d'une tentative visant à le remplacer à la tête du Parti conservateur : *le fait que M. Major ait lui-même* écarté, vendredi soir, une mise en cause de son leadership, aurait plutôt tendance à confirmer l'existence d'une telle menace.

Cette victoire parlementaire a en effet été payée d'un prix politique élevé : le moins visible, mais peut-être le plus lourd de *conséquences* pour l'avenir est ce « pacte » passé avec les « unionistes » (protestants) d'Ulster, pour prix de leur allégeance. Nul n'en sait les détails, mais on en connaît l'esprit : le gouvernement conservateur ne fera rien pour distendre l'union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord. Pour naturelle qu'elle puisse paraître, cette réaffirmation signifie que les « nationalistes » (catholiques) d'Ulster ont toutes les raisons *de considérer de futures négo*ciations sur l'avenir de la province comme un faux-semblant.

LAURENT ZECCHINI

DIPLOMATIE

Le sommet franco-britannique du 26 juillet

Un meilleur dialogue entre Paris et Londres mais des divergences persistantes

MM. Mitterrand et Balladur, ainsi que plusieurs ministres, se rendront lundi 26 juillet à Londres, dans le cadre des *consultations régulières avec le* gouvernement britannique.

LONDRES

de notre correspondant

La réflexion n'est qu'à moitié une boutade : les relations franco-britanniques sont tellement bonnes et les divergences si exemplaires qu'on ne voit pas très bien comment on pourrait les améliorer ! Moins étroites et institutionnalisées qu'entre Paris et Bonn (un « lien » *auquel les Britan*niques ne se réfèrent pas sans une pointe d'agacement), les relations entre la France et la Grande-Bretagne se renforcent, mais dans une certaine discrétion. Celle-ci est due notamment aux divergences qui persistent entre les deux pays, surtout à propos des questions européennes (politique agricole, élargissement, union monétaire, défense).

Depuis plusieurs mois, à Paris comme à Londres, on s'accorde à saluer une espèce de renouveau de l'« entente cordiale ». Les Britanniques n'hésitent pas à souligner que le changement de majorité en France crée un climat favorable. Les relations n'étaient pas mauvaises avec le gouvernement socialiste (la coopération militaire, par exemple, a franchi des étapes significatives *durant la période précédente*), *mais* le fait que les deux gouvernements soient soutenus par des partis politiques appartenant, selon un diplomate britannique, à la *« même famille politique »*, met de l'huile dans les rouages diplomatiques.

Londres a mesuré que le gouvernement de M. Balladur n'était pas gagné par la tentation d'une conception « gaullienne » de l'action extérieure de la France, et noté avec satisfaction, sur le plan économique, une certaine *harmonisation* des politiques, les privatisations françaises en constituant le plus récent et puissant symbole. Les Britanniques, qui se persuadent un peu rapidement que la reprise de la croissance en Grande-Bretagne est due à leur décision de quitter le système monétaire européen (SME), en viendraient presque à conseiller à une France, qui s'enfonce dans la crise et les turbulences monétaires, de suivre leur « recette ».

Sur le plan diplomatique, on consacre beaucoup d'efforts, dans les deux capitales, à souligner que l'embellie franco-britannique ne doit rien à un double refroidissement, franco-allemand, d'une part, anglo-américain, d'autre part. La Grande-Bretagne réaffirme qu'elle ne cherche pas à affaiblir l'axe franco-allemand, sachant que celui-ci demeurera l'élément dominant de la politique européenne. Les nuages dans les relations entre Paris et Bonn coïncident cependant avec une évolution plus franchement pro-européenne de la diplomatie britannique.

La Bosnie et le GATT

La Grande-Bretagne, comme toujours, est tiraillée entre une solidarité transatlantique historique et un constat pragmatique quant à ses intérêts à long terme, lesquels, elle le mesure chaque *jour davantage, résident* en Europe. L'exemple de la Bosnie a beaucoup fait pour renforcer ce sentiment : la coopération franco-britannique dans l'ex-Yougoslavie ne doit rien, au contraire, aux positions de Washington sur le sujet. Des divergences demeurent cependant, notamment sur la protection des « zones de sécurité » : *Paris veut* appliquer strictement la résolution 836 des Nations unies, alors que Londres veut se garder de toute initiative qui risquerait de l'engager militairement.

Outre la situation dans l'ex-Yougoslavie, le sommet franco-britannique sera également consacré à des discussions sur le GATT, notamment sur le chapitre agricole. Les *positions, dans ce domaine, ont* peu de chances d'évoluer : alors que Paris considère l'accord de Blair House, conclu entre la CEE et les Etats-Unis, comme inacceptable, Londres ne veut pas entendre parler d'une renégociation. Les Britanniques considèrent que celle-ci ouvrirait une boîte de Pandore, dans la mesure où les Européens pourraient fort bien être confrontés à une position américaine plus intransigeante que par le passé : on rappelle, à Londres, la colère des agriculteurs américains après l'accord de novembre 1992, ainsi que la propension du président Clinton à céder devant les pressions de politique *intérieure*.

Bien des points de convergence seront cependant soulignés au cours de ce sommet, tout spécialement s'agissant de la coopération militaire, laquelle s'est nettement renforcée ces dernières années. Quelque vingt-trois projets sont en cours de *développement, parmi lesquels* la construction d'une frégate anti-aérienne (projet Horizon), en collaboration avec l'Italie.

L. Z.

La visite du premier ministre français au Maroc

M. Balladur souligne les liens « privilégiés et étroits » entre Paris et Rabat

Le premier ministre, Edouard Balladur, a clos, vendredi 23 juillet, une visite officielle de vingt-quatre heures au Maroc, qui lui a permis de réaffirmer le caractère *« privilégié et étroit »* des relations qu'entretiennent Paris et Rabat et *« la place importante qu'occupe le Maroc dans la politique étrangère de la France »*. Les entretiens, *« extrêmement confiants, cordiaux, simples, directs et sans fioriture aucune »*, qu'il a eus avec les dirigeants marocains ont porté, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse, sur les relations bilatérales, la situation dans l'ex-Yougoslavie, dans la région du Golfe et au Liban, ainsi que sur le processus de paix au Proche-Orient.

« Nous avons également procédé à un échange de vues sur le Sahara occidental et les perspectives de règlement que nous appelons de nos vœux », a-t-il ajouté, précisant que Paris est prêt *« chaque fois qu'on le souhaite et chaque fois que toutes les parties le demandent, à favoriser les conversations qui peuvent parvenir à la paix »*, partout dans le monde. Il a par ailleurs assuré le Maroc de *« l'appui de la France »* dans les négociations visant à parvenir à un accord de partenariat avec la CEE.

Le premier ministre, que le roi Hassan II a décoré du Grand Cordon du Wissam alaouite, l'une des plus hautes distinctions du royaume, a estimé que les responsables marocains *« comprennent parfaitement »* la politique que mène son gouvernement dans le domaine de l'immigration. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Un projet pilote pour combattre la violence dans les cités noires de Johannesburg

JOHANNESBURG

correspondance

Alors que chaque nuit qui s'écoule dans les cités noires de l'est de Johannesburg s'achève par son lot de morts, et qu'à chaque fois la police s'en trouve un peu *plus discréditée, un projet pilote* doit être mis en place avant la fin de l'année, afin de remédier à cette situation. Un accord vient d'être conclu à cet effet, au sein du secrétariat de paix de la région de Johannesburg, dans lequel sont représentés l'Inkatha, le Congrès national africain (ANC) et la police.

L'objectif de ce projet, appliqué dans un premier temps aux townships telles que Tokoza, Kattlehong, et Daveyton, qui connaissent une recrudescence de la violence, est de rendre les actions de la police plus *« transparentes »*. Un comité de civils pourra inspecter *« à toute heure du jour ou de la nuit »* les cellules des commissariats locaux, et s'y entretenir avec les détenus. Des comités assureront la communication entre les forces de sécurité et les communautés. La police devra leur faire part de toute opération « majeure », s'efforcer de fournir tous les renseignements qui lui seront demandés et toutes les données concernant la violence politique.

Les rapporteurs chargés d'enquêter sur les agissements des forces de l'ordre devraient être les premiers à apprécier ces mesures. Mis en place par les accords de paix de septembre *1991*, ils avaient *vu leur tâche réduite à néant par* les réticences de la police. Il sera maintenant plus difficile à celle-ci d'esquiver leurs enquêtes.

Cet accord – dont les définitions restent floues – dresse en fait le catalogue de ce qu'il est coutume de ne pas respecter dans les commissariats des *townships. Ainsi*, la police tiendra dorénavant un registre indiquant l'identité, le chef d'accusation, et la date d'arrestation des détenus, et veillera à ce que les personnes en garde à vue aient bel et bien accès à des avocats *« dès que possible »*. *« Nous entreprenons tout ceci afin de prouver notre sincérité*, a déclaré le colonel Arl Dyke, représentant de la police, *il s'agit d'un véritable ravalement de notre image. »* – *(Intérim.)*

A TRAVERS LE MONDE

AZERBAIDJAN

Les Arméniens ont pris la ville d'Agdam

Les forces arméniennes ont occupé, vendredi 23 juillet, la ville d'Agdam, quartier général des forces azerbaïdjanaises, à 2 à l'est du Haut-Karabakh. Selon les Arméniens, l'essentiel des forces azerbaïdjanaises a quitté la ville vendredi soir par un corridor ouvert à l'est. Selon Bakou, l'attaque sur Agdam a commencé jeudi soir, menée par six mille *hommes et soixante blindés*, avec la participation du 2e corps d'armée des forces régulières de l'Arménie.

Les Arméniens ont annoncé avoir « commencé à détruire les installations militaires » d'Agdam, qui comptait cent cinquante mille habitants avant guerre, dont la plupart ont déjà fui. Par ailleurs, selon Bakou, les troupes arméniennes ont aussi lancé une offensive contre Fizouli, ville azerbaïdjanaise au débouché sud-est du Haut-Karabakh.

Les Arméniens affirment ne pas vouloir annexer, mais « démilitariser », ces villes du pourtour de l'ex-enclave. Le département d'Etat américain a cependant *« fermement condamné »* la prise d'Agdam, affirmant qu'elle *« ne peut être justifiée par des motifs de légitime défense »*. – *(AFP, AP.)*

IRAK

La situation humanitaire est de plus en plus préoccupante selon le HCR et l'UNICEF

La situation économique et humanitaire en Irak, particulièrement celle des Kurdes au nord et des Chiites au sud, est de plus en plus préoccupante, ont souligné vendredi 23 juillet deux agences des Nations unies.

Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a révélé un exode vers l'Iran, notamment depuis le début de juillet, de plus de trois mille Chiites irakiens, à la suite d'une offensive militaire gouvernementale dans la région des marais, dans le sud du pays. Quinze mille personnes déplacées seraient massées à la frontière irako-iranienne en attendant de pouvoir la traverser. De son côté, l'UNICEF a renouvelé un appel, lancé en avril, pour recueillir 86 millions de dollars, principalement destinés à ravitailler en car*burant le Kurdistan. A ce jour*, l'UNICEF n'a recueilli que 6,5 millions de dollars. Or, affirme l'organisation, près de 750 000 foyers ne disposent pas du carburant nécessaire pour se chauffer ou faire cuire leurs aliments l'hiver prochain.

Pour l'ensemble de l'Irak, l'UNICEF note un taux de mortalité infantile de 92 pour 1 000. De larges secteurs de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté de 200 dollars fixé par la Banque mondiale, ajoute-t-elle. – *(AFP.)*

SOMALIE

Washington évalue sa participation à l'opération de l'ONU

Les Etats-Unis étudient *« l'efficacité de leur mission »* en Somalie, une équipe interministérielle se trouvant sur place pour évaluer *« divers aspects de la mission des Nations unies et de la participation américaine »* à cette opération, a annoncé, vendredi 23 juillet, le département d'Etat. *Tout en indiquant qu'il serait « exagéré »* de dire que cette mission, arrivée en Somalie le 20 juillet pour une semaine, a pour but de réexaminer l'engagement américain, le porte-parole a reconnu qu'il ne s'agissait pas d'une *« mission de routine »*.

D'autre part, le représentant spécial de l'ONU à Mogadiscio, l'amiral Jonathan Howe, a indiqué vendredi que la querelle entre l'Italie et l'Opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM II) sur le rôle de l'organisation dans ce pays *« n'a pas été résolue »*. Rome doit envoyer des représentants à New-York pour des discussions approfondies au siège de l'ONU. Le général Bruno Loi, commandant du contingent italien en Somalie, dont l'ONU a demandé le rappel, n'a pas quitté son poste. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Le Turkménistan interdit le transit des avions russes

Le président turkmène Niazov a interdit aux avions qui ravitaillent les troupes russes au Tadjikistan de continuer à faire escale au Turkménistan, a annoncé, vendredi 23 juillet, un haut responsable local. *« Le Turkménistan ne deviendra jamais l'instrument d'une agression contre l'Afghanistan »*, a déclaré le président Niazov après avoir reçu un message du président afghan Rabbani, remis par le gouverneur du Nord-Ouest afghan, Ismaïl Khan.

Alors que les négociations demandées par Kaboul avec Moscou et Douchanbe n'ont toujours pas commencé, un nouveau poste-frontière russe et un hôpital de la ville frontalière de Piandj ont été touchés, jeudi et vendredi, par l'artillerie des Tadjiks réfugiés en Afghanistan, et les troupes russes ont riposté. La tension montait aussi dans le *Pamir, à l'est du Tadjikistan, dont* les forces gouvernementales ne peuvent prendre le contrôle, où deux cents rebelles venus d'Afghanistan sont encore entrés cette semaine.

Vendredi, les Douze ont appelé, dans une déclaration, à des *« pourparlers entre les Etats concernés, en liaison avec les représentants de l'ONU sur place et le soutien de la CSCE »*. A Washington, la CIA a demandé de multiplier par cinq la somme allouée pour le rachat des missiles Stinger, dont un millier avait été donnés aux rebelles afghans durant leur guerre contre les Soviétiques. – *(AFP, AP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : trois gendarmes assassinés.** – Des hommes armés ont assassiné, vendredi 23 juillet, *trois gendarmes à Alger et à Blida*, a indiqué la gendarmerie. Les meurtriers ont réussi à s'enfuir. Par ailleurs, les sièges de trois mairies ont été incendiés par des inconnus, qui ont pris la fuite. Il s'agit des mairies de Medjeber, à 91 km au sud d'Alger, Emir-Abdelkader et Kaous, dans le département de *Jijel, à 260 km à l'est de la capi*tale. Une bombe artisanale a, d'autre part, été lancée contre le portail de la brigade de gendarmerie de Tlemcen, dans l'extrême Ouest algérien, sans faire de victime. – *(AFP.)*

□ **COMORES : élections législatives en octobre.** – Le gouvernement des Comores a annoncé, vendredi 23 juillet, que les prochaines élections législatives auront lieu les 10 et 24 octobre. Le président Saïd *Mohamed Djohar avait dissous* l'Assemblée nationale le 18 juin, pour *« mettre fin à l'instabilité politique »*. D'autre part, deux députés *de l'opposition*, MM. El Bak et Cheikh Ali Bacar Cassim, ont été arrêtés vendredi. Tropic FM, une radio dirigée par M. Bacar Cassim a été fermée. Les deux élus avaient pris une part active dans une opération *« ville morte »* lancée jeudi par l'opposition et soutenue par Tropic FM. – *(AFP.)*

□ **CONGO : l'Algérien Mohamed Sahnoun médiateur de l'OUA.** – *Le* diplomate algérien Mohammed Sahnoun a été nommé, vendredi 21 juillet, envoyé spécial du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au Congo, où il aura pour mission de *« créer un climat d'entente »* entre la mouvance présidentielle et l'opposition. *M. Sahnoun est un ancien secré*taire général adjoint de l'OUA pour les affaires politiques. Il a également été le représentant du secrétaire général de l'ONU en Somalie. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : attaques des forces gouvernementales contre des positions de la Résistance nationale.** – Le représentant spécial des Nations unies au Mozambique, Aldo Ajello, a critiqué, vendredi 23 juillet, le gouvernement, qui a officieusement reconnu avoir attaqué des positions de la RENAMO (Résistance nationale), les 6 et 17 juillet, dans la province de Tete. Les cibles de ces attaques étaient des zones que la RENAMO occupait en violation de l'accord de paix signé en octobre 1992 après dix-sept ans de guerre. – *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : le numéro deux du régime s'exile en Grande-Bretagne.** – Le capitaine Solomon Saj Musa, ancien numéro deux du gouvernement, limogé le 5 juillet *pour s'être opposé à un remanie*ment ministériel, a émigré en Grande-Bretagne avec son épouse, a annoncé, vendredi 23 juillet, à Freetown, un diplomate britannique. Aucune précision n'a été donnée officiellement après l'éviction de cet officier, bras droit du capitaine Valentine Strasser, chef de l'Etat depuis le renversement du président Joseph Momoh en avril 1992. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : Gilchrist Olympio, quatrième candidat de l'opposition à la présidence.** – L'opposant le plus radical au président Eyadéma, Gilchrist Olympio, cinquante-sept ans, *a annoncé, vendredi 23 juillet*, sa candidature à l'élection présidentielle prévue pour le 25 août. Sept personnalités, dont quatre de l'opposition, et le général Eyadéma ont à ce jour postulé à la magistrature suprême. D'autre part, une dizaine de gendarmes français devaient quitter Paris samedi pour Lomé, dans le cadre d'une mission d'assistance à la sécurité pendant la consultation. Une quinzaine de militaires français doivent également se rendre au Togo dans quelques jours. – *(AFP.)*

ASIE

PAKISTAN : selon l'ancien chef d'état-major

Islamabad possède l'arme nucléaire depuis 1987

Le Pakistan a procédé avec succès à son premier essai nucléaire en 1987, a révélé, jeudi 22 juillet, l'ancien chef d'état-major de l'armée pakistanaise.

Répondant au quotidien local *Awaz International*, le général Mirza Aslam Beg a précisé qu'Islamabad *« a franchi la ligne* (nucléaire) *en 1987 (...) procédant, avec grand succès, à des essais en laboratoire. Personne ne doit en douter »*, a-t-il précisé, démentant les informations répétées selon lesquelles des expérimentations avaient été réalisées en Chine, pays avec lequel le Pakistan a eu une longue coopération technologique dans les domaines atomique et balistique. *« Notre capacité à fabriquer des bombes atomiques est identique à celle de l'Inde »*, qui a fait exploser son premier engin nucléaire en 1974, a ajouté le général. Le même jour, l'ex-président Ghulam Ishaq Khan, qui a démissionné il y a une semaine, a affirmé avoir été *« menacé d'élimination physique en raison de ma position sur la question nucléaire »*. Mettant en cause les pressions américaines, il a confirmé indirectement les propos du général Aslam Beg, déclarant notamment : *« Je n'ai pas cédé devant ces menaces, car le programme nucléaire est lié à la sécurité et à la survie du Pakistan. »*

Le fait que l'Inde n'ait pas envahi le Pakistan *« est seulement dû à notre capacité nucléaire »*. Il est évident qu'il ne faisait pas allusion au potentiel nucléaire civil de son pays qui, jusqu'à présent, a toujours affirmé – en dépit de l'accumulation de preuves contraires – qu'il ne développait cette technologie que dans des buts pacifiques. Indiens et Pakistanais n'ont toujours pas signé le traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

La possession par le Pakistan de l'arme nucléaire était un secret de polichinelle que des responsables locaux ne se gênaient plus guère pour écorner. Ainsi, en 1992, le porte-parole du ministère des affaires étrangères avait reconnu qu'Islamabad disposait *« d'une certaine capacité dans le domaine nucléaire »*, mais que son programme militaire était *« gelé »* à son niveau de 1989. En 1988, Benazir Bhutto avait affirmé que le Pakistan aurait eu l'arme nucléaire dès 1977 si son père Zulficar Ali Bhutto – promoteur de la *« bombe islamique »* – n'avait pas été renversé.

Pressions américaines

L'Inde voisine – sans grande bonne foi puisqu'elle s'est, la première, dotée de l'arme nucléaire – mais surtout les Etats-Unis ne cachent pas leur inquiétude, depuis de longues années, face aux ambitions pakistanaises. Les bonnes paroles des dirigeants d'Islamabad ayant perdu tout pouvoir de conviction, Washington s'est opposé à la fourniture de *matériel et de technologie leur* permettant de parvenir à leurs fins. En 1990, les Américains ont mis un terme à leur aide militaire à un allié de longue date, sur lequel ils s'étaient appuyés pour aider la résistance antisoviétique en Afghanistan. Plus récemment, ils ont condamné la Chine pour avoir fourni une aide – et dernièrement des missiles en pièces détachées – au Pakistan.

La France, pour sa part, tentée de vendre au Pakistan une usine de retraitement de combustibles irradiés, avait finalement, et sagement, décidé d'y renoncer à la fin des années 70. A l'époque, en 1979, un ambassadeur de France trop curieux s'était fait rosser près de la centrale de Kahuta. C'était le moment où, par tous les moyens, Islamabad tentait de se doter des moyens de mener son programme à terme.

En 1988, la firme allemande Nukem a été suspendue d'activités par Bonn, soupçonnée d'avoir livré des matériaux fissiles au Pakistan et à la Libye, accusée un temps de financer le programme nucléaire pakistanais.

Les choses sont désormais claires, même si le gouvernement intérimaire en place à Islamabad n'a encore rien reconnu. Mais cette clarté ne fait que renforcer la menace de prolifération nucléaire dans le sous-continent indien. Celui-ci est sans doute la seule région du monde où persiste le risque d'un conflit entre deux puissances nucléaires. D'autant que les différends ethniques et religieux s'y sont récemment intensifiés, en particulier au Cachemire, que se disputent les deux pays.

PATRICE DE BEER

□ **Nomination d'un gouvernement intérimaire.** – Le président intérimaire pakistanais, Wasim Sajjad, a nommé, vendredi 23 juillet, un cabinet de six membres chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'aux élections législatives du 6 octobre, a rapporté l'agence locale APP. Les six ministres sont des bureaucrates à la retraite ou des officiers politiquement neutres, a précisé l'agence. Ils seront sous l'autorité du nouveau premier ministre Moeen Qureshi. L'ancien chef du gouvernement, Nawaz Sharif, et l'ex-président Ghulam Ishaq Khan avaient démissionné le 18 juillet pour tenter de sortir leur pays de l'impasse politique. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Massacre d'enfants

Trois policiers ont été arrêtés pour avoir participé au massacre de huit enfants des rues à Rio-de-Janeiro, a révélé TV Globo, la plus importante chaîne de télévision brésilienne. Pour l'année 1992, trois cent vingt enfants des rues ont été tués par des Escadrons de la mort, mais la brutalité du massacre de vendredi – huit enfants de huit à treize ans tués à bout portant dans leur sommeil – a choqué le Brésil.

Un survivant affirme qu'il y avait au moins un policier parmi les tueurs. Une altercation a opposé, jeudi 22 juillet, une patrouille de policiers avec une bande d'enfants des rues. Vendredi dans la nuit, cinq hommes se sont approchés en voiture d'un groupe d'enfants qui dormaient sur un trottoir de l'avenue Président-Vargas, l'une des plus importantes voies de communication. *« Ils ont demandé « où est Marquihnos ? » et ont immédiatement commencé à tirer »*, raconte un témoin. Quatre enfants ont été tués sur le coup, deux autres pris en chasse et tués. Deux sont *morts après avoir été transportés* à l'hôpital. *« Ils étaient criblés de balles »*, a poursuivi ce témoin. Le commandant de la police Nilton Borges da Silva Filho a promis d'éclaircir les circonstances de ce drame.

Amnesty International a publié un rapport en octobre 1992 sur la torture, les meurtres ou la disparition de milliers d'enfants pauvres par des Escadrons de la mort composés de policiers. – *(AFP, AP.)*

ETATS-UNIS

Deux millions de dollars de prime après l'attentat contre le World Trade Center

Le gouvernement américain offre 2 millions de dollars de récompense pour *« toute information menant à l'arrestation, où que ce soit dans le monde »* d'un des principaux suspects dans l'attentat contre le World Trade Center qui a fait six morts et un millier de blessés en février à New-York.

Les Etats-Unis vont diffuser dans les prochains jours dans le monde entier un avis de recherches concernant Ramzi Ahmed Yousef, détenteur d'un passeport irakien le déclarant né le 20 mai 1967, a précisé vendredi 23 juillet le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry.

Le suspect réfugié en Irak

Sous le titre en caractère gras « Wanted » (« recherché »), une affiche, qui sera diffusée par le département d'Etat, montre la photo anthropométrique de Ramzi Ahmed Yousef, de face et de profil, présente son signalement ainsi que diverses identités qu'il a empruntées dans le passé. Il *« doit être considéré comme armé et extrêmement dangereux »*, précise le document.

Le suspect a pris la fuite et se trouve *« probablement au Moyen-Orient »*, a indiqué M. McCurry, appelant toute personne détenant des informations sur son compte à contacter le FBI, s'il se trouve sur le sol américain. A l'étranger, les personnes doivent s'adresser à la représentation américaine – consulat ou ambassade – la plus proche, a précisé le porte-parole.

Le *New York Times* avait écrit vendredi matin qu'un désaccord entre le département d'Etat et le FBI aurait facilité la fuite de Ramzi Ahmed Yousef, considéré par les enquêteurs américains comme l'une des figures centrales de l'attentat contre le World Trade Center.

Citant de hauts fonctionnaires ayant requis l'anonymat, le journal affirmait que ni le FBI ni le département d'Etat ne voulait alors débourser les 2 millions de dollars de récompense envisagée pour le retrouver... Toujours selon le *New York Times*, le suspect se serait réfugié en Irak.

Le FBI a d'autre part annoncé l'arrestation jeudi soir dans un motel du New Jersey de deux hommes qui seraient de nationalité égyptienne, Matawari Mohamed Saleh et Ashraf Mohammed, et seraient impliqués dans divers projets d'attentats terroristes à New-York.

□ **Le président Clinton a rendu un dernier hommage à son ami d'enfance Vince Foster.** – Le président Clinton a assisté, vendredi 23 juillet à Little-Rock (Arkansas), aux funérailles de son ami d'enfance Vince Foster, conseiller juridique adjoint de la Maison Blanche, qui s'était suicidé mardi (*le Monde* du 23 juillet). Très ému, M. Clinton a prononcé l'éloge funèbre, à l'issue d'un service œcuménique, dans la cathédrale Saint Andrews de Little-Rock. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens à la conquête du petit écran

Suite de la première page

Plus de cent cinquante journalistes palestiniens, naguère considérés comme une bande de renégats sans foi ni loi, sont aujourd'hui régulièrement accrédités auprès du bureau gouvernemental de presse à Jérusalem-Ouest (GPO).

C'est d'ailleurs dans le premier entretien jamais accordé par un premier ministre israélien à un quotidien palestinien – *Quds*, premier tirage des territoires avec trente mille exemplaires – qu'Itzhak Rabin a ouvert la sarabande des pionniers du petit soleil bleu. Si l'existence d'une télé palestinienne *« pourrait poser quelques problèmes à Israël »*, notamment en matière de censure politique, a dit le patron du gouvernement, *« nous sommes prêts, néanmoins, à en discuter »*, ajoute-t-il. Sous-entendu, avec ceux des Palestiniens qui négocient avec l'Etat juif au processus de paix de Washington.

Oh ! certes, il y a des questions plus urgentes à régler avant la signature d'un traité, même transitoire, entre Israël et les Palestiniens ! Mais les arrangements temporaires qui sont envisagés, et d'abord les élections internes prévues, pourraient bien ouvrir la voie au grand rêve de la colonisation audiovisuelle. La télé avant l'Etat ? *« Pourquoi pas ? »*, disent les intéressés. Les plans de travail et, surtout, les organigrammes sont prêts. Le jour où le coup de sifflet de départ sera donné, il faudra autant que possible être en avance sur les autres équipages.

« Pour l'instant, déclare Ouri Dromi, qui, en sa qualité de directeur du GPO, a beaucoup fait depuis un an pour ouvrir ses services aux Palestiniens, et qui aura son mot à dire avant la ruée, *j'ai dans mon tiroir une demi-douzaine de candidatures dûment explicitées, bien argumentées et parfaitement régularisées par des hommes de loi. Ces types-là sont sérieux et décidés. »* Euphémisme. Bien que les prétendants appartiennent tous à la mouvance nationaliste laïque de l'OLP, l'affrontement entre eux est *presque pire que celui qui les met* aux prises avec les islamistes du Hamas.

« Pas la peine d'aller voir X., il n'est pas sérieux, son projet n'existe que sur le papier, c'est du bla-bla. Y. ? Il cherche une niche pour s'y coucher. Untel ? Il ne s'intéresse qu'au fric, aucune conscience nationale. Tel autre ? Il est déjà vendu à l'étranger. » Perfidies, insultes, calomnies à tous les étages. Rigoureusement authentiques, les joyeusetés ci-dessus ont été faites en confidence. Impossible de les attribuer, sauf à déclencher des duels en série qui risqueraient de désertifier le PAP avant même le coup d'envoi.

On jugera que l'enjeu de la bataille est on ne peut plus sérieux, puisqu'il s'agit d'abord et avant tout d'argent. Une belle poignée d'écus que la CEE, dans sa grande générosité, va commencer de distribuer à certains des adversaires. Avec des règles d'attribution assez bizarres, voire obscures. Un exemple : 100 000 écus (environ 600 000 francs) en partie attribués à un journaliste arabe local, pour participer à la fabrication *« d'un documentaire qui comparera les relations transfrontalières entre l'Allemagne et le Danemark par rapport à celles d'Israël et des territoires occupés »*. Le rapport entre les deux ? Mystère.

« Unissez-vous », a rétorqué un haut fonctionnaire de la CEE à des Palestiniens qui venaient lui faire des critiques et quémander des fonds pour leurs propres projets. *« D'accord, mais cessez de nous diviser en finançant n'importe quoi »*, ont répliqué les autres.

Pas besoin d'antennes paraboliques

UHF, VHF, sponsoring, zapping, pub, Audimat, marketing, les pionniers du cru ont déjà digéré tout le sabir du modernisme télévisuel. Leur « cible », ce sont les millions d'Arabes qui vivent dans la région : près d'un million en Israël, près de deux en Cisjordanie et à Gaza, près de trois au Liban, un peu plus encore en Jordanie. Les distances sont courtes au Proche-Orient, et les résidents des territoires n'ont pas besoin d'antennes paraboliques pour capter, au sud, la télé égyptienne, au nord, celle de Beyrouth, au centre et à l'est, celle d'Amman. Et puis le public ciblé est d'ores et déjà équipé. Le parc de récepteurs, dans les seuls territoires occupés, couvre la majorité des familles.

Bien sûr, la plupart d'entre elles reçoivent déjà les émissions israéliennes en arabe. *« Mais la soupe qu'ils nous servent est tellement indigente et propagandiste* jugent, avec un rare ensemble, tous nos interlocuteurs, *que la place pour une station véritablement palestinienne existe, c'est sûr. »* D'ailleurs, un long essai qui vient juste de prendre fin a déjà été réalisé. Pendant six mois, Maher Shalabi, le correspondant local de Middle East Brodcasting Corporation (MBC), la jeune station arabe qui, de Londres, inonde toute la région et au-delà, a retransmis les émissions de son employeur sur un canal UHF squattérisé.

Retransmis à partir du logement de Maher à Ramallah, les programmes de MBC ont connu, semble-t-il, un très gros succès dans la région. Mais le jeune journaliste a fait deux erreurs. D'abord, il a intitulé sa station Télé-Ramallah, ce qui a déclenché de puissantes jalousies parmi ses concurrents potentiels – *« Comment ? la première télé palestinienne appartiendrait à des capitaux saoudiens ? Jamais ! »* Ensuite, il s'est mis en tête de diffuser aussi un service de télétexte avec des informations diverses sur les territoires.

L'armée israélienne qui, pour des raisons inconnues, fermait les yeux sur cette expérience depuis janvier 1993, a donné l'ordre, début juillet, d'y mettre fin sur-le-champ. Maher Shalabi est d'autant plus furieux que les très nombreux Israéliens qui ont la chance d'être câblés captent – dans l'illégalité la plus totale, mais c'est une autre histoire... – une quarantaine de chaînes internationales, dont MBC.

Mis à part ce projet, qui n'est pas définitivement enterré puisque l'armée n'a pas saisi le matériel de diffusion et que l'intéressé a déposé une demande de licence en bonne et due forme, deux autres prétendants, connus et donc potentiellement importants, sont en piste. L'un d'eux, Daoud Kuttab, est déjà un professionnel qui possède une petite maison de production indépendante – Al Quds Production – et qui a réalisé plusieurs documentaires dont certains ont été achetés par des chaînes étrangères notamment (Channel 4 en Grande-Bretagne).

Financement, censure et autocensure

Daoud Kuttab, qui a réalisé l'interview de M. Rabin, veut faire *« une télé indépendante, instituer une vraie culture de l'information, enraciner une tradition de démocratie »* chez les Palestiniens. A cette fin, il vient d'organiser un stage de formation de quinze jours pour une quarantaine de jeunes gens tentés par l'aventure télévisuelle. Prises de vues, montage, écriture, présentation. Les récipiendaires de cette expérience, en partie financée par la Suède, ont présenté au public, *le 19 juillet dans un théâtre* de Jérusalem-Est, les journaux et documentaires « à blanc » qu'ils ont fabriqués.

M. Kuttab est d'accord avec nombre de ses confrères pour reconnaître que les difficultés de la presse écrite nationale – moins de cinquante mille exemplaires vendus au total pour une quinzaine de publications – viennent autant des limites imposées par l'occupant que de celles qu'ils s'imposent eux-mêmes. On rit encore sans pitié dans les territoires sur le délai de plusieurs jours qui a précédé la simple publication, dans les journaux de Cisjordanie, de la photo de mariage d'Arafat avec Souha Tawil. Les heureux époux avaient beau sourire de toutes leurs dents à la « une » de toute la presse internationale, israélienne comprise, Abou Ammar – nom de guerre du chef de l'OLP – n'ayant pas donné son feu vert, personne n'osait publier ni la nouvelle ni le cliché.

Mais la centrale de Tunis finançant partiellement la plupart des feuilles locales, le lecteur a bien du mal à y trouver l'ombre d'une critique à l'endroit de ce qu'on appelle collectivement le « leadership ». *« On critique à peu près tout le monde, sauf nous-mêmes »*, résume Hannah Siniora. L'instrument-télé *changera-t-il cette situation ?* Le directeur d'*Al Fajr* n'y croit pas beaucoup et a décidé de se tenir à l'écart des projets en cours. *« Rappelez-vous que pour l'instant nous sommes dépourvus d'une police nationale dans les territoires*, s'excuse Daoud Kuttab. *Les journalistes palestiniens ne sont pas protégés pour leurs écrits. »*

En clair, dénoncez la corruption de tel ou tel notable arabe, ou les méthodes assassines de tel ou tel groupe de pistoleros, agissant bien sûr au nom de *« la résistance »*, et vous risquez vite de vous retrouver bastonné au coin d'une rue, voire attaqué chez vous à coups de hache par des Zorro de collines. Masqués, bêtes et méchants. Il y a des précédents. *« Nous ne sommes pas en France*, explique Radouane Abou Ayache, ancien *président*-fondateur de l'Association des journalistes palestiniens. *On ne peut pas avoir une télévision entièrement libre parce qu'on ne peut pas la financer tout seuls, c'est simple et c'est la réalité. »*

Aujourd'hui titulaire d'une petite agence de presse proche de l'OLP, Radouane Abou Ayache croit à l'avenir d'*« une télévision de caractère national qui devra servir le peuple tout entier et garantir la liberté d'expression de tous »*. M. Ayache a obtenu le feu vert écrit du « grand manitou » en personne pour superviser l'ensemble des expériences en cours. Mais il y a des résistances. Daoud Kuttab, lui, a le soutien de la Maison d'Orient, siège de ce qu'on appelle ici le *« gouvernement temporaire de Palestine »* dirigé par *Fayçal Husseini, numéro un de* l'OLP dans les territoires.

Quatrième pouvoir ou courroie de transmission des directives du pouvoir ? L'éternel débat s'ouvre enfin chez les gens de l'ouest du Jourdain. Qui sortira vainqueur de l'affrontement ? Qui deviendra le Citizen Kane de la terre sainte ? Le « shérif » israélien n'a pas encore tranché. Il n'est pas certain qu'il le fasse un jour.

PATRICE CLAUDE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Trois ministres défendent l'action d'Edouard Balladur

LIVRES POLITIQUES

CHATEAUBRIAND GRANDS ÉCRITS POLITIQUES

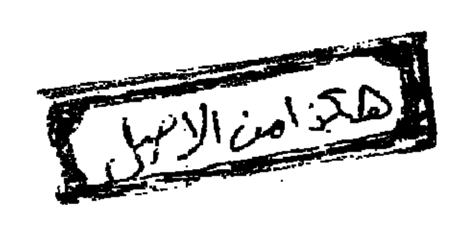
PENSÉES SUR LA POLITIQUE DE PASCAL

DU COMMUNISME

LECTURES de vacances. Pour ceux qui désirent se reposer de l'actualité sans rompre totalement avec les idées politiques, on a gardé quelques ouvrages sous le coude, pour la bonne bouche. Deux forts volumes et trois opuscules propres à exciter la curiosité, à satisfaire, surtout lorsque le temps n'est pas mesuré, le vice délicieux de la lecture, à distiller ce bonheur de communication intime avec l'universalité des idées et des sentiments qui vous saisit, pour peu que l'art de les exprimer s'en mêle.

Voici donc, pour commencer, les Grands Ecrits de Chateaubriand, en deux volumes de la superbe collection « Les acteurs de l'histoire » que dirige Georges Duby et qu'édite l'Imprimerie nationale. Une collection qui fait renaître, dans une présentation exceptionnelle par la qualité de la typographie, de l'impression et du papier, des documents de première importance, pour la plupart

Pour la bonne b



POLITIQUE

Le débat au sein de la majorité

Trois ministres défendent l'action d'Edouard Balladur

Les critiques qui se font jour, dans les rangs de la majorité, à l'encontre de la politique d'Edouard Balladur ont amené trois ministres, Bernard Bosson, Alain Carignon et Alain Lamassoure, à prendre la défense de l'action du gouvernement. Ministre des transports, de l'équipement et du tourisme, M. Bosson (UDF-CDS) a dénoncé, jeudi 22 juillet, sur RMC, *« le club des candidats »* à l'Elysée et *« les déçus de ne pas être ministres »*, dont les critiques vis-à-vis du gouvernement sont, selon lui, contraires à *« l'intérêt supérieur du pays »*.

M. Carignon (RPR), ministre de la communication, a souligné, au « Grand O » d'O'FM et de *la Croix*, qu'*« en trois mois le nombre de réformes proposées au Parlement est tout à fait considérable et tout à fait conforme aux engagements pris devant les Fançais début mars »*. Favorable à une liste unique RPR-UDF, conduite par M. Balladur, aux élections européennes de juin 1994, M. Carignon s'est déclaré *« persuadé que cette solution finira par s'imposer »*. M. Lamassoure (UDF), ministre délégué aux affaires européennes, avait déclaré lui aussi, le 20 juillet, sur France-Inter, qu'*« à partir du moment où l'ensemble de la majorité a le même programme européen pour les cinq ans à venir il n'y a aucune raison de faire plus d'une liste »*.

□ **M. Perben relance le « pacte de progrès » pour la Polynésie.** – Le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben, a ouvert, jeudi 22 juillet, une réunion de négociations, avec les principaux responsables polynésiens, les représentants de Matignon et ceux de huit ministères, sur le plan de relance annoncé lors de son voyage à Papeete, le 21 juin. Le gouvernement a repris à son compte les réformes engagées sous la forme d'un « pacte du progrès », conclu au début de cette année par les dirigeants locaux et le précédent gouvernement, à la suite de l'annonce de la suspension des essais nucléaires dans le Pacifique, qui fournissaient indirectement un tiers du budget du territoire.

□ **Le MRG réaffirme son soutien à Bernard Tapie.** – Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) a renouvelé l'expression de son soutien *« personnel et politique »* à Bernard Tapie, lors de la réunion de son bureau national, jeudi 22 juillet. *« C'est d'abord une manifestation de solidarité »*, a souligné Jean-François Hory, président du MRG, en regrettant que tous les responsables de gauche ne ressentent pas la nécessité de *« cet impératif de solidarité avec un ancien ministre du gouvernement de Pierre Bérégovoy »*. M. Hory a confirmé que Bernard Tapie pourrait porter les couleurs du MRG aux élections européennes de 1994 *« lorsque les instances l'auront décidé »*.

Alors que Jacques Toubon pourrait être candidat à la mairie de Nice

La fédération RPR des Alpes-Maritimes est dissoute

NICE

de notre correspondant régional

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a annoncé, vendredi 23 juillet, à Nice, la dissolution de la fédération des Alpes-Maritimes de son mouvement, parallèlement à la double démission, simultanée, de Christian Estrosi, député, et de Richard Giamarchi, conseiller général, de leurs fonctions de président et de secrétaire départementaux. En attendant de nouvelles élections internes, la fédération sera gérée par un chargé de mission national. M. Debré a indiqué que ces décisions avaient été prises à la suite *« d'un certain nombre de divisions et de querelles »* et pour donner *« un souffle nouveau au mouvement »*.

Après un audit politique, entrepris au lendemain des élections législatives, la direction nationale du RPR s'était résolue à apporter *« certains remaniements »* au sein de la fédération des Alpes-Maritimes, en proie à des divisions internes et dont plusieurs décisions, *en matière électorale*, avaient été jugées inopportunes (*le Monde* du 15 juillet). Il s'agit, en fait, d'une véritable « lessive », *avec la mise à l'écart de* MM. Estrosi et Giamarchi – le premier était en poste depuis quatre ans, le second depuis cinq ans – et la dissolution pure et simple du comité départemental, qui avait été renouvelé en juin dernier. La permanence du RPR, à Nice, qui se confondait avec celle de M. Estrosi, sera fermée, et le mouvement ne disposera provisoirement que d'une simple boîte postale.

Les apparences, certes, ont été sauves, puisque MM. Estrosi et Giamarchi ont, officiellement, présenté leur démission et que M. Debré leur a rendu un hommage appuyé, mais le secrétaire général adjoint du RPR n'a pas caché que ces *« changements politiques »* – qui, a-t-il souligné, *« n'ont rien à voir avec des affaires qui défraient la chronique niçoise »* – avaient été rendus nécessaires pour *« mettre un terme aux divisions et aux querelles inutiles et stériles »*. Il apparaît, en fait, que les dirigeants nationaux du RPR ont voulu donner une nouvelle image du mouvement, en rupture avec le système médeciniste, pour préparer, sur de nouvelles bases, les prochaines consultations électorales locales et nationales.

Dans l'immédiat, ce chambardement débouche sur le vide, puisque le successeur de M. Estrosi ne sera pas désigné avant plusieurs semaines par le nouveau comité départemental. Ce *« risque »*, reconnu par M. Debré, pourrait s'expliquer par la volonté du RPR *de faire place nette en faveur de* Jacques Toubon, ministre de la culture, niçois d'origine, dont le nom est fréquemment cité pour conduire une liste lors des prochaines élections municipales. *« Ce sujet n'est pas de ma responsabilité »*, a indiqué M. Debré. M. Estrosi a précisé qu'il s'effacerait devant M. Toubon *« si, le moment venu, il était mieux placé que* [lui] *pour rassembler les Niçois »*.

GUY PORTE

Prenant au mot Charles Pasqua

Charles Millon invite les habitants de Rhône-Alpes à débattre de l'aménagement du territoire

LYON

de notre bureau régional

Il y a tout juste deux ans, Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional, invitait les *quarante-deux mille élus de* Rhône-Alpes à se prononcer, par référendum, sur le *« permis de réussir »*, une série de propositions en faveur de l'éducation et de l'alternance. Il récidive sur un autre thème d'actualité : l'aménagement du territoire. A partir du mois de septembre, M. Millon a prévu de réunir à nouveau tous les élus, puis d'organiser, dans chacun des huit départements, des débats avec les habitants sur les conditions de vie, la répartition des activités, des services, des équipements, etc. A l'image des enquêtes d'utilité publique, il entend soumettre à la discussion, dans chaque mairie, les nouveaux « contrats globaux de développement » proposés aux communes et aux départements et que l'assemblée de Rhône-Alpes, à l'exception du Front national et du Parti communiste, a adoptés jeudi 23 juillet.

« Il faut que chaque citoyen s'approprie son propre espace et que l'égalité des chances soit assurée pour tous les habitants, quel que soit leur lieu d'habitat », a déclaré le président du conseil régional, en déplorant les conséquences de la désertification rurale et du malaise des banlieues. Considérant que la relance de la politique d'aménagement du territoire doit s'accompagner de nouveaux transferts de compétences et de moyens financiers en faveur des régions, il a répondu : chiche, M. Pasqua ! aux propositions faites par le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire à ce sujet, le 12 juillet. Il espère même que son initiative, relayée par une campagne médiatique pour *« mobiliser l'opinion »*, servira d'exemple dans les autres régions.

M. D.

La crise municipale dans le port de la Manche

Une lettre du maire de Boulogne-sur-Mer

Jean Muselet, maire de Boulogne-sur-Mer, nous a adressé, à la suite de l'article de notre envoyé spécial Daniel Carton, « Boulogne à marée basse » (le Monde *du 8 juillet), une lettre dans laquelle il écrit notamment :*

Pour information, je me permets de vous rappeler que j'ai été élu aux élections cantonales de mars 1992 avec 54 % des voix sur l'ensemble du canton de Boulogne-Le Portel et avec 57 % des voix sur le seul territoire de Boulogne, face au candidat socialiste, maire du Portel, qui s'est trouvé minoritaire dans sa propre commune. Pensez-vous que, si Boulogne se *« mordait les doigts »* de son choix, les électeurs m'auraient renouvelé leur confiance, au plus fort de la crise municipale, trois ans après les élections de 1989 ?

En ce qui concerne l'équipe municipale, que M. Girard *[adjoint au maire]* qualifie *« de bric et de broc »*, je tiens à signaler que je reste entouré d'adjoints et de conseillers municipaux de grande qualité, qui effectuent un travail remarquable, et que, contrairement à ce qu'affirme M. Carton, je ne gère pas les affaires de la mairie *« seul ou presque, avec trois adjoints, trois anciens employés »* dans mes supermarchés. M. Carton aurait peut-être pu prendre la peine de rencontrer les adjoints en question; il aurait découvert que, si l'un d'entre eux est, effectivement, employé aux supermarchés PG, les autres exercent des emplois totalement indépendants, sans aucun lien passé ou présent avec mes activités commerciales.

M. Carton évoque, également, *« trois autres adjoints* [qui] *ont adhéré au Front national, sans que nul ne s'en émeuve outre mesure »*. Je tiens ici à apporter la rectification suivante : il s'agit, en fait, d'un seul adjoint, M. Edmond Geneau, et de deux conseillers municipaux [...]. Dès que j'ai été informé de l'adhésion de M. Geneau au Front national, je lui ai immédiatement retiré ses délégations d'adjoint. En ce qui concerne les deux conseillers municipaux, n'étant titulaires d'aucune délégation, je n'ai pu que dénoncer publiquement ce que je considérais comme une trahison par rapport aux électeurs qui les avaient élus sur une liste apolitique.

[M. Muselet a été élu conseiller général, au second tour de scrutin, le 29 mars 1992, dans le canton du Portel, nouvellement créé et qui comprend la commune chef-lieu et une partie de Boulogne, correspondant à peu près au quart de la population de la ville.

Outre un adjoint au maire, Michel Gorée, un conseiller municipal délégué, Hervé Gazengel, et deux conseillers municipaux sans délégation, Hervé Amat et Daniel Guibon, sont ou ont été employés par la chaîne de supermarchés PG, que dirige M. Muselet.

S'il est vrai que M. Geneau s'est vu retirer ses délégations d'adjoint après son adhésion au Front national, cela ne l'a pas empêché d'être désigné par la municipalité, avec deux conseillers municipaux ayant également rejoint le parti d'extrême droite, Jacques Fourny et Albert Lasselle, comme représentant de la ville au comité de district. – D. C.]

Accusant de plagiat l'auteur de « Verbatim »

Elie Wiesel se dit « approuvé » par M. Mitterrand dans son différend avec Jacques Attali

L'*International Herald Tribune* a publié, vendredi 23 juillet, un article annonçant qu'il avait été *« recommandé à Attali de retirer »* de la vente son livre *Verbatim* (Fayard), chronique des premières années de la présidence de François Mitterrand, à la suite des accusations de plagiat formulées en mai dernier par l'écrivain Elie Wiesel et l'éditrice Odile Jacob (*le Monde* des 20 et 21 mai). Le quotidien américain publié à Paris précisait que, selon Elie Wiesel, M. Mitterrand avait *« pressé son ancien collaborateur de présenter des excuses »* pour les emprunts qu'il avait faits indûment à des entretiens du président avec l'écrivain.

Cette information, aussitôt contestée de *« source proche »* de M. Attali et par un communiqué des éditions Fayard, reposait sur une déclaration de M. Wiesel, indiquant que M. Mitterrand *« acceptait absolument son point de vue et lui donnait raison »* dans sa demande d'excuses publiques, d'interruption de la diffusion du livre et de retrait des quarante-trois passages incriminés. *« C'est tout ce que j'ai dit*, nous a précisé l'écrivain, joint par téléphone aux Etats-Unis. *Cela ne signifie pas que le président ait demandé quoi que ce soit à Jacques Attali. »* Reçu par M. Mitterrand le 15 juin dernier, à Paris, M. Wiesel avait parlé avec lui des suites qu'ils allaient donner au livre d'entretiens qu'ils avaient prévu de composer ensemble et de faire paraître aux éditions Odile Jacob.

Aucun commentaire de l'Elysée

A la fin de l'entrevue, selon M. Wiesel, ce dernier avait présenté à son hôte le texte de sa réponse à une proposition de compromis qui lui avait été communiquée par *« un intermédiaire »* entre M. Attali et lui-même. Le président, déclare l'écrivain, *« a approuvé mon point de vue »*. Il avait ajouté, toujours selon M. Wiesel, qu'il serait difficile d'obtenir de M. Attali le retrait de son livre de la vente jusqu'à l'impression d'une nouvelle version.

A l'Elysée, où le président démissionnaire de la BERD a été reçu jeudi 22 juillet par le chef de l'Etat, on se refusait, vendredi, à tout commentaire sur un sujet qui *« concerne des personnes privées »*.

P. J.

□ **Henri Emmanuelli a reçu l'investiture des militants de sa circonscription.** – Henri Emmanuelli, qui s'était démis de son mandat de député à la suite de son renvoi en correctionnelle dans l'affaire Urba (*le Monde* du 10 juillet), a été désigné à l'unanimité, jeudi 22 juillet, par les militants socialistes de la troisième circonscription des Landes, comme candidat à l'élection législative partielle provoquée par sa démission et qui devrait être organisée à la mi-septembre.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

CHATEAUBRIAND GRANDS ÉCRITS POLITIQUES
présenté par Jean-Paul Clément.
Imprimerie nationale,
deux volumes, 300 et 796 pages,
170 F l'exemplaire.

PENSÉES SUR LA POLITIQUE DE PASCAL, *Rivages poche,*
120 pages, 55 F.

DU COMMUNISME
d'Adolphe Thiers,
Terrain vague, 62 pages, 64 F.

Pour la bonne bouche

LECTURES de vacances. Pour ceux qui désirent se reposer de l'actualité sans rompre totalement avec les idées politiques, on a gardé quelques ouvrages sous le coude, pour la bonne bouche. Deux forts volumes et trois opuscules propres à exciter la curiosité, à satisfaire, surtout lorsque le temps n'est pas mesuré, le vice délicieux de la lecture, à distiller ce bonheur de communication intime avec l'universalité des idées et des sentiments qui vous saisit, pour peu que l'art de les exprimer s'en mêle.

Voici donc, pour commencer, *les Grands Ecrits* de Chateaubriand, en deux volumes de la superbe collection *« Les acteurs de l'histoire »* que dirige Georges Duby et qu'édite l'Imprimerie nationale. Une collection qui fait renaître, dans une présentation exceptionnelle par la qualité de la typographie, de l'impression et du papier, des documents de première importance, pour la plupart épuisés, introuvables ou quasiment inaccessibles.

Jean-Paul Clément, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur de la Maison de Chateaubriand, présente les textes retenus (sur Bonaparte et les Bourbons, sur la monarchie constitutionnelle, sur le bannissement de Charles X) et leur auteur, ce gentilhomme-citoyen *« ultra pour les libéraux, libéral pour les ultras, de toute manière inclassable »*. Un auteur engagé, tiraillé entre deux mondes ou, comme il se définissait lui-même, *« nageur entre deux rives »*. Toute la politique de Chateaubriand, explique Jean-Paul Clément, *« est bâtie sur une dialectique de la rupture et de la continuité »*. Sa modernité, en tant qu'écrivain politique, est, ajoute-t-il, d'avoir *« entre une souveraineté de droit divin, frappée d'une caducité définitive, et la souveraineté populaire qu'il rejette de toujours »* introduit le pouvoir de l'opinion comme un instrument de régulation, en lui donnant *« existence, forme, moyens et influence »*, et en mettant à son service tout son talent.

Le lecteur a toute facilité pour se plonger, selon son gré et son humeur, dans ces pages d'une histoire en train de se faire car des préambules et des notes lui en situent le contexte. Pour le reste, *il suffit de se laisser prendre par la* prose de François-René écrivant par exemple à des correspondants : *« Nous parlerons du temps qui sera le vôtre, plus souvent encore du temps qui a été le mien. Le passé est un vieillard vénérable : il nous raconte à nos foyers ce qu'il a vu ; il nous instruit en nous amusant par ses récits, ses idées, son langage, ses manières, ses vêtements d'autrefois, mais il est sans force : aurions-nous peur de ce contemporain de nos pères, qui déjà les aurait rejoints s'il n'était immortel, et qui n'a d'autorité que celle de leur poussière ? Comme lui, messieurs, je suis d'un autre siècle, et cependant, pour mon malheur, je reste jeune quand je n'ai plus d'avenir. »*

Un autre auteur politique moins attendu dans ce rôle : Pascal, dont André Comte-Sponville a regroupé les écrits dispersés et les *Trois Discours sur la condition des Grands* pour illustrer cet aspect méconnu de notre penseur. *« La politique n'est pas tout chez Pascal. Mais elle n'est pas rien : c'est ce que j'ai voulu rendre manifeste »*, indique-t-il. La beauté de la langue est aussi au rendez-vous dans ce petit livre. On l'ouvre au hasard et on lit : *« L'empire fondé sur l'opinion et l'imagination règne quelque temps, et cet empire est doux et volontaire ; celui de la force règne toujours. Ainsi l'opinion est comme la reine du monde, mais la force en est le tyran. »*

Une curiosité : Adolphe Thiers a publié en 1845 une réfutation du communisme en réponse à Marx et à Proudhon. En une soixantaine de pages, il entendait démontrer, en faisant la preuve par l'absurde, l'impossibilité d'organiser la société sur des principes niant la propriété et instaurant la communauté des biens. La lecture de ce texte théorique, affirmant que le communisme obligerait au travail et à la jouissance en commun, bannirait la liberté individuelle et la famille et imiterait à contre-sens la vie monastique, éclaire étrangement les débuts, dont on connaît la suite, de la grande confrontation politique et philosophique qui a marqué la fin du dix-neuvième et le vingtième siècle.

L'art du mensonge politique est de toute éternité. Les règles principales en ont été recensées dans un court pamphlet attribué faussement à Jonathan Swift, mais bien dans la manière des *Instructions aux domestiques*. Les éditions Jérôme Millon et Jean-Jacques Courtine font revivre ce document de 1733 qui, en fait, invitait ses lecteurs à souscrire à l'édition d'un traité plus conséquent. Le projet reste alléchant : on pourrait reprendre la souscription avec, bien sûr, l'accord formel de Swift.

COMMUNICATION

Le bilan 1992 de la chaîne cryptée vu par le CSA

Les lauriers de Canal Plus

Le bilan de l'exercice 1992 de Canal Plus qu'a publié le 23 juillet le Conseil supérieur de l'audiovisuel est très favorable à la chaîne cryptée. Le conseil salue les progressions du chiffre d'affaires, du bénéfice, des abonnements (qui dépassent 3,7 millions), la stratégie de développement à l'étranger, dans les chaînes thématiques, les décodeurs et la production cinématographique (*le Monde* du 2 avril). Il constate que la chaîne reste fidèle à ses choix de programmation (44 % de cinéma, 12 % de sport), et qu'elle a respecté l'ensemble de ses obligations en cette matière, avec notamment 60,44 % de films d'origine européenne et 43,55 % d'expression originale française.

Le conseil relève qu'il manque 140 000 francs (sur 1 366,5 millions...) pour que Canal Plus remplisse tout à fait son obligation de consacrer 20 % de son chiffre d'affaires à des achats de droits de films ; de même, il manque 2,37 millions (sur 612) d'achat de films français pour atteindre l'obligation de 45 %. Mais le CSA n'en tient pas rigueur à la chaîne, qui s'est engagée à rattraper ces déficits en 1993. Pour les programmes, le CSA demande à Canal Plus d'être vigilante sur ceux qui peuvent heurter enfants et adolescents, dans la journée notamment. Et il réitère ses réserves sur la diffusion mensuelle d'un film pornographique, *« compte tenu de l'insuffisance du système de cryptage actuel »*. Enfin, il suggère que Canal Plus soit autorisée à diffuser quelques programmes en clair en soirée – ce qu'elle a fait deux fois en infraction en 1992, pour le jubilé de Serge Blanco et un concert de Michael Jackson.

M. C. I.

Les regrets audiovisuels de Michel Rocard

Le président de la direction nationale du Parti socialiste, Michel Rocard, a déclaré vendredi 23 juillet à Avignon que *« la politique de l'audiovisuel est entièrement à repenser »*, car, *« s'il y a une faiblesse dans la politique culturelle menée par la gauche pendant dix ans, c'est dans ce domaine qu'elle se trouve »*. Trop préoccupés par l'indépendance de l'information, les hommes politiques *« n'ont pas pleinement mesuré l'enjeu culturel que représente l'audiovisuel »*, a estimé M. Rocard, en reconnaissant sa propre part de responsabilité.

Evoquant *« le plan stratégique pour le XXI[e] siècle publié par la BBC »*, qui insiste tout particulièrement sur la qualité culturelle des programmes et préconise d' *« abandonner le commercial, les jeux, les soap-opéras, au profit des missions de culture »*, il a dit qu' *« il n'en attendait pas moins du service public français »*.

« La France n'a pas assez investi dans les programmes, elle n'a pas su donner la priorité au contenu, consacrant nos efforts financiers aux équipements, câble, satellites, TVHD, sans souci de la culture qu'ils auraient à diffuser », a poursuivi M. Rocard. *« Il est temps de renverser la vapeur : la défense de la création culturelle est du même ordre que la défense du territoire »*, a-t-il conclu, en évoquant les négociations du GATT.

SOCIÉTÉ

L'affaire du match Valenciennes-OM

Jean-Pierre Bernès ne pourra plus rencontrer Bernard Tapie

Après la polémique sur la présence de Jean-Pierre Bernès sur le *Phocéa*, le parquet général de Douai a indiqué, vendredi 23 juillet, que le directeur général de l'OM ne pourrait plus rencontrer le président du club à partir du début de la semaine. Un nouvel élément pourrait appuyer les accusations de Boro Primorac, ex-entraîneur de Valenciennes, dans le cadre de l'enquête sur la subornation de témoin.

Jean-Pierre Bernès avait-il le droit de rencontrer Bernard Tapie, jeudi 22 juillet, dès le soir de sa remise en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai ? La présence du directeur général de l'OM, mis en examen pour *« corruption active »* sur le bateau du président du club, le *Phocéa*, a suscité une polémique sur les conditions du contrôle judiciaire de M. Bernès, vendredi 23 juillet.

L'arrêt de mise en liberté de la chambre d'accusation, présidée par Jacques Michel, précisait en effet que Jean-Pierre Bernès ne pouvait rencontrer *« les personnes mises en examen et les témoins entendus dans le cadre de l'information pour corruption de salariés »*, menée par le juge Bernard Beffy. Or, Bernard Tapie a été entendu comme témoin dans le cadre de l'information sur la tentative de subornation de témoin présumée, jointe au dossier par un réquisitoire supplétif à la suite des accusations de l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac.

Le parquet général de Douai indiquait donc, vendredi soir à l'AFP, que Jean-Pierre Bernès n'aura désormais plus le droit de rencontrer Bernard Tapie dès que l'arrêt de la chambre d'accusation, chargée de vérifier les conditions du contrôle judiciaire, lui aura été notifié par écrit, en début de semaine prochaine.

Gaffe ou provocation, la présence de Jean-Pierre Bernès sur le *Phocéa* pourrait également attirer d'autres ennuis à Bernard Tapie. Après la plainte de la direction de France 3 Méditerranée pour destruction de matériel, le syndicat national des journalistes et le SNJ-CGT de France 3 se sont portés partie civile contre le président de l'OM pour *« atteinte à la liberté de la presse »* après *« l'agression caractérisée »* dont ont été victimes deux journalistes de la station régionale.

Jeudi soir, le député (RL) des Bouches-du-Rhône, accompagné de son attaché parlementaire, Marc Fratani, s'étaient dirigés à bord d'un canot vers la vedette louée par les deux journalistes, qui se trouvaient à proximité du *Phocéa*, avant d'y monter et de jeter leur caméra par-dessus bord (*le Monde* daté 24 juillet). *« Qu'un ancien ministre, autrefois responsable des deniers publics, saborde le matériel du service public me semble tout à fait inadmissible »*, a expliqué le reporter Gérard Mattera. Le 7 juillet, Bernard Tapie avait déjà foncé en voiture vers un journaliste de France 2 qui tentait de le filmer dans la cour de sa société à Paris.

Le coup de téléphone de Marc Bourrier

Du *Phocéa*, Jean-Pierre Bernès a également multiplié les déclarations sur l'affaire du match Valenciennes-OM. Le numéro trois de l'OM a demandé au juge d'instruction Bernard Beffy de *« déployer autant d'efforts et de moyens que ceux engagés contre l'OM pour enquêter sur ceux qui avaient un vrai mobile pour truquer le match VA-OM »*. *« Moi*, a-t-il ajouté, *je n'ai pas parié 1 million de francs, à six contre un, aux Lloyd's, sur le maintien de Valenciennes en 1re division. »*

Jean-Pierre Bernès faisait ainsi allusion au contrat d'assurance, souscrit auprès d'une société d'assurances anglo-belge, dont le président de l'USVA, Michel Coencas, avait confirmé l'existence début juillet (*le Monde* daté 3 juillet). M. Coencas avait précisé que la Ligue nationale de football était au courant de ce contrat – une sorte de pari sur les résultats d'un club, – très courant en Grande-Bretagne.

Enfin, un nouvel élément pourrait renforcer les accusations de Boro Primorac, qui doit être entendu lundi 26 juillet par le juge Beffy, dans l'affaire de la subornation de témoin, qui concerne directement Bernard Tapie. L'ancien entraîneur de Valenciennes accuse le président de l'OM de l'avoir reçu dans son bureau parisien pour lui demander de *« porter le chapeau »* dans l'affaire de corruption présumée.

Or, selon le quotidien *Libération* du samedi 24 juillet, Boro Primorac a précisé aux enquêteurs du SRPJ de Lille, au cours de son audition du 13 juillet, que, pendant cette entrevue, dont Bernard Tapie nie la réalité, le président de l'OM aurait été interrompu par un appel téléphonique de Marc Bourrier, le nouvel entraîneur de l'OM.

Celui-ci a été récemment interrogé par les enquêteurs. Le 17 juin, jour de l'entrevue supposée entre Bernard Tapie et Boro Primorac, Marc Bourrier se trouvait dans un hôtel d'Alès. Le relevé téléphonique de l'hôtel, qui pourrait prouver l'existence de ce coup de fil et appuyer la version de plus en plus précise de Boro Primorac, n'aurait pas encore été saisi.

J. Fe.

Plus de 1 700 morts ou disparus

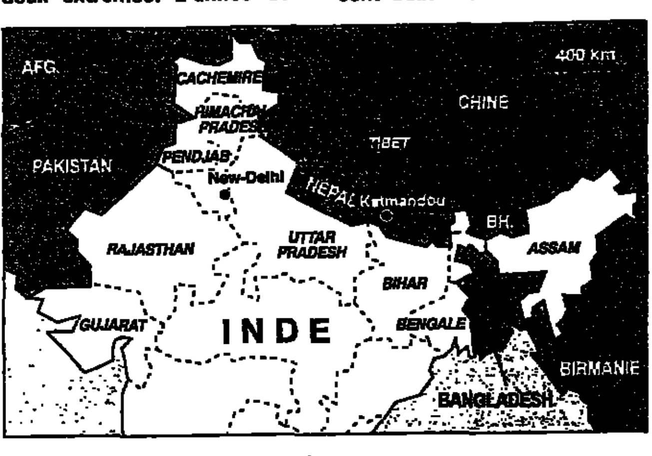
Mousson meurtrière en Inde et au Népal

Plus de mille sept cents morts ou disparus, des millions de sans-abri, des régions entières coupées du monde, des millions de dollars de récoltes perdus, des centaines de milliers de têtes de bétail noyées : tel est le bilan, encore provisoire, de la terrible mousson qui ravage depuis le début de juillet le nord de l'Inde, le Népal et le Bangladesh.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Trop ou trop peu : dans le sous-continent indien, la mousson hésite parfois entre ces deux extrêmes. L'année dernière, on redoutait – à tort – une sécheresse. Cet été, l'abondance des pluies a tourné à la catastrophe : les inondations seraient d'une ampleur sans précédent depuis des décennies car, cette fois, c'est l'ensemble des régions sud-himalayennes et de la plaine indo-gangétique qui est touché.



On compte déjà plus de 1 700 morts ou disparus. Pour l'Inde seulement, plus de six cents personnes sont mortes, dont une centaine au cours des dernières quarante-huit heures, en raison de la montée des eaux dans les Etats du Bengale et de l'Assam. Les autorités de l'Assam ont dû prendre la décision d'ouvrir les vannes de certains barrages, rapporte l'agence de presse indienne PTI, une décision qui n'arrange guère les affaires du Bangladesh, situé juste au sud de l'Assam et où deux cent cinquante personnes ont déjà trouvé la mort. Plus de deux mille Bangladais avaient péri en 1988 lors d'inondations catastrophiques dans ce pays-delta, traversé par des fleuves au débit impressionnant durant la saison des pluies.

La situation semble cependant s'être améliorée ces derniers jours dans le reste des Etats du nord de l'Inde, notamment au Pendjab où l'on déplore plusieurs centaines de victimes. Les conséquences des inondations dans cet Etat, considéré comme le *« grenier »* de l'Inde, vont toutefois avoir de très graves répercussions sur l'économie du pays tout entier : une grande partie des récoltes ont été noyées. Le Rajasthan – d'ordinaire l'un des Etats les plus secs de l'Inde –, le Gujerat, l'Himachal Pradesh et l'Uttar Pradesh, le Cachemire et le Bihar ont, eux aussi, été sévèrement touchés par la montée des eaux depuis le début juillet.

Katmandou coupée du monde

Mais c'est le royaume himalayen du Népal qui semble avoir été le plus gravement atteint. En deux jours, le bilan des victimes a doublé et le chiffre de sept cent soixante et un morts et disparus, annoncé par la police, risque d'augmenter encore prochainement.

Dans ce pays où de nombreuses régions restent toute l'année inaccessibles en raison de la difficulté du terrain, les informations ne parviennent, en effet, que difficilement. De nombreux glissements de terrain se sont produits dans les zones montagneuses où les rivières ont brusquement gonflé, emportant maisons, routes et ponts. Dans les jungles de la plaine du Terai, au sud, des districts entiers sont sous l'eau. Katmandou, la capitale, reste coupée du monde, les ponts de la grand-route reliant le royaume enclavé à l'Inde voisine ayant été détruits.

La mousson s'est pourtant déplacée vers l'ouest, jeudi 22, et les hélicoptères de l'armée népalaise ont pu commencer, le lendemain, leurs opérations de sauvetage. Le premier ministre, Girija Prasat Koirala, et les membres de son cabinet ont annoncé qu'ils allaient verser la moitié de leur salaire de ce mois pour contribuer à un fonds d'urgence aux sinistrés. Katmandou connaît de sérieux problèmes d'approvisionnement et les prix des biens de première nécessité ont brutalement augmenté depuis le début de la semaine.

BRUNO PHILIP

La réforme de la procédure pénale

Les avocats protestent contre les restrictions en matière de garde à vue

Selon la Conférence des bâtonniers, qui regroupe tous les barreaux de France à l'exception de celui de Paris, plus d'une trentaine de barreaux avaient cessé les permanences de garde à vue vendredi 23 juillet. Réunie en assemblée générale à Paris le 10 juillet, la Conférence avait demandé aux barreaux de suspendre les permanences à partir du 15, afin de protester contre les restrictions apportées par le texte réformant la procédure pénale. Adopté par les députés et les sénateurs le 13 juillet, le nouveau texte a été soumis au Conseil constitutionnel.

Répondant à l'appel de la Conférence des bâtonniers, qui demandait la suspension des permanences de garde à vue afin de protester contre les nouvelles dispositions du code de procédure pénale, les bâtonniers ont peu à peu interrompu les tours de garde mis en place il y a quatre mois. *« Depuis le 1er mars, date de l'introduction de l'avocat en garde à vue, nous avions en permanence trois avocats disponibles, afin de pouvoir répondre à la demande des gardés à vue*, note ainsi le bâtonnier d'Aix-en-Provence, Me Henri Mimran Valensi. *Depuis le 19 juillet, tout est supprimé. Les avocats qui le souhaitent peuvent bien entendu se rendre dans les commissariats et les gendarmeries pour assister leurs clients, mais les commissions d'office sont interrompues. »* Selon la Conférence des bâtonniers, le mouvement s'est rapidement étendu : vendredi 23 juillet, une trentaine de barreaux auraient ainsi suspendu les permanences de garde à vue.

D'Evry à Saintes, en passant par Vesoul, Toulouse, Sarreguemines ou Bobigny, les avocats protestent contre les restrictions récemment introduites par les députés et les sénateurs en matière de garde à vue. Dans un texte adopté le 13 juillet, le Parlement revient en effet sur la plupart des acquis de la loi du 4 janvier, qui introduisait pour la première fois en France l'avocat en garde à vue.

Défenseur ou « complice »

Alors que le texte actuellement en vigueur autorise l'avocat à intervenir à partir de la vingtième heure, celui qui vient d'être adopté précise qu'il ne pourra se rendre en garde à vue qu'à partir de la trente-sixième heure, c'est-à-dire après une éventuelle prolongation, en cas d'association de malfaiteurs, de proxénétisme aggravée, d'extorsion de fonds ou d'infraction commise en bande organisée. *« [La définition de ces infractions] est imprécise et laissée à la discrétion des services de police ou de gendarmerie, en un temps où le dossier d'enquête n'est pas encore constitué*, note Me Mimran Valensi dans une lettre adressée le 21 juillet à tous ses confrères. *Il en résulte, qu'en fait, l'intervention de l'avocat sera soumise à la volonté de l'officier de police judiciaire qui a la possibilité de placer en garde à vue toute personne, sans véritable contrôle, en l'absence de critères bien définis. L'avocat ne pourra donc intervenir que très rarement dans les affaires les plus graves, ce qui est à la fois inadmissible et paradoxal, alors que les avocats avaient accepté d'intervenir à la vingtième heure à la condition que soit respectée une égalité complète de traitement pour toutes les personnes retenues en garde à vue. »*

Pour le terrorisme ou le trafic de stupéfiants, les restrictions sont plus sévères encore : l'avocat, qui ne peut actuellement intervenir qu'à partir de la vingt-quatrième heure, sera désormais purement et simplement interdit. *« Les discriminations sur l'heure d'intervention de l'avocat selon la nature présumée des infractions éventuelles* [rompent] *l'égalité de traitement des citoyens devant la loi pénale »* notait la Conférence des bâtonniers le 10 juillet. *« Il y a là une suspicion inadmissible*, ajoute le bâtonnier du barreau de Montpellier, Me Gérard Christol. *Dans ces affaires difficiles, on sous-entend que l'avocat est dangereux. Il n'est pas considéré comme un défenseur, mais comme un complice. »*

La garde à vue est sans doute le point le plus sensible, mais les organisations d'avocats dénoncent également d'autres dispositions. Il y a à peine un mois, l'ensemble des organisations professionnelles et syndicales, du Conseil national des barreaux aux avocats conseils d'entreprise en passant par le Syndicat des avocats de France (SAF) et la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) avaient proclamé leur attachement à la loi du 4 janvier, mais leurs revendications n'ont pas été entendues.

La possibilité, pour les avocats, de faire des demandes d'investigation au cours de l'instruction a ainsi été maintenue, mais le juge d'instruction a retrouvé le pouvoir de mettre en détention et les nullités « textuelles », qui entraînent l'annulation automatique des procédures qui violent certains articles du code de procédure pénale, ont été supprimées. Dénonçant ces *« entraves très graves et inacceptables aux droits de la défense »*, la Conférence des bâtonniers envisageait, le 10 juillet, *« une mobilisation générale des barreaux »* pour le mois de septembre.

ANNE CHEMIN

A Grenoble

M. Carignon désavoué après son refus d'une inhumation dans le « carré juif » du cimetière

Le tribunal administratif de Grenoble a estimé, dans un jugement prononcé le 5 juillet, que le maire de Grenoble ne pouvait pas refuser l'inhumation d'un enfant de deux ans, décédé accidentellement, dans le « carré juif » du cimetière de la ville. Alain Carignon (RPR) se fondait sur un arrêté municipal, pris en 1973, qui prévoit que toute délivrance d'un permis d'inhumer dans ce « carré » est subordonné à l'accord du rabbin de la cité dauphinoise. Celui-ci avait estimé que le petit Eric Dumont ne pouvait pas être considéré comme juif, aux yeux de la loi religieuse, puisque sa mère n'était pas juive. Les parents de l'enfant avaient attaqué la décision du maire de Grenoble devant le tribunal administratif. Ce dernier a jugé que l'élu *« pour refuser d'attribuer une concession dans le « carré juif », où les requérants la désiraient, pouvait tenir compte des nécessités de l'ordre public, mais qu'il ne pouvait, sans excéder ses pouvoirs, écarter ladite demande, en se fondant exclusivement sur la circonstance que les autorités religieuses déniaient l'appartenance de la personne décédée à la confession israélite »*. – *(Corresp.)*.

□ **La réglementation sur les déchets radioactifs se met en place.** – Un décret relatif à la procédure de création des laboratoires souterrains, dans lesquels seront menées les recherches nécessaires à la gestion des déchets radioactifs de haute activité et à vie longue, est publié au *Journal officiel* du 23 juillet. Ce décret, le dernier d'une série de quatre (*le Monde* du 7 janvier) définit le cadre réglementaire relatif à la création de ces laboratoires prévus par la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion et le stockage des déchets radioactifs. Deux laboratoires souterrains devraient être construits pour mener ces recherches. Un médiateur, Christian Bataille, consulte actuellement pour le choix des sites de ces laboratoires, dans lesquels n'entrera aucune matière nucléaire.

EN BREF

□ **Un cinquième lycéen mis en examen dans l'affaire du viol de Toulouse.** – Un cinquième lycéen toulousain, sur les huit suspectés d'avoir fait subir à une camarade, au cours de deux soirées privées, des violences sexuelles, a été mis en examen, vendredi 23 juillet, pour viol et attentat à la pudeur. Ce lycéen, élève du lycée privé catholique du Caousou à Toulouse, majeur au moment des faits, a été laissé en liberté après avoir été présenté devant le juge délégué qui devait décider de son éventuelle mise en détention. Au total, cinq lycéens ont été mis en examen dans cette affaire : le premier, mardi, pour viols avec violence et outrage à la pudeur, le second, mercredi, pour complicité de viols, et deux autres, le même jour, pour attentats à la pudeur. Deux d'entre eux avaient été brièvement placés en détention provisoire avant d'être remis en liberté par le juge délégué. Le parquet, qui avait requis des mandats de dépôt, avait fait appel de cette décision.

□ **Plus de quatre cents kilos de cocaïne saisis par les douaniers à Perpignan.** – Un chargement de 406 kilos de cocaïne a été saisi par les douaniers, mardi 20 juillet, au péage autoroutier de Perpignan (Pyrénées-Orientales), dans un camion de déménagement immatriculé en Italie. Son conducteur, Mario Benzi, un Italien âgé de quarante-huit ans, a été mis en examen pour infractions à la législation sur les stupéfiants et écroué, vendredi 23 juillet, par Claude Gauze, juge d'instruction à Perpignan. C'est à la suite d'un contrôle *« de routine »*, selon la direction générale des douanes, de ce camion en provenance d'Espagne que des paquets plastifiés contenant la cocaïne ont été découverts. Au prix de la revente au détail, le montant de cette marchandise peut être évalué à quelque 400 millions de francs.

□ **Trois autonomistes corses écroués pour racket.** – Les trois autonomistes corses qui avaient été interpellés le 18 juillet en flagrant délit de racket près de Bastia (*le Monde* du 22 juillet) ont été placés, vendredi 23 juillet, sous mandat de dépôt par un juge délégué du tribunal de Paris, Pierre Renard-Payen. Roch Rogliano, Xavier Giovanetti, tous deux connus pour avoir été militants du FLNC, et Nicolas Pinzuti avaient été auparavant mis en examen pour *« recel de vols, tentative d'extorsion de fonds, association de malfaiteurs, et infraction à la législation sur les armes, infractions en relation avec une entreprise terroriste »*, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Armés et circulant à bord d'un véhicule volé, ces trois hommes avaient été interpellés alors qu'ils tentaient d'extorquer une somme de 200 000 francs au propriétaire italien d'une villa corse, qui avait été visée par deux attentats en juin et juillet.

□ **Un dirigeant présumé d'un mouvement turc d'extrême gauche écroué à Paris.** – Trois ressortissants turcs, dont l'un est un dirigeant présumé du mouvement d'extrême gauche Dev-Sol, ont été interpellés le 18 juillet à Paris, puis mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* par le juge René Le Loire, et écroués. Deux d'entre eux, Husseyn Samtepe, domicilié dans le Haut-Rhin, responsable présumé de Dev-Sol, et Husseyn Ecer, domicilié en Seine-et-Marne, étaient armés lorsqu'ils firent l'objet d'un contrôle de routine par des gardiens de la paix dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Ils ont également été mis en examen pour infraction à la législation sur les armes.

□ **Les ventes de tabac en France ont baissé de 2,8 % au cours du premier semestre 1993.** – Le marché du tabac a reculé en France de 2,8 % entre le premier semestre 1992 et le premier semestre 1993, les ventes ayant chuté de 51 250 tonnes à 49 860 tonnes, vient d'annoncer le centre de documentation et d'information sur le tabac. La consommation de cigarettes a baissé de 3,3 % (46,36 milliards d'unités vendues contre 47,88 milliards) et celle des cigares de 3,6 %. Les ventes de tabac à rouler ont, en revanche, progressé de 7,3 %. Les taxes prélevées par l'Etat sur les produits du tabac, évaluées à 19,6 milliards de francs au 21 juillet 1993, ont augmenté, dans le même temps, de 1,9 %.

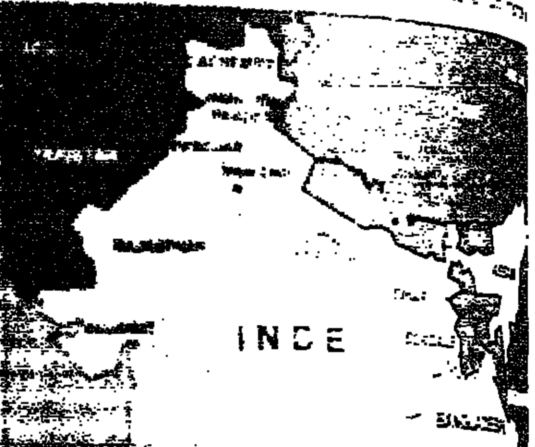
Les projets de Mme Veil

2 milliards de francs seront confiés aux préfets pour la politique de la ville

Simone Veil a profité d'un déplacement à Amiens (Somme), vendredi 23 juillet, pour esquisser les priorités de la politique qu'elle présentera, jeudi prochain à Matignon, lors du comité interministériel sur la ville. Le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville a notamment indiqué que, sur les 5 milliards de francs dégagés par le « plan de relance » gouvernemental, une enveloppe de 2 milliards de francs sera affectée aux préfets de région, qui seront chargés de la gestion déconcentrée de ces crédits.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'implanter des services publics dans les banlieues, grâce notamment à la mise en place d'*« une valorisation des fonctionnaires qui accepteront de travailler dans ces quartiers »*. Après une rencontre avec les présidents des vingt-deux maisons de quartier mises en place à Amiens, Mme Veil a signé avec le député et maire (UDF) de la ville, Gilles de Robien, une *« déclaration d'intention »* du contrat de ville qui engagera les efforts conjoints de l'Etat et de la municipalité.

Mousson meurtrière en Inde et au Népal

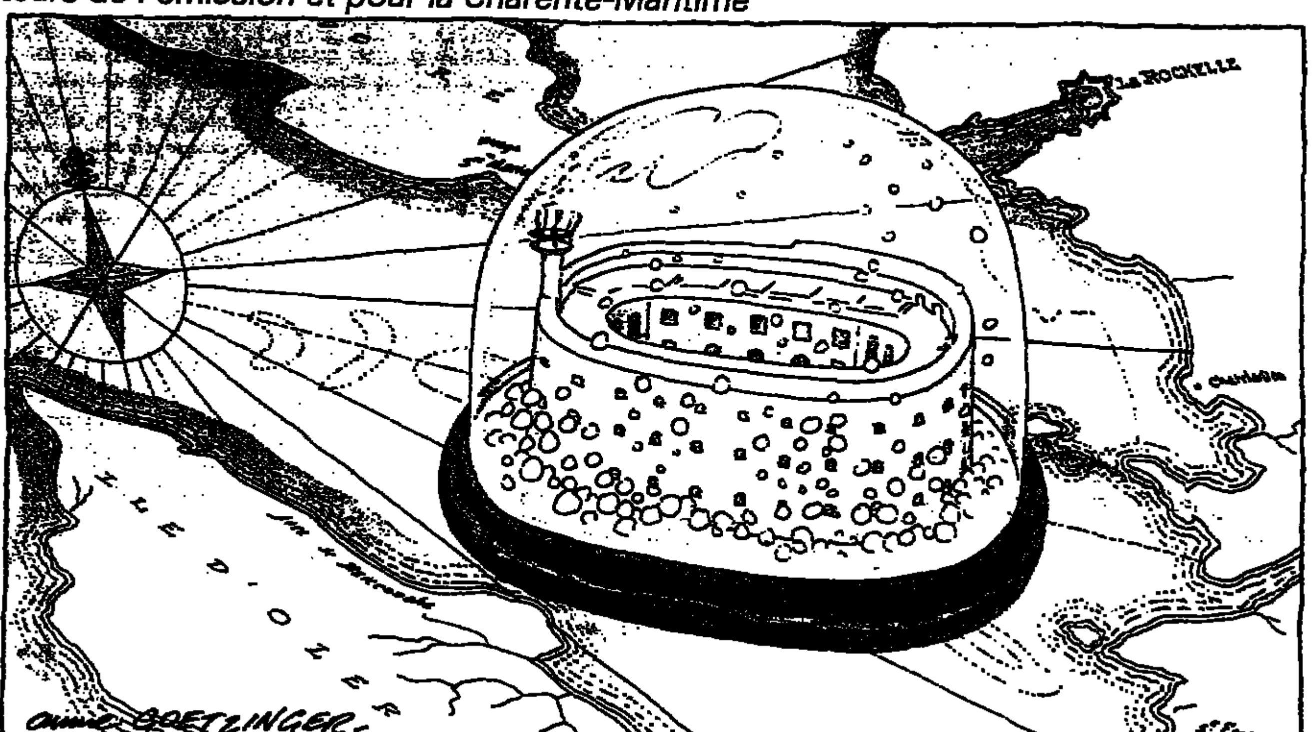


Le Monde

HEURES LOCALES

LES CONQUÊTES DE « FORT BOYARD »

La popularité du jeu télévisé repose sur la magie de cette place militaire de l'Atlantique : une aubaine pour les producteurs de l'émission et pour la Charente-Maritime



L'ELLIPSE de pierre tient des arènes antiques et du vélodrome fiché dans la mer. Lorsque le soleil d'été descend sur l'Atlantique, les vieux murs blancs mordorés se réchauffent et prennent un air inoffensif. Alors, chacun s'empresse de dépeindre au visiteur ces jours de tempête où le château fort risque de sombrer sous des vagues plus hautes que lui. Au large des côtes charentaises, entre l'île d'Oléron et celle d'Aix, la forteresse ne peut s'enorgueillir d'aucune prouesse guerrière ; elle se doit pourtant de symboliser l'aventure. Il en va de la réputation de Fort Boyard et du succès du jeu télévisé qui y est tourné par la société Tilt productions depuis 1989. Pour le plus grand profit du conseil général de Charente-Maritime.

Chaque mercredi sur France 2, le grand public peut frissonner à l'unisson de candidats enthousiastes, qui bravent des épreuves terribles, dévalent des escaliers étroits pour finir dans la salle du trésor, – sous le regard inquiétant de quatre tigresses. La notoriété du décor naturel a grandi en même temps que celle de l'émission, de même la magie de l'endroit contribue à la popularité du jeu. Selon une étude commandée par le conseil général de Charente-Maritime, 80 % des Français connaissent Fort Boyard et la moitié d'entre eux sait dans quel département il est situé. Il est rare que les intérêts du petit écran et ceux d'une collectivité locale se recouvrent à ce point et aboutissent à une opération de sauvegarde du patrimoine.

Agressé par les flots et par les vandales depuis des décennies, le vaisseau de pierre en avait bien besoin. En 1801, Napoléon Bonaparte, se saisissant d'un vieux projet, ordonne sa construction sur le sable du banc des Hollandais, afin de défendre l'arsenal de Rochefort de la perfide Albion. Le fort sera achevé sous le règne de Louis-Philippe, alors que la France et l'Angleterre sont réconciliées... Finalement, il servira de prison pendant la Commune de Paris, avant que l'armée n'abandonne cet inutile bâtiment au début du siècle. Son rachat par un particulier en 1961 ne sauvera pas ce gouffre financier.

Fort Boyard n'accueillait plus que des oiseaux de mer, lorsque Jacques Antoine, spécialiste de jeux télévisés mouvementés, décide d'y installer les caméras de Tilt productions. Celle-ci acquiert à son tour le fort, moyennant un million et demi de francs, et le cède aussitôt au conseil général pour un franc symbolique. Les élus s'engagent à réhabiliter la vieille forteresse fissurée. En quatre ans, le département y a déjà consacré un peu plus de six millions de francs. Le plus gros reste à faire, selon François Blaizot (UDF), président du conseil général. Il estime à douze millions les investissements nécessaires pour consolider l'ancien pénitencier et le doter d'une plate-forme de débarquement.

La somme reste tout de même relativement modeste compte tenu de la promotion médiatique qu'elle offre en retour. D'autant plus que cette année, les responsables du jeu ont choisi de faire concourir des associations caritatives. Le *« trésor de Fort Boyard »* (230 000 francs au maximum par émission) s'adapte à l'esprit des temps de crise. L'initiative permet en outre d'atténuer les quelques froncements de sourcils produits par les combats de jeunes femmes dans la boue et autres épreuves incongrues.

« Désormais, nous avons notre tour Eiffel »

« Désormais nous avons notre tour Eiffel », analyse Valérie Allio, chargée de la communication du conseil général. Signe de reconnaissance suprême, comme le plus célèbre des monuments parisiens, il est maintenant possible d'acheter une reproduction du Fort Boyard enfermée dans une boule « pleine de neige ». Les boutiques de souvenirs du port de La Rochelle vendent aussi T-shirts, assiettes, briquets, gravures et épinglettes à l'image du bâtiment ovale. Un chocolatier de Rochefort a repris l'idée, un fabricant de galettes charentaises l'utilise pour tenter les enfants.

L'émission ne stimule pas seulement le folklore local. Le conseil général souhaite en faire la figure de proue des nombreuses fortifications qui jalonnent la Charente-Maritime. Le jeu est aussi tourné pour les pays scandinaves, où il rencontre un grand succès. Les différents génériques indiquent l'adresse des Maisons de la France installées dans le nord de l'Europe, et celles-ci distribuent, à la demande, les brochures du département. Le tourisme est la principale ressource de la Charente-Maritime.

Lorsque les professionnels des jeux télévisés avaient contacté le conseil général, les élus avaient décidé de mettre fin à une dizaine d'années de mécénat de voiliers de compétition. Certes, le nom de Charente-Maritime est encore présent dans quelques épreuves nautiques, mais les temps ont changé. Chacun le souligne à l'hôtel du département, la collectivité locale n'est pas riche. Comme les autres budgets, celui de la communication a baissé : il est passé de dix à sept millions de francs. L'aventure de Fort Boyard est donc arrivée à point. Toutes aides publiques confondues, elle revient à un million de francs par an, en plus des futurs travaux. Après trois années d'exonération, la société de production vient de commencer à verser un bail annuel de 360 000 francs.

Des kilomètres de câbles, quatorze caméras, de nombreux relais pour le son, le fort est à la fois un studio et une régie complète d'enregistrement. Mais aussi trois lignes de téléphone, quatre groupes électrogènes, quatre tonnes d'eau douce apportées quotidiennement, des sacs de couchage au cas où la houle se montrerait hostile, une piste d'hélicoptère... La véritable gageure, à en croire Pierre Godde, producteur artistique, est de faire vivre, chaque jour sur la forteresse, cent vingt personnes, quatre tigresses, une foule de serpents et de mygales. *« C'est là précisément qu'Alain Delon meurt dans le film* les Aventuriers *de Robert Enrico »*, indique-t-il sur la terrasse. Fort Boyard ne manque pas de référence et Pierre Godde semble s'y être attaché. L'été, l'endroit devient pourtant un univers laborieux à l'ambiance même un peu carcéral, avec ces vieilles cellules de pierre trouées de petites fenêtres. L'accostage y est presque impossible lorsque la plate-forme de débarquement est relevée à l'automne, au grand dam des plaisanciers. Malgré les demandes pressantes de curieux, la forteresse n'est pas ouverte à la visite.

Encore moins durant la saison des tournages, lorsque le matériel y est entreposé en permanence. Durant cette période, en fin d'après-midi, l'équipe, passablement fourbue, s'accroche à la nacelle qui dépose hommes et sacs, sur le pont du *Bacman*. Le bateau effectue la navette jusqu'au port de Fumée, à Fouras, ramenant les travailleurs et leurs grosses poubelles. Les mouettes reprennent possession de leur havre et la houle continue son travail de sape. Les élus de Charente-Maritime savent qu'il ne leur serait pas pardonné de laisser Fort Boyard retourner à l'abandon, lorsque l'émission aura cessé. Mais ils ne semblent pas décidés sur le rôle que pourrait jouer dans l'avenir le vaisseau de pierre, ex-star de télévision.

de notre envoyée spéciale à Fouras
Martine Valo

Cités

DEPUIS le 15 novembre 1992, chaque fin de semaine, une page du supplément *Heures locales* est consacrée à une ville. Au fil des mois, des reporters du *Monde* ont offert la possibilité aux lecteurs de redécouvrir, voire de découvrir, des cités de dimension moyenne, présentes depuis toujours sur les cartes, mais où le voyageur pressé passe sans s'arrêter.

Commencé à Arras, le voyage se termine à Lorient, après des escales à Mâcon, Tulle, Arles... Du nord au sud de l'Hexagone, de la Bretagne à l'Alsace, sans oublier la Corse, trente-six récits ont présenté la vie, les difficultés et les initiatives des habitants de communes parfois injustement ignorées. Bien sûr, les Français semblent aujourd'hui partager partout les mêmes préoccupations, comme l'emploi ou la sécurité. Mais ils se nourrissent aussi de leurs particularités et de souvenirs, qui font la différence. On ne vit pas de la même façon à Troyes et à Périgueux.

Les étapes de ce tour de France ont permis de rencontrer des acteurs locaux. De découvrir, à côté des élus et des responsables économiques, des hommes et des femmes qui, à Saint-Malo où à Carcassonne, ont choisi de *« vivre et travailler au pays »*, pour reprendre une expression des années d'avant la crise. Ces habitants, souvent passionnés et toujours déterminés, refusent la fatalité de l'attraction parisienne et militent pour une réelle décentralisation. Leurs combats pour sauvegarder quelques ruines, pour défendre l'édition *« en province »* ou pour continuer d'assembler des accordéons au pays de Jean Ségurel, même si ces efforts peuvent paraître dérisoires, témoignent de la diversité et de la richesse de l'expérience communale. Ces obstinés aiment leur ville et ne s'en cachent pas.

Après quelques semaines de vacances, *Heures locales* donnent rendez-vous à ses lecteurs le 5 septembre pour un nouveau voyage à travers la France. Au programme, des villes ou des cantons, et leurs habitants. Car les véritables acteurs de la décentralisation, ce sont eux.

Serge Bolloch

ENVIRONNEMENT

SAUVEGARDER LA « CAMARGUE VAROISE »

Depuis treize ans, le Conservatoire du littoral tente de protéger des étangs proches de Fréjus

SEULE grande ouverture fluviale naturelle sur la côte varoise, rare lagune saumâtre du littoral rocheux entre Nice et Marseille, les étangs de Villepey, à Fréjus, constituent un site d'une grande richesse biologique et, surtout, ornithologique. Leur protection a été engagée, depuis 1980, par le Conservatoire du littoral, qui s'est porté acquéreur de 255 hectares de terrains et de plans d'eau.

Après treize années de procédure et de déclarations d'utilité publique, l'opération continue de se heurter à de nombreuses difficultés.

Formé, assez récemment, par le remblaiement de la basse vallée de l'Argens, l'espace lagunaire des étangs de Villepey est appelé la « Petite Camargue varoise ». Plus de cent soixante-dix espèces d'oiseaux y ont été observées, dont trente-sept nicheuses. C'est le royaume des échassiers (flamants roses, aigrettes, hérons, échasses, chevaliers, etc.). Mais y vivent aussi deux espèces rares : le blongios nain, le plus petit héron de la région provençale, et la curieuse lusciniole à moustaches. Les mammifères, parmi lesquels la minuscule pachyure étrusque, sont également bien représentés aux abords des étangs, dont la flore n'est pas dénuée d'intérêt avec des formations de salicorne herbacée, rares pour la région. Reliés, par intermittence, à la mer et entourés de terrains agricoles, eux-mêmes adossés à la colline des Petites Maures, les étangs de Villepey étaient doublement menacés par l'urbanisation de la commune de Fréjus et le quartier de Saint-Aygulf, ainsi que par la pression touristique exercée sur une bande de sable qui les relie. L'intervention du Conservatoire du littoral, à la demande du maire de Fréjus, François Léotard (UDF-PR), était donc des plus opportunes. Mais elle a été laborieuse...

Premier échec : le recours à la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP). Depuis sa création, en 1975, le Conservatoire a réalisé plus des trois quarts de ses acquisitions à l'amiable, 20 % par préemption et moins de 5 % par la voie de l'expropriation. Avant Villepey, il n'y avait eu que deux précédents dans toute la région, où le Conservatoire a cependant acquis près de 9 000 hectares. *« Même si nous n'en sommes que partiellement responsables, il est vrai que les négociations avec les propriétaires ne se sont pas bien passées »*, admet le directeur régional du Conservatoire, Jean-Philippe Grillet. Il en est résulté un interminable contentieux.

Le « scandale des sablières »

Attaquée par la plupart des propriétaires et une association locale qui se déclare protectrice de l'environnement, une première DUP, prise en janvier 1982, a été annulée par le Conseil d'Etat en octobre 1987, pour un problème de procédure. Une seconde, publiée le 7 septembre 1989, a, de nouveau, fait l'objet d'un recours, prolongé lui aussi (après son rejet par le tribunal administratif de Nice), devant le Conseil d'Etat.

Des procès auxquels s'ajoutent les contestations des expropriés devant les juridictions compétentes. Le Conservatoire est devenu, juridiquement, propriétaire de la quasi-totalité des 255 hectares soumis à la DUP (240 hectares, dont une quarantaine cédés à l'amiable) et gérés par la commune de Fréjus. Mais ses acquisitions n'ayant pu être réalisées définitivement et effectivement payées, il ne peut toujours pas en disposer. Etait-il nécessaire d'exproprier la totalité des terrains ? Des familles présentes sur le site depuis plusieurs générations comprennent mal cette nécessité. C'est le cas de Françoise Serrulaz et de ses deux sœurs, qui ont, chacune, une propriété rurale de quelques hectares. En août 1989, M. Grillet leur avait proposé un accord à l'amiable leur permettant de rester propriétaires à condition de s'engager à maintenir les lieux en l'état, à ne pas construire et, en cas de vente, à faire bénéficier le Conservatoire d'un droit de préemption. Mais la première DUP a empêché les deux parties de trouver un compromis. *« Une maladresse*, regrette aujourd'hui M. Grillet, *car il n'était pas possible d'accorder aux uns ce qui est refusé à d'autres. »*

Pourquoi assurer la pérennité des activités agricoles et exproprier une pépinière de 15 000 arbustes ? Les adversaires du Conservatoire dénoncent aussi ce qu'ils appellent le *« scandale des sablières »*. Dans la zone centrale des étangs de Villepey (ils représentent, en tout, une cinquantaine d'hectares) existe, de longue date, une exploitation de sable incompatible avec la protection de la nature.

de notre correspondant régional
Guy Porte

Lire la suite page 11

SEINE-ET-MARNE

Provins fait revivre l'époque médiévale

Depuis l'arrivée d'Euro Disney en Seine-et-Marne, les vocations touristiques se sont multipliées dans le département, chacun rêvant de profiter des retombées du géant américain. Certaines communes, comme celle de Provins, développent des projets plus sérieux. Avec cinquante-huit monuments historiques, la « Cité des remparts » constitue en effet un bel ensemble d'architecture médiévale du nord de la France.

La ville joue depuis longtemps la carte moyenâgeuse avec un spectacle son et lumière et deux jours de fête médiévale chaque été. Mais ces animations, jusqu'alors ponctuelles, sont devenues cette année régulières avec un spectacle d'aigles en vol libre, programmé plusieurs fois par jour, et un tournoi de chevalerie, tous les samedis. Provins propose également à ses visiteurs des tarifs « passeport » pour vingt-quatre ou quarante-huit heures, ainsi que des cartes donnant libre accès à tous les spectacles et monuments.

▶ **Renseignements : office du tourisme, tél : (16) 64-60-26-26.**

HÉBERGEMENT

Les handicapés bienvenus

C'est un hôtel parisien original et encore peu connu de la clientèle à laquelle il s'adresse, les handicapés. Il s'appelle Résidence internationale de Paris, et est situé 44, rue Louis-Lumière, dans le vingtième arrondissement (tél. : 16-1-40-31-45-45). Ouvert depuis huit mois, l'établissement compte une centaine de chambres spécialement aménagées pour les personnes en fauteuil roulant. Trois chambres sont même entièrement « domotisées », c'est-à-dire que leurs équipements (lumière, téléphone, portes, volets, robinets) peuvent être télécommandées au doigt, au souffle ou à la voix. Elles sont donc accessibles aux paralytiques. L'hôtel dispose de deux restaurants et de sept salles de réunion.

Dû à l'initiative de la Fédération française Handisport, il a été financé par l'Etat, une trentaine de sociétés et une quinzaine d'associations. La ville a fourni le terrain. Sa gestion est assurée par une association municipale et son taux de remplissage est déjà de 70 %. L'hôtel n'est pas réservé aux handicapés, il est ouvert à tous les sportifs et aux groupes de jeunes, français et étrangers, en visite à Paris.

POSTE

Amélioration des délais de distribution du courrier

La Poste a demandé à la SOFRES de renouveler l'enquête sur les délais de distribution du courrier en région parisienne. Un sondage, réalisé du 22 mars au 17 avril auprès de dix mille ménages, révèle que, comme en 1992, l'Ile-de-France continue d'être la région la mieux desservie de l'Hexagone. En ce qui concerne les lettres, 83,1 % y sont distribuées vingt-quatre heures après qu'elles aient été postées, le chiffre national étant de 78,3 %. Tous les flux enregistrés sont en amélioration, ainsi le courrier qui part de l'Ile-de-France pour la province progresse de 6,8 points (73,9 % des objets arrivent le lendemain, contre 67,1 % l'an passé). Ces résultats ont été obtenus, en partie, grâce à l'inversion du réseau aérien qui a commencé en octobre 1992. Désormais les avions de l'Aéropostale décollent de Paris le soir et reviennent dans la capitale au petit matin. La délégation Ile-de-France s'est fixé comme objectif, l'année prochaine, le chiffre de 85 % de réussite. Les 15 % de courrier en retard étant, selon les responsables, *« inévitables »*...

PARIS

LA GOUTTE-D'OR RETROUVE LA FIERTÉ

En pleine transformation, ce quartier du XVIIIe arrondissement veut prouver qu'il ne mérite plus sa mauvaise réputation

ROCK, rap, raï sur le podium du square Léon, gospel dans l'église Saint-Bernard, cross pour les jeunes, tournoi de tennis, kermesse pour les gamins, le quartier de la Goutte-d'Or a trépidé pendant une semaine. Le « village » le plus cosmopolite de la capitale a connu, au mois de juillet, son huitième et plus étonnant festival.

Depuis que la réhabilitation de ce secteur du dix-huitième arrondissement a commencé, en *1985*, une sorte d'ébullition permanente agite les multiples communautés qui le peuplent. Il est vrai que, aiguillonés par des élus comme Lionel Jospin (PS) naguère et Alain Juppé (RPR) aujourd'hui, les pouvoirs publics ont tout fait pour cela. A l'opération programmée de réhabilitation de l'habitat (OPAH) menée par la Ville, l'Etat a ajouté un contrat de développement social du quartier (DSQ) et une zone d'éducation prioritaire (ZEP). Ces sollicitudes officielles se traduisent par la présence à la Goutte-d'Or d'un nombre record d'animateurs, d'aménageurs et de travailleurs sociaux.

Les chantiers s'enchaînent depuis huit ans et le paysage change. Prés de deux cents logements neufs ont remplacé les bâtisses pourries que des prostituées avaient squattées. Au long des ruelles et des placettes, on remarque un centre sportif, un bureau de Poste, un hôtel de police, des écoles, tous sortis de terre depuis peu.

Mais les associations aussi ont foisonné. On en dénombre aujourd'hui près d'une vingtaine qui, miracle, ont réussi à s'entendre pour pousser toutes dans la même direction : l'amélioration des conditions de vie des habitants. L'alphabétisation des femmes immigrées se poursuit, mais aussi les actions de prévention de la délinquance et bien d'autres projets.

Les associations ont œuvré efficacement pour que la réhabilitation se fasse au profit des habitants du quartier, huit cents familles ont été relogées sur place après modernisation de leur logis. Dans le square, dessiné par un architecte paysagiste, les habitants ont obtenu l'installation d'un kiosque à musique. Et les murs peints ont été terminés par les taggeurs locaux les plus doués. Du coup les fresques sont devenues intouchables.

Diversité ethnique et religieuse

Au prix de 7 millions de francs de travaux, une ancienne chapelle a été transformée, par les services municipaux, en une maison des associations. Et on ne s'y endort pas. La preuve : cette fête de l'été qui est désormais attendue par tous avec impatience. Elle mobilise une foule de bonnes volontés. Les enfants du quartier, au début simples consommateurs de réjouissances, proposent à présent leurs services.

C'est une telle réussite que les organisateurs ont obtenu une subvention de 144 000 francs, dont les trois quarts viennent de la mairie. Au-delà de la fête, ils veulent montrer que la diversité ethnique et religieuse de la Goutte-d'Or est une richesse. Qu'il y ait, sur quelques hectares, une église catholique, deux mosquées, un temple protestant, une synagogue, une église évangélique et un temple bouddhiste japonais témoigne de l'exceptionnelle tolérance ambiante

Bien sûr, on n'oublie pas « le marché aux voleurs » qui se tenait dans l'ombre du métro aérien et les dealers toujours présents. Mais les animateurs des associations expliquent que ces trafiquants sont des *« étrangers au secteurs »*. Dans l'argot local, les premiers sont des trabendistes (de trabendo : marché noir), les autres des hittistes (de l'arabe *« hit »* : qui s'adosse au mur).

On n'aurait garde aussi de passer sous silence les écoliers en échec scolaire, les adolescents sans travail, les illettrés et les foyers polygames. *« Malgré cela*, dit Michel Neyreneuf, l'un des patrons de la coordination associative, *la Goutte-d'Or n'est pas un ghetto. C'est un coin de Paris profondément original, qui a son histoire et qui vit plus tranquille et plus heureux qu'on ne le croit. »*

Les habitants sont même si fiers de leur village et de leur festival qu'ils veulent à présent les faire connaître aux Parisiens. Ce sera l'objectif de l'an prochain. Débarrassé de ses vieux complexes, le quartier ose enfin se montrer tel qu'il est.

Marc Ambroise-Rendu

VAL-D'OISE

CULTURE EN PAYS DE FRANCE

Le conseil général propose de créer un pôle touristique à l'est

ON l'appelle déjà *« le projet du Président »*. Un projet adopté par le conseil général du Val-d'Oise, sans véritable débat, imposé même, à l'étonnement des élus de la majorité, par le président, Jean-Philippe Lachenaud (UDF), qui souhaite créer un pôle d'action touristique et culturel pour l'est du département. Au programme, trois réalisations : la Maison du tourisme et des loisirs, le Musée Pierre-Salvi, du nom de l'ancien président, décédé en 1989, et un Centre d'ethnologie vivante, version nouvelle d'un projet d'écomusée dans le Pays de France, vieux de quinze ans.

Le coût total de l'opération, entièrement située à Luzarches, a été estimé à environ 14 millions de francs ; 1,9 million pour le château de la Motte, qui hébergera au printemps 1994, la Maison du tourisme et le Musée Pierre-Salvi et 12,2 millions de francs pour la ferme du Pontcel qui recevra, un an plus tard, le Centre d'ethnologie.

Les élus de l'opposition départementale estiment que cet équipement est la suite d'une promesse électorale. Dominique Gillot (PS), conseillère du canton de Cergy-Sud, souligne que Jean-Philippe Lachenaud *« a voulu faire plaisir au maire de Luzarches. En 1994, ce canton sera renouvelable et ensuite il y aura les élections municipales »*.

Un argument que le président du conseil général réfute, rappelant que la réalisation d'un projet vieux de quinze ans ne peut s'apparenter à une promesse.

Pour les conseillers de la majorité c'est davantage le coût de l'opération qui étonne. Mais Jean-Philippe Lachenaud assure : *« On dira qu'il manque tel équipement social ou que tel secteur a besoin d'un coup de pouce économique, mais la culture fait partie de la vie et lui est nécessaire »*.

« Un musée de société »

Pourtant, cette insistance du président à faire adopter l'écomusée a surpris nombre d'élus. D'autant que Jean-Philippe Lachenaud reconnaît qu'il a cherché longtemps l'argument pour y parvenir. Cet argument, il l'a trouvé avec la Maison du tourisme et le Musée Pierre-Salvi qui ont habillé le projet d'écomusée pour lui donner plus de consistance. *« Il y a un an l'écomusée avait été refusé car il avait été jugé trop onéreux*, rappelle Dominique Gillot. *Aujourd'hui il revient augmenté de deux autres opérations, et il est adopté »*.

Les réticences des élus de la majorité sont peu à peu retombées. André Tuloup, directeur des affaires culturelles du département, précise qu'une étude, réalisée il y a trois ans sur le développement du tourisme culturel du Val-d'Oise, montrait un déséquilibre entre les trois pôles du département, le Vexin, la vallée de l'Oise et le Pays de France, au détriment de ce dernier situé à l'est. Entre un Vexin sur le point de devenir un parc naturel régional et une vallée de l'Oise qui mérite son titre de « vallée des peintres », seul le Pays de France, malgré des sites comme l'abbaye de Royaumont, n'offre aux visiteurs aucun axe touristique. Une douzaine d'œuvres picturales appartenant au département et disséminées dans plusieurs sites constitueront la collection Pierre-Salvi.

La Maison du tourisme et des loisirs accueillera tous les services départementaux compétents dans des domaines comme les Gîtes de France, l'Union des offices de tourisme et l'association Produits et terroir. Quant a l'écomusée, devenu désormais Centre d'ethnologie vivante, il s'agira, selon Alain Tuloup, d'*« un musée de société qui témoignera des mutations caractéristiques du Pays de France »*. Pierre Gaudin, conseiller scientifique à Royaumont, chargé de cette opération, précise : *« Ce ne sera pas un écomusée puisqu'il ne disposera d'aucune collection permanente mais il permettra d'interpréter le Pays de France grâce à une documentation audiovisuelle et à des archives. Les visiteurs seront invités à poursuivre leur promenade sur le terrain, dans les musées et les usines pour mesurer les mutations technologiques dans la formation du monde contemporain. »*

Jacqueline Meillon

HAUTS-DE-SEINE

Apprendre à conduire les deux-roues

Le conseil général des Hauts-de-Seine et Philippe Monneret, un pilote français connu pour ses performances comme pour son attachement à la sécurité, viennent de s'associer pour créer un lieu d'enseignement de la conduite des engins à deux roues. Baptisé « Ecole de sécurité deux roues Monneret 92 », ce centre a pour objectif de donner aux jeunes, utilisateurs de motocyclettes, des notions de base de sécurité, de fonctionnement et d'entretien de la machine.

Après un aperçu des règles du code de la route, les enfants et les adolescents doivent être sensibilisés, lors d'une séquence pratique, à la cohabitation avec les autres usagers de la route, les voitures et les piétons. Ils peuvent ainsi apprendre les règles de conduite et se familiariser avec les comportements à avoir en toutes circonstances.

Ce centre d'enseignement, qui devrait accueillir 1 850 enfants la première année, souhaite par ses actions limiter les accidents, rassurer les parents et aider les adolescents à accéder à l'autonomie et à la responsabilité. Cette expérience pourrait permettre la création d'autres centres dans le département, en fonction des besoins. L'Ecole de sécurité est installée à Meudon, sur le circuit Monneret, route du Pavé-des-Gardes.

Jean-Claude Pierrette

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

L'ÉCONOMIE

COURRIER

Défense d'un département basque

La lettre de Jean Hourcade à propos d'un prétendu « département basque » (*le Monde* daté 4-5 juillet) mérite une mise au point car elle comporte une connotation raciste qui n'est pas admissible.

C'est en 1975, sous ma présidence, que la chambre de commerce de Bayonne a relancé l'idée d'un département qui engloberait la région homogène que constituent le Pays basque et le sud des Landes autour de Bayonne. Il s'agit d'une démarche d'ordre strictement économique et en vue d'une meilleure organisation administrative qu'avaient déjà faite plusieurs de mes prédécesseurs.

Voir une revendication ethnique dans cette initiative est donc une aberration. Ce qui est confirmé, c'est la multiplication des problèmes qui se posent à la partie ouest du département du fait de sa situation frontière et que la disparition, progressive, mais inéluctable de celle-ci ne fera que multiplier : ainsi pour les équipements collectifs transfrontaliers, l'organisation universitaire, la coordination des actions culturelles et de la promotion touristique, la notion d'origine « Pays basque », la main-d'œuvre transfrontalière, les ports...

Autant Pau et le Béarn sont toujours tournés vers l'Aragon – et avec ou sans autoroute ou tunnel du Somport, Saragosse sera toujours distant de près de 300 km – autant la côte et le Pays basque français sont amenés à collaborer avec le Pays basque espagnol qui est à quelques minutes, et parfois à s'opposer à lui pour la pêche ou les aéroports. Et c'est pour la solution de ces problèmes que fait cruellement défaut une institution représentative des intérêts propres au Pays basque français par rapport aux provinces voisines dotées de ressources financières et d'une autonomie de décision. L'inadaptation d'un découpage départemental, effectué il y a deux siècles dans un contexte géopolitique différent, est évidente.

Que ce soit par la création d'un département ou toute autre formule, on n'échappera pas à la création, pour l'ensemble que l'on appelle le Pays basque, d'une institution représentative de ses intérêts et dotée de moyens financiers et de pouvoirs de décision. Elle est indispensable pour lui éviter d'être dépendant demain de Saint-Sébastien ou Bilbao, comme il l'est aujourd'hui d'un chef-lieu qui ne partage pas toujours ses inquiétudes ni ses espoirs.

JACQUES SAINT-MARTIN
Paris

L'obus et le bénitier

La chute d'un obus en temps de paix n'est pas un phénomène plus courant que celle d'un bénitier. Les deux tragiques évènements ayant eu chaque fois pour cause des jeux d'enfants.

L'acccident de Saint-Bardoux, dans le département de la Drôme, relaté dans l'article d'« Heures locales » *(le Monde* daté 20-21 juin), a de grandes similitudes avec celui survenu dans l'église de Montségur, en Gironde, en 1908.

Trois enfants s'étaient suspendus à la vasque d'un bénitier qui céda, un morceau de marbre venant sectionner les jambes d'un enfant à la hauteur de la cheville. L'affaire eut un retentissement juridique important. Le Conseil d'Etat dans un arrêt du 10 juin 1921 – treize ans après l'accident – ayant admis que, malgré la séparation de l'Etat et de l'Eglise survenue en 1905, l'entretien des églises constituait des travaux publics.

La famille fut par contre éconduite dans sa demande d'indemnisation, le Conseil d'Etat annulant le jugement du conseil de préfecture de Gironde qui avait accordé, lui, une indemnité de 10 000 francs, ayant estimé qu'il y avait un défaut d'entretien de l'église.

Le Conseil d'État ne partagea pas cette opinion, relevant que le bénitier n'était pas destiné à des exercices de gymnastique.

Il est vrai que le bénitier était scellé et l'obus, pas.

MAURICE MOUTHIER
Manosque

Les comptes de Paris

Les critiques adressées à la ville de Paris par la Cour des comptes (*le Monde* daté 4-5 juillet) mettent en lumière l'inadaptation sémantique de l'actuel système budgétaire des collectivités locales. Paris a contracté des emprunts dont sa trésorerie n'avait nul besoin mais qui étaient nécessaires à l'équilibre budgétaire de ses comptes administratifs. Ceux-ci peuvent faire apparaître en fin d'exercice un découvert que la terminologie nomme *« déficit brut »*. Un terme gênant pour des responsables municipaux alors qu'en réalité il peut y avoir excédent net. Depuis cinq ans, à Sceaux, nous affichons un compte administratif en déficit brut et en excédent net, en pleine compréhension de tous les élus et sans que cela nous ait valu une seule remontrance.

Tant que l'on continuera à penser et à dire qu'une collectivité territoriale est bien gérée uniquement parce qu'à un moment donné sa trésorerie est positive, on rendra un mauvais service à tout le monde et on encouragera les manipulations budgétaires. On peut regretter que les responsables parisiens n'aient pas eu la volonté d'expliquer pourquoi, dans quelle circonstance, le « déficit » était de bon aloi. Les critiques de la Cour des comptes sont probablement plus négatives pour l'image de la gestion parisienne qu'une explication à froid.

Quant à l'affirmation de la ville selon laquelle la règle du dépôt des fonds au Trésor est pénalisante, elle n'est plus d'actualité. N'importe quelle collectivité peut aujourd'hui, au prix d'une organisation très simple, garder en permanence son encaisse au Trésor proche de zéro, donc ne pas être pénaliséee par la non-rémunération. Toute revendication sur la liberté de placement des fonds des collectivités locales leur coûtera cher car elle entraînera la disparition des avances gratuites sur impôts locaux.

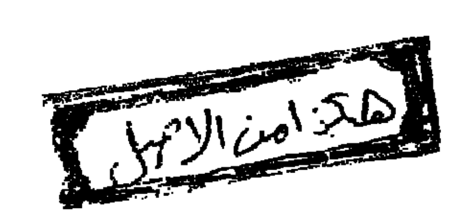
PHILIPPE LAURENT
Maire adjoint de Sceaux

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Villes et citoyenneté.** – A l'occasion du festival des cultures du Monde, qui a lieu du 4 au 18 septembre à la ville nouvelle de Senart (Seine-et-Marne), une rencontre est prévue sur le thème : « Culture et Citoyenneté ». Vendredi 17 septembre, de 14 heures à 19 heures, à la Coupole de Combs-la-Ville, élus, responsables culturels, architectes, acteurs et sociologues doivent s'interroger sur les espaces et les pratiques culturelles que les municipalités devront mettre en place dans l'avenir pour *« intégrer des populations différentes et mobiles »*.

▶ **Renseignements au (16-1) 64-37-13-70.**



VAL-D'OISE

CULTURE EN PAYS DE FRANC

Le conseil général propose de créer un pôle touristique à l'est

Les comptes de Paris

BLOC-NOTES

AGENDA

LIMOUSIN

LA COTE D'ALERTE DÉMOGRAPHIQUE

Une étude de l'INSEE insiste sur l'accélération de l'exode de la population

« A *l'horizon 2020, la population limousine devrait se situer dans une fourchette comprise entre 600 000 et 635 000 habitants* », c'est-à-dire 100 000 de moins qu'aujourd'hui. L'Observatoire économique régional de l'INSEE vient de publier les conclusions de ses diverses hypothèses de calcul prospectif à partir des données démographiques actuelles. Elles aboutissent toutes au même résultat : l'accélération de l'exode *« revêt une ampleur inédite depuis l'après-guerre »*. Au début du siècle, le nombre des habitants des trois départements (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne) avoisinait le chiffre du million.

Déséquilibre structurel

Le solde naturel devrait être, en fonction de la pyramide d'âges actuelle, de plus en plus négatif. De 3 000 en 1990, l'excédent des décès sur les naissances devrait atteindre 5 500 en 2019. Même une improbable remontée de la fécondité féminine ne suffirait pas à enrayer ce phénomène. Pas plus que le frémissement enregistré à partir des années 80, époque où est apparu un solde migratoire positif.

Mais ce solde est structurellement déséquilibré. Ce sont les jeunes de dix-huit à vingt-six ans qui quittent le plus la région ; et ce sont les aînés qui reviennent vivre leur retraite au pays, accélérant ainsi le vieillissement de cette partie du territoire. Une région qui possède le triste privilège d'être la plus âgée parmi celles des pays qui composent la Communauté européenne.

Enfin, ce déclin démographique global devrait s'accompagner de déséquilibres intérieurs croissants en faveur de trois pôles urbains, qui sont Limoges (Haute-Vienne), l'ensemble Brive-Tulle et Ussel (Corrèze) alors que les zones rurales continueraient à subir *« une spirale de déclin prolongé »*.

Prudente, l'étude de l'INSEE souligne que les démographes des années 40 prévoyaient 35 millions de Français à l'horizon 80, et il y en eut 50 millions. Le pronostic était donc *« totalement erroné »*, bien qu'à l'époque où il avait été établi *« il ait eu un degré de vraisemblance incontestable. »*

Mais, quelles que soient les surprises des statistiques à venir, il est de toute façon certain que *« le Limousin restera durablement une région sous-peuplée. (...) Le simple maintien de la population à l'horizon 2020 à son niveau actuel ne paraît pas réalisable »*. Il est aussi certain qu'il faudra bien *« faire avec »*.

Ces sombres conclusions n'ont pas réellement surpris les élus et les responsables économiques. La réalité de la désertification est connue, vécue quotidiennement et intégrée depuis longtemps dans la réflexion des instances régionales, dont le schéma prospectif sur vingt ans, l'étude *Limousin 2007* (*le Monde* daté 26-27 décembre 1987), a fait un axe majeur de son travail.

Un atout majeur de renouveau

Dans une Europe saturée de banlieues malades et d'excès de pollution, les auteurs de l'étude avaient noté que l'espace vide, préservé et bon marché, pouvait devenir un atout majeur de *« renouveau à long terme »* et de rééquilibrages socio-économiques. Un pari dans lequel le Limousin s'est déjà engagé, en vantant les *« qualités de villes situées dans une région classée première de France pour la sécurité »* (1). Mais ce pari, qui correspond d'ailleurs à un choix obligatoire, *« pour être gagné doit être pris au niveau national et européen »*, assure un élu du conseil régional.

de notre correspondant à Limoges
Georges Chatain

(1) Le conseil régional et la préfecture viennent de publier, sous le titre *Limousin 2007, état d'une prospective*, les conclusions et les réflexions d'experts, six ans après l'étude prospective. Ce document de 500 pages est en vente (au prix de 125 F) à la Maison du Limousin à Paris, 30, rue Caumartin 75009 Paris. Tél.: (16-1) 40-07-04-67.

CENTRE

SOLOGNE TROPICALE

Un complexe de tourisme et de loisirs vient d'ouvrir au pays du Grand Meaulnes

LE tourisme va faire une entrée en force en Sologne, où jusqu'ici on cultivait jalousement l'art de la chasse. Le deuxième Center Parc implanté en France, après celui de Verneuil-sur-Avre, en Haute-Normandie, a ouvert ses portes le 16 juillet à Chaumont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher) en pleine nature solognote. Six cent trente-quatre cottages ont été construits dans un domaine boisé de 110 hectares, les « Hauts de Bruyères », autour d'une « bulle tropicale », spécialité des Center Parcs, qui semble avoir atterri telle une soucoupe volante au pays du Grand Meaulnes.

Le Val de Loire est l'une des régions les plus visitées de l'Hexagone, mais c'est un tourisme de passage. Le voyageur ne s'y attarde que quelques heures, le temps de faire un rouleau de pellicule à Chambord ou à Chenonceaux. Le souhait des responsables régionaux du tourisme et celui des élus est de transformer ce tourisme de passage en tourisme de séjour. En évitant les pièges du tourisme de masse, car le Val de Loire est fragile, et on n'y peut appliquer les mêmes concepts qu'à la plage ou à la montagne.

Des projets de complexe touristique ont bien vu le jour, mais jusqu'ici ils étaient restés dans les cartons, les protecteurs des sites s'étant mobilisés devant leur ampleur ou leur démesure. A Saint-Viâtre (Loir-et-Cher), en plein cœur de la Sologne des étangs, au milieu des années 80, un promoteur avait dû finalement battre en retraite. Plus récemment, un projet de 2 500 lits à proximité du château d'Amboise avait créé de sérieux remous.

Enfin, le plus spectaculaire de ces projets, le Chamborland, qui devait rivaliser avec la demeure de François Ier, pourtant parrainé par le conseil général du Loir-et-Cher, avait soulevé une émotion compréhensible.

Avec l'ouverture du Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne, c'est la première fois qu'un aménagement touristique d'envergure est réalisé dans le Val de Loire, qui devrait permettre de « fixer » les touristes, particulièrement volatils dans cette région. Et de les fixer massivement puisque trois mille personnes devraient séjourner en permanence sur le site.

Alors que les projets lourds précédents avaient été menés souvent de façon peu diplomatique, les responsables de Center Parcs ont conduit leur affaire sans tapage ni goût du secret, en concertation avec les élus. Ils ont réussi à ne pas s'attirer les foudres des écologistes, à l'exception de celles des propriétaires riverains, dérangés dans leur tranquillité. *« Nous n'avons pas été arrogants »*, explique Harry J. Loeffen, PDG de Center Parcs.

Huit cents millions de francs ont été investis, une trentaine d'entreprises locales ont bénéficié d'une partie de cette manne. Quelque 17 hectares de plans d'eau ont été créés. *« La nature, c'est ce que nous vendons, il s'agit donc pour nous de la respecter »*, expliquent encore les dirigeants de la société de loisirs.

Le complexe devrait employer 532 personnes (dont 347 contrats à temps plein) recrutées essentiellement dans la région : il s'agit de l'offre d'emplois la plus importante dans la région Centre depuis la construction du TGV Atlantique. Une convention spécifique de formation a été signée avec l'Etat et la région. L'économie locale, ici comme ailleurs en fâcheuse posture, pouvait-elle faire la fine bouche ?

de notre correspondant à Orléans
Régis Guyotat

BOURGOGNE

La Côte-d'Or marie vin et musique

A la fin des années 80, deux artistes dijonnais – le pianiste Yves Henry et le trompettiste Thierry Caens – organisent des manifestations où cohabitent le vin et la musique. De Bach à Bacchus, à Meursault, et Musique au chambertin à Gevrey-Chambertin mariaient musique de chambre et vins de la côte de Beaune, et chanson avec le côte-de-nuits. Le succès de la formule (dégustation commentée par un œnologue après chaque concert) a incité les organisateurs, appuyés par les viticulteurs, à l'étendre à l'ensemble du vignoble bourguignon.
En 1988 naît Musique en Chablis autour du chant choral et, la même année, le Festival de Cluny (musique classique) organisé depuis longtemps par un restaurateur. Les quatre manifestations font désormais cause commune, sous la bannière du Festival des grands crus de Bourgogne, mais chacun conserve son autonomie dans le choix des genres et des artistes. Le fil conducteur de l'édition qui a lieu jusqu'au 26 septembre est l'Amérique, car elle fut *« une terre d'asile pour de nombreux musiciens ayant fui le nazisme »*.

CENTRE

Les impatiences de Jean Royer

« Je commence à m'impatienter très fort ! » Ainsi s'est exprimé, à Orléans, Jean Royer (non-inscrit), maire de Tours, qui préside l'établissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA). M. Royer attendait beaucoup du changement de majorité pour imposer à nouveau ses projets de barrages et faire débloquer la construction des ouvrages de Serre-de-la-Fare et de Chambonchard qui avait été « gelée » par le gouvernement d'Edith Cresson. Michel Barnier, qui a reçu M. Royer et aussi les écologistes de Loire vivante, ne semble pourtant pas pressé de trancher. Le ministre a déclaré récemment à Saint-Etienne qu'il s'accordait *« une période de réflexion et d'observation de quelques mois »* avant de se prononcer sur ce dossier très difficile. Attentisme qui irrite Jean Royer qui a indiqué qu'il allait se tourner vers Charles Pasqua, qui a en charge l'aménagement du territoire, ou éventuellement Edouard Balladur.

CHAMPAGNE-ARDENNE

L'encombrant succès du football ardennais

Avec deux équipes, Sedan et Charleville-Mézières, en super D2, le football ardennais renoue avec un passé prestigieux. Mais l'époque du football ouvrier, qui a fait la renommée du club de Sedan, semble bien loin aujourd'hui où l'aspect financier est primordial. Entretenir deux équipes professionnelles, dans un département de trois cent mille habitants, qui connaît un fort taux de chômage, place les collectivités devant des choix délicats. Le maire de Sedan, Claude Vissac (apparenté RPR), craint *« un aménagement du territoire sportif à deux vitesses, les métropoles régionales se retrouvant seules capables de s'offrir un grand club sportif »*. La ville a apporté une subvention de 1,2 million de francs au club mais a dû engager 2,5 millions pour des travaux au stade.
A Charleville-Mézières, des élus critiquent une subvention annuelle de 2 millions de francs s'ajoutant à un investissement de 5 millions pour le stade. L'accession au statut professionnel et la création d'une société d'économie mixte ont provoqué des dissensions dans la municipalité socialiste dont la cohésion n'a été sauvée que par un compromis fixant à un an la participation de la ville à la cogestion du club.

LA « CAMARGUE VAROISE »

Suite de la page 9

Depuis treize ans, le problème n'a pas trouvé de solution, et les carriers ont même creusé de nouveaux trous sur des terrains précédemment vendus au Conservatoire. Réponse de M. Grillet : *« Cette exploitation a des droits acquis. La faire cesser en versant une indemnité d'éviction serait la meilleure solution, mais elle est très onéreuse. Nous avons préféré négocier un départ amiable, avec remise en état du site à la charge de l'entreprise. Mais tant que se prolongera le contentieux de la DUP, on ne pourra pas mettre un terme à cette situation* (1). » Or, comme l'avait souligné, dès 1983, le rapport d'un organisme de recherche, le CEMAGREF, la poursuite de l'extraction de matériaux *« favorise la pénétration à l'intérieur des terres du biseau salé séparant les eaux douces des eaux salées en provenance de la mer »*.

Reste en suspens l'expropriation d'une entreprise de travaux publics et de deux cimentiers, dont le coût n'est pas pris en compte dans les dépenses totales d'acquisitions du Conservatoire (99 millions de francs, en dernière estimation, dont 40 millions déjà engagés).

Des parkings rentables

Autres exemples de *« déviation de la mission du Conservatoire »* dénoncés par les requérants : le renoncement à l'expropriation du plan d'eau d'un promoteur, ainsi que la création de parcs de stationnement payants, d'une capacité de plus d'un millier de places, le long de la route qui dessert la plage, en avant des étangs, par la commune de Fréjus et le Conservatoire. L'un est bétonné directement sur le sable de la plage, l'autre, de caractère rustique, occupe des terrains expropriés.

Le promoteur a ainsi pu réaliser un lotissement de trente-six villas avec vue imprenable sur les étangs du Conservatoire. Annonçant même, dans sa publicité, que les propriétaires auraient *« un accès direct à la mer »*, ce qui suppose la traversée complète des étangs protégés ! *« Nous n'avons pas favorisé ce promoteur et ses arguments ne sont pas sérieux*, proteste M. Grillet. *Mais un projet de périmètre est toujours un compromis, même s'il est choquant que ceux qui profitent des acquisitions ne participent pas à la gestion. »* En ce qui concerne les parkings, il assure que *« certains préexistaient à la DUP et que les autres étaient nécessaires pour éviter l'envahissement des roselières et des dunes »*.

Cette situation, dit-on, serait temporaire en attendant la déviation de la RN 98 au nord des étangs, qui permettra la création de parkings de dissuasion à chaque extrémité de la plage. L'exploitation des aires de stationnement actuelles paie 75 % des frais d'entretien, de surveillance et de réhabilitation des terrains du Conservatoire.

Mêmes arguments de la part du premier adjoint au maire de Fréjus, Elie Brun, qui justifie un projet communal d'implantation sur le domaine public maritime de deux bâtiments de 150 m² chacun (kiosques de plagistes, installations sanitaires et postes de secours) *« dans une architecture et des matériaux de qualité »*.

Un aménagement destiné *« à répondre aux besoins de fréquentation »*, mais qui, affirme M. Brun *« sera le seul, car nous avons la volonté inébranlable de protéger le site »*. Mme Serrulaz pense que la municipalité de Fréjus *« n'a pas renoncé à des équipements nautiques dans le secteur de Villepey »*.

Pourtant, les terrains du Conservatoire sont difficilement cessibles et jamais pour des raisons d'urbanisation. Mais une étude de développement communal, approuvée en octobre 1990, indiquait que le quartier de Villepey avait *« une vocation évidente d'espace naturel et (...) d'espace balnéaire pour sa frange littorale »*.

Une base nautique de 20 hectares avait été prévue sur les bords de l'Argens, en limite des étangs, à l'occasion de la révision (en cours) du POS de la commune. Un projet transformé en port sec sur avis défavorable de la direction départementale de l'équipement. *« Il n'y aura pas de débordements »*, tranche Jean-Phillipe Grillet. Même si certains impondérables, ajoutés à des *« erreurs d'appréciation »*, ont pu jeter le doute sur le cap suivi par le Conservatoire.

de notre correspondant régional
Guy Porte

(1) La requête introduite devant le Conseil d'Etat n'est cependant pas suspensive.

LORIENT

A la croisée des mers

CETTE mer qui depuis Colbert fit la réputation, la force et la fortune de Lorient, qui s'écrivait d'ailleurs L'Orient aux premiers temps de la grandeur (têtus autant que fidèles, les Bretons disent encore dans leur langue An Oriant, en deux mots), cette mer qui s'infiltre partout, y compris dans le lit des fleuves côtiers, cette mer aujourd'hui est bien cruelle!

La pêche subit depuis dix ans une dégringolade terrible, la plaisance – en dépit de l'engouement des Français pour les courses océaniques – n'est pas au mieux de sa forme, la ligne maritime de ferry entre le port morbihannais et Gijon, dans les Asturies, lancée avec peine il y a deux ans, a sombré après quelques mois dans un fiasco magistral... Et voici que François Léotard annonce à l'occasion du plan «Armées 2000» un dégraissage sérieux des effectifs de la marine nationale et la fermeture, à l'horizon 1997, de la base des sous-marins édifiée pendant la dernière guerre par les Allemands. Dire que ces temps-ci la mer a un goût bien amer, c'est peu dire.

Comble! Le maire de la ville, Jean-Yves Le Drian (PS), dont à droite comme à gauche tout le monde vante le courage d'avoir, en tant que secrétaire d'Etat à la mer dans le gouvernement d'Edith Cresson, réformé en profondeur le statut des dockers, s'est fait battre aux élections législatives par son voisin, le maire de Ploemeur, Michel Godard (UDF). Ce n'était d'ailleurs qu'une revanche, car autrefois Ploemeur – «La grande paroisse» – qui compta jusqu'à trente-trois chapelles, s'étendait sur un vaste territoire que mutilèrent progressivement les appétits fonciers de Lorient.

La ville-port accablée par cette série de coups du sort est restée quelque temps groggy. Ce qui ne veut pas dire anéantie. Des faillites et retours de fortune successifs de la Compagnie des Indes jusqu'aux bombardements d'il y a cinquante ans, Lorient, la très jeune par rapport à Vannes bimillénaire, a eu l'occasion de faire l'expérience des chutes et des renaissances. Et l'on sait bien ici que, selon le dicton, *«c'est dans le grain qu'on voit le marin»*.

La ville-port, accablée par une série de coups du sort, est restée longtemps groggy

Ce n'est d'ailleurs pas peu fier que Jean-Yves Le Drian relève que le taux de chômage dans la ville a très sensiblement baissé entre janvier 1992 et janvier 1993, ce qui n'est pas si fréquent. L'explication vient encore de la mer, grâce à l'excellent plan de charge de l'arsenal, plus exactement de l'établissement de la direction des constructions navales (DCN), générateur de multiples contrats de sous-traitance. *«On manque même de main-d'œuvre dans certains secteurs*, ajoute le maire. *Il faut mettre en place des stages de formation accélérée.»* Ce n'est pas tout. Lorient se paye le luxe d'ouvrir un nouveau chantier naval qui sera spécialisé dans les bateaux civils ou militaires de 50 à 100 mètres, sous les couleurs de Leroux et Lotz. Incroyable au moment où la procédure de fermeture de La Ciotat n'en finit pas de finir!

Michel Godard applaudit, lui aussi, dès qu'on évoque l'arsenal. *«La sous-traitance ne doit pas être considérée comme un élément de souplesse sur lequel on joue, en plus ou en moins selon les besoins, mais un atout pour rebondir ou s'appuyer dans une stratégie de diversification industrielle. Et si la DCN devait un jour délocaliser des activités d'ingénierie, je ne comprendrais pas que le transfert s'arrête à Rennes et n'aille pas jusqu'à Lorient.»*

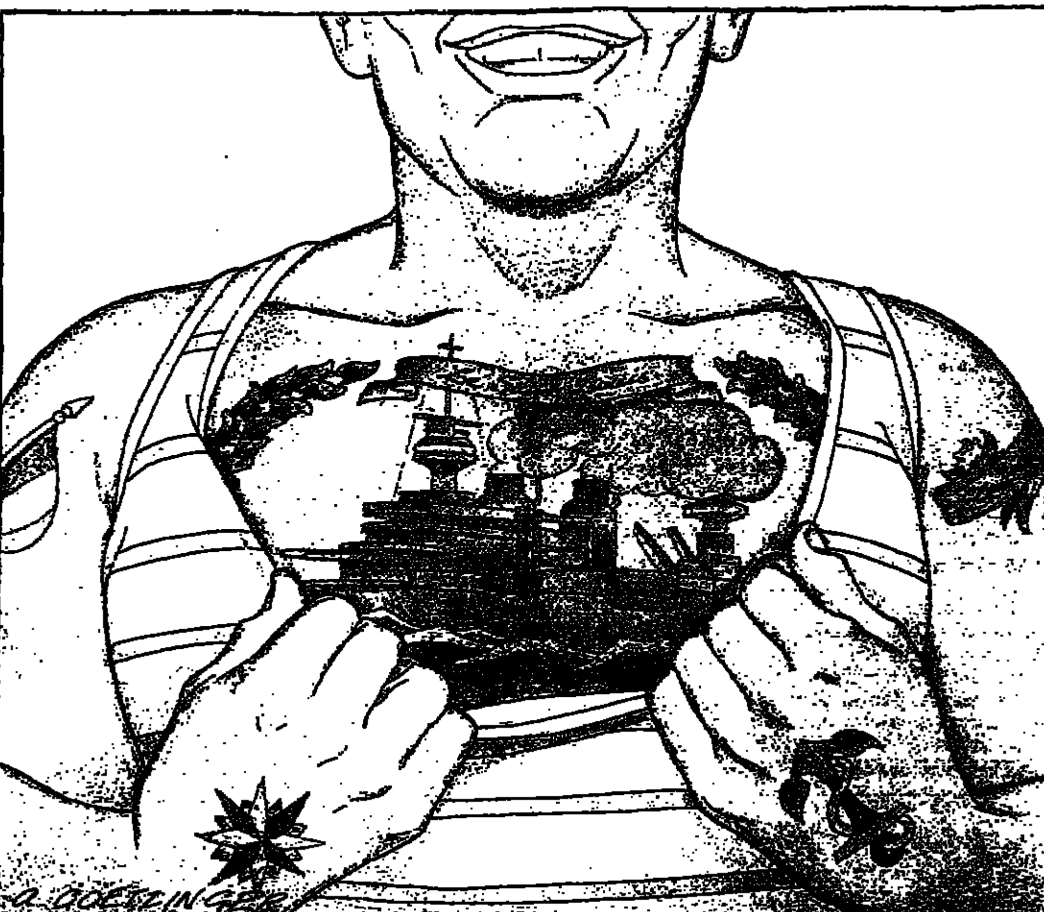
Le carnet de commandes que détaille l'ingénieur général Poimbœuf, est impressionnant : douze frégates, dont six pour Taïwan, construites tronçon par tronçon, et trois chasseurs de mines pour le Pakistan, essentiellement en matériaux composites, de plus en plus fréquemment utilisés dans les applications militaires.

Tenter de sauver la pêche était pour le maire et ministre aussi fondamental et naturel que de garder vaillant l'arsenal

Ce qui va bien au delà d'un flirt et penche vers des relations commerciales étroites, bien que souvent gardées confidentielles, avec l'île chinoise nationaliste est à mettre à l'actif personnel du maire, qui rencontre regulièrement les représentants taïwanais à Paris. D'autres contrats se profilent. Une association «Bretagne-Taïwan» a été constituée, coprésidée par Yvon Bourges (RPR), président du conseil régional, et le maire de Lorient. Foin de politique! Les deux compères partent ensemble en septembre à Taïpeh pour y vanter les mérites des technologies françaises.

L'avenir de la base des sous-marins n'est pas si rose. En 1997, l'escadre des engins à propulsion Diesel – qui affichent un certain âge – aura été transférée à Brest. Fini les tâches d'entretien d'une minutie extrême (un sous-marin navigue deux ans puis doit être complètement désossé et vérifié, ce qui prend un an) qui ont forgé des générations d'ouvriers particulièrement qualifiés. *«C'est un traumatisme, une deuxième mort un demi-siècle après les bombardements de la guerre»*, analyse Jean-Yves Le Drian. Un traumatisme d'autant plus douloureusement ressenti que «la marine» à Lorient, c'est comme les images à Epinal. Plus qu'une activité : une composante fondamentale, quasi exclusive, de l'identité municipale. Or, le repli annoncé des activités militaires touche Lorient bien davantage que d'autres villes. Outre la base des sous-marins, plus de 1 000 personnes (sur 5 000 environ) vont dans quatre ans disparaître des effectifs, la surcharge de l'arsenal faisant figure de bienheureuse exception.

La «Rue du bout du monde» conduit tout droit à Keroman, royaume déchu de la pêche, enveloppé dans l'odeur écœurante de l'usine de farine de poisson. Le tonnage débarqué est tombé l'an dernier à 38 000 tonnes. Même spirale vers le bas pour les prix moyens du poisson



et le chiffre d'affaires de la criée, avec, au bilan, un déficit de près de 150 millions de francs. Le nombre des grands chalutiers pêche arrière de 55 mètres est tombé à quatorze, au lieu de vingt-trois il y a dix ans, et le plus récent date de 1976. Pour comble de malheur, le principal armement, Jégo Quéré, qui à lui seul compte pour 50 % dans les tonnages du port, frise la faillite, et l'on attend l'annonce de son rachat par le puissant groupe espagnol de Vigo, Pescanova, qui a déjà mis la main, en 1990, sur la pêche de Saint-Pierre-et-Miquelon.

La flottille artisanale pour sa part résiste mieux et s'est bien renouvelée : 175 bateaux adhèrent à l'organisation de producteurs Proma, qui vient de mettre en service un magasin de marée et de filetage du poisson, vaste et opérationnel, conforme, ce qui est rare à Lorient, aux normes d'hygiène rigoureuses qu'exige la CEE.

Tenter de sauver la pêche à Lorient était pour le maire-ministre aussi fondamental et naturel que garder vaillant l'arsenal. Dès 1992, il entame des démarches pour que la concession de Keroman soit retirée à la chambre de commerce au profit d'une société d'économie mixte (SEM). Le montage se révèle compliqué, car, à côté de la SEM, il faut créer une société d'investissements et confier la gestion effective des installations à un opérateur efficace. La Compagnie d'exploitation des ports (CEP), filiale de la Générale des eaux et experte en gestion de ports de plaisance, a emporté le contrat. La voilà à l'œuvre depuis plusieurs mois. Colosse blond, son directeur Jean Le Roux est formel : *«Keroman peut être rentable, c'est une question de gestion commerciale. Il faut accroître notre volume de ventes en criée, éventuellement par des apports d'Irlande et d'Espagne, et sur la côte sud de la Bretagne privilégier deux pôles : le pays bigouden et Lorient.»*

C'est à cette condition que Lorient pourra devenir, à l'image de Boulogne, autant un port de pêche qu'une plaque tournante du négoce et de la transformation des produits de la mer. Avec des appuis financiers solides et des ambitions, la CEP s'est déjà fait des amis chez les pêcheurs artisans, mais le monde très éclaté et individualiste des mareyeurs locaux observe avec appréhension les événements. Pendant si longtemps il suffisait d'acheter 10 francs le kilo qu'on revendait immédiatement le double ou le triple par simple telex! Si, comme on le murmure, des acheteurs espagnols pointent eux-mêmes leur nez en criée début août, il y aura du remue ménage, sous les halles.

Que le ministre de l'équipement et celui de la pêche et de l'agriculture signent le plus vite possible l'arrêté de transfert de concession, et tout ce qui reste comme hypothèque juridique sera levé. Le climat sur les quais est meilleur et les professionnels ont envie de relever le défi. Les cours des langoustines et des poissons frais – ceux que les petits pêcheurs de la nuit vendent eux-mêmes à cinq heures du matin – remontent un peu. Le coût de déchargement des caisses a considérablement diminué depuis que la question lancinante des équipes pléthoriques de dockers-poissonniers et de trieuses a été récemment réglée, le nombre des ouvriers portuaires tombant de 250 à 48. *«Et ils tiennent leurs engagements»*, constate Jean Le Roux. Encore un bon point pour Jean-Yves Le Drian.

«De l'âge d'or de la Compagnie des Indes, il ne reste que deux choses, la coquetterie des femmes et le goût de la fête»

De Keroman à Kergroise, le port de commerce, il n'y a qu'un pas et toujours les mêmes tournoiements de goélands, quand ce n'est pas celui d'un hélicoptère Puma ou Frelon de l'aéronavale en exercice. Les dockers, bien sûr, ne portent pas dans leur cœur le maire, dont le grand-père, pourtant, était des leurs. *«Le Drian acheté, PS vendu, dockers en lutte»*, ont-il écrit, en grosses lettres, sur les murs du dépôt de mélasse. Mais ils ont signé l'accord de mensualisation, comme dans les autres ports, mis à part les jusqu'au-boutistes de Saint-Malo. Le travail ne manque pas sur le *Dorado*, ou *l'Océan Trader*, ou autres cargos immatriculés aux Bahamas, à Chypre ou en Pologne. De leurs cales béantes, les grues débarquent, dans la poussière, du soja ou du manioc qui seront immédiatement reversés dans les camions qui attendent en file. Les usines d'aliment du bétail de la Bretagne intérieure ont besoin d'être approvisionnées régulièrement et la noria des poids lourds ne s'interrompt que la nuit. Dommage que les centaines de milliers de tonnes de ces graines et tourteaux américains, thaïlandais ou brésiliens ne donnent lieu, sur place, à aucune transformation, donc à aucune valeur ajoutée.

A-t-elle raison, Irène Frain, lorientaise et romancière contemporaine, lorsque, dans son livre *Quand les Bretons peuplaient les mers*, elle prétend que *«de l'âge d'or de la Compagnie des Indes il ne reste à Lorient que deux choses, la coquetterie des femmes et le goût de la fête»?* N'oublions pas au moins le goût des études avec, dans l'ensemble Lorient-Vannes, quelque 8 000 étudiants de l'enseignement supérieur.

Quant à la fête, le Festival interceltique doit débuter le 6 août et être l'occasion de voir vivre une cité aux prises avec une manifestation de masse, dans laquelle la qualité veut le disputer à la convivialité. Et l'espace de quelques jours, le souffle puissant des sonneurs prendra la vedette sur le martèlement des tôles à l'arsenal et sur la sirène qui, chaque matin, dès potron-minet, annonce l'ouverture des enchères à la criée.

de notre envoyé spécial
François Grosrichard

Le charnier marin

C'est un cimetière sans tombes, sans croix, sans fleurs. Il n'y a ni murs, ni allées rectilignes semées de gravillons, ni noms célèbres ou inconnus gravés dans le marbre. Seule la nuit recouvre du même silence ce cimetière-là, comme tous les autres cimetières, figés entre l'oubli et l'éternité.

Ce ne sont pas des humains qui y ont été, un jour, conduits, mais des bateaux, ce qui n'est pas si différent en Bretagne puisque les recteurs baptisent les uns et les autres. Les mots et les allégories maritimes rejoignent souvent le vocabulaire utilisé pour décrire les corps. Les marins parlent du flanc de leur navire, des membrures, du galbe de la carène, d'un vent debout, du cul du chalut aussi, et les navires royaux rivalisaient pour arborer les plus jolies figures de proue féminines.

Superbe quand les eaux plombées du Blavet reflètent timidement les frondaisons qui recouvrent ses rives escarpées, cet endroit nostalgique à faire pleurer le plus dur des granits et la plus sombre des ardoises s'appelle le cimetière des bateaux. On y accède par une petite route qui dévale la pente à travers les chênes, les châtaigners et les fougères jusqu'à un coude du fleuve que remonte la marée. Tout le monde, à Lanester, connaît l'endroit. La ville-banlieue de Lorient s'est d'ailleurs spécialisée dans ce genre de vestige puisque, à peine franchi le Scorff, apparaît à mer basse une armée de pieux rongés mais toujours bien alignés qui sont, près de trois cents ans plus tard, les restes du parc à bois de la Compagnie des Indes.

Dans le charnier marin, les coques disloquées et vermoulues de chalutiers ou de langoustiers au rebut émergent avec peine de la vase. Certains squelettes, paraît-il, sont complètement enfouis depuis des années. Penchés, éventrés, paralysés, ce ne sont qu'épaves lamentables sur les débris desquels les pétrels, les spatules et les poules d'eau promènent leurs légères silhouettes. Pourtant un charpentier de marine averti remarquerait aisément l'harmonie incurvée des tontures et des bouges, apprécierait le galbe des coques, discernerait ce qui fut une fière étrave et un solide étambot.

Voilà sans doute le dernier arrivé du dernier voyage : un bac jaune et noir qui devait assurer la navette entre Lorient et l'île de Groix, attaqué par la rouille, alors qu'alentour les vieux témoins de la marine en bois offrent au regard toutes les gammes de vert-de-gris. Pimpants, blancs comme neige ou colorés, les voiliers modernes au mouillage, à quelques encâblures vers l'aval, en arrivent presque à former un contraste inconvenant.

C'est ce décor unique qu'ont choisi Jean le Scouarnec et Philippe Froger, les animateurs du Festival de théâtre du Pont-du-Bonhomme, pour mettre en scène *la Mégère apprivoisée* d'Audiberti d'après William Shakespeare et *les Amours de Don Perlimplin*, de Garcia Lorca, du 17 au 31 juillet. Prudents, les organisateurs conseillent aux spectateurs de se munir de couvertures. Ils devraient aussi leur conseiller d'apporter des jumelles car il se dit que, la nuit, des marins inconsolables reviennent furtivement dans le ventre éclaté de ce qui fut leurs bateaux.

F. Gr.

Chiffres

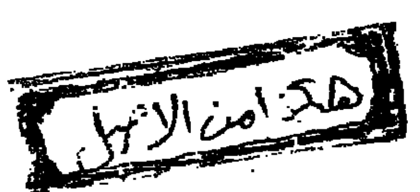
Ville du département du Morbihan, Lorient compte 59 271 habitants.

■ L'agglomération, qui réunit cinq communes, compte 115 488 habitants, et se situe au cinquante-deuxième rang du classement, effectué par l'INSEE, des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ **Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :**
I., 41 877 ; V., 25 957 ; A., 38,01 % ; Ex., 25 409.
Union gauche (Le Drian, PS, m.), 11 094 (43,66 %), 35 élus (9 PC, 16 PS, 10 maj. p.).
Union droite (Dufilhol, RPR), 9 122 (35,90 %), 9 élus (5 UDF, 3 RPR, 1 div. d.).
Verts (Conan), 5 193 (20,43 %), 5 élus (2 Verts, 1 régionaliste, 1 alt., 1 UDB).

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**
I., 41 785 ; V., 27 430 ; A., 34,35 % ; E., 26 613.
Oui........ 15 018 (56,43 %)
Non........ 11 595 (43,56 %)

• *Dans la série «Cités»*, le Monde *a déjà publié* : *Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (22-23 novembre) ; *Mâcon* (29-30 novembre) ; *Perpignan* (6-7 décembre) ; *La Rochelle* (13-14 décembre) ; *Rodez* (20-21 décembre) ; *Lisieux* (27-28 décembre) ; *Valenciennes* (3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) ; *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars), *Le Havre* (4-5 avril), *Saint-Quentin* (11-12 avril), *Auxerre* (18-19 avril), *Carcassonne* (25-26 avril), *Versailles* (9-10 mai), *Calais* (16-17 mai), *Annecy* (23-24 mai), *Bayonne* (30-31 mai et 6-7 juin), *Bègles* (13-14 juin), *Roanne* (20-21 juin), *Saint-Brieuc* (27-28 juin), *Chartres* (4-5 juillet), *Chamonix* (11-12 juillet) et *Trouville-sur-Mer* (18-19 juillet).



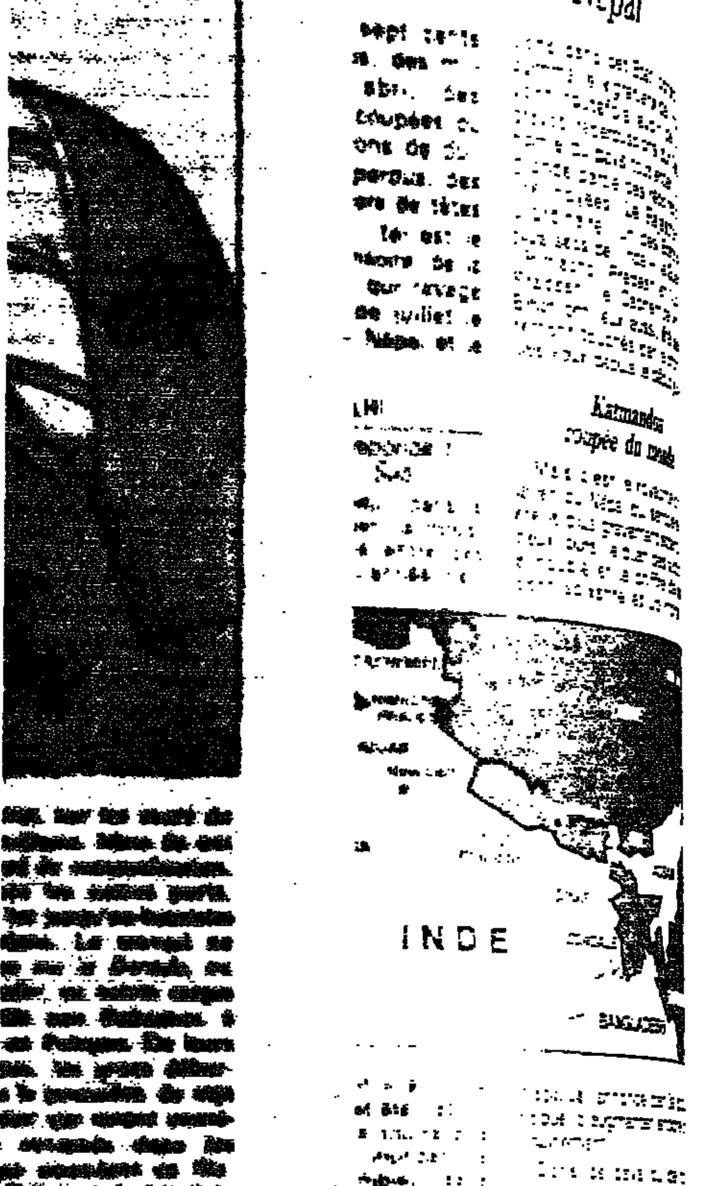
Les bacheliers

SPORTS

Surnaturel Indurain

Les classements

DIX-HUITIÈME ÉTAPE



SOCIÉTÉ

Les inscriptions universitaires à Paris et en province

Les bacheliers se ruent sur les études de psychologie

Les présidents des dix-sept universités d'Ile-de-France se sont mis d'accord, vendredi 23 juillet, afin de *« dégager les places nécessaires pour que tous les bacheliers sur liste d'attente reçoivent une proposition d'affectation dans la filière souhaitée »*. Sur les 60 000 nouveaux bacheliers de la région parisienne, 3 000 restaient encore jusqu'à présent sans affectation. Plusieurs dizaines d'entre eux, non inscrits ou mécontents de l'affectation qui leur avait été initialement proposée, avaient occupé, ces derniers jours, les locaux administratifs de certaines universités : Censier (Paris III), Nanterre (Paris X) et Tolbiac (Paris I), où, de ce fait, les inscriptions administratives de plus d'un millier de bacheliers régulièrement convoqués ont été reportées à la rentrée de septembre. En région parisienne, les inscriptions demeureront néanmoins difficiles pour les études de psychologie, les cinq universités proposant la filière étant saturées. Pour 300 à 400 bacheliers, aucune solution n'a encore été trouvée. A Paris comme en province, cette filière-où les débouchés sont pourtant peu nombreux – connaît un afflux exceptionnel de candidats.



A Jussieu, Paris-V, Nanterre ou Saint-Denis, mais aussi en province, à Lille, Poitiers, Lyon ou Toulouse, les responsables des départements de psychologie des universités ne comprennent pas encore ce qui leur arrive, mais ils le constatent depuis quelques semaines avec stupeur et inquiétude : leurs formations sont prises d'assaut par les nouveaux bacheliers. Cela faisait quelques années que la barque se chargeait un peu plus à chaque rentrée. Cette fois-ci, elle menace carrément de chavirer.

Les chiffres sont spectaculaires. A Paris-V, on comptait, au terme de la procédure RAVEL d'inscription par Minitel, 1 600 candidats pour 550 places en première année. A Paris-X (Nanterre), c'est également la saturation. De même à Paris-VII (Jussieu), où le petit nombre de places (une bonne centaine en première année) rend le problème quasi insoluble. A Paris-VIII-Saint-Denis, on imagine mal d'augmenter plus encore la capacité d'accueil, actuellement de l'ordre de 220 places. Au total, sur la région parisienne, on comptait 3 800 demandes enregistrées par RAVEL pour les filières de psychologie; après les résultats du bac, le rectorat de Paris estime à 2 400 le nombre de candidats effectifs, pour 1 400 places seulement.

Le phénomène ne se limite pas à la région parisienne. A Lille, l'UFR de psychologie a enregistré, au moment des préinscriptions, plus de 3 500 candidatures. Au bout du compte, on estime que 1 300 bacheliers vont s'inscrire réellement, ce qui porterait les effectifs de première année – si l'on y ajoute les redoublants de cette année – à 2 000 étudiants, contre 1 200 l'an dernier. *« On a déjà des séances de travaux dirigés avec cent ou cent vingt étudiants. On ne pourra pas assurer la rentrée avec des centaines d'étudiants supplémentaires. »*

Même écho à Poitiers. Les effectifs de première année, en psycho, étaient déjà passés de 550 à 700 entre 1991 et 1992. Mais c'est désormais un millier de bacheliers frais émoulus qui sont attendus à la rentrée prochaine. *« Ce n'est pas raisonnable »*, soupire le directeur du département, Jean-Michel Passerault. Quant au président de l'université, René Giraud, il est fermement attaché au principe de l'ouverture de l'université à tous les bacheliers, mais il a néanmoins envoyé une lettre personnelle à tous les candidats domiciliés en dehors de l'académie de Poitiers pour les informer que *« si les intentions exprimées se confirment, l'université de Poitiers ne disposera pas des capacités d'accueil nécessaires »* et qu'il serait prudent de chercher une inscription de précaution dans une autre université.

La ruée n'a pas été moins brutale à l'université Lumière (Lyon-II) où les trois cents places disponibles en première année de psychologie ont été raflées en une journée, le 12 juillet, par les bacheliers reçus au premier groupe d'épreuves, ne laissant guère d'espoir aux candidats admis à l'oral. Au point que Joseph Tchalian, vice-président chargé de la scolarité, s'interroge : *« Comme pour les langues étrangères appliquées ou l'Institut d'études politiques, ne faudrait-il pas instituer une procédure de sélection sur dossier pour la psychologie ? »* (« le Monde-Rhône-Alpes »du 16 juillet).

« Se faire plaisir »

Devant cet engouement des bacheliers, la réaction générale est d'incompréhension ou, au moins, de *« perplexité »*, selon le mot de M. Petot, ancien responsable de la psycho à Nanterre et président de la Conférence nationale des directeurs de département de psychologie. *« Au train où l'on va, je crains qu'on ait, bientôt, davantage d'étudiants en formation que de psychologues en exercice. »* Certes, soulignent la plupart des responsables concernés, une part significative des candidats psychologues considèrent, souvent à tort, que cette filière est la meilleure préparation pour entrer dans un institut universitaire de formation des maîtres et préparer le professorat des écoles.

Mais partout on s'inquiète – au-delà des difficultés immédiates d'accueil – de cet engorgement d'une filière qui n'offre pas de débouchés professionnels très nombreux. A Paris, note un universitaire, il est clair que le marché est saturé et que *« l'on forme des chômeurs »*. Et la situation commence à se tendre en province, comme le souligne une universitaire lilloise : *« Il y a cinq ans, les titulaires du DESS trouvaient un boulot stable au lendemain de leur diplôme. Aujourd'hui, il leur faut un an ou deux pour y parvenir, à coup de stages ou de vacations. »*

Or ces mises en garde répétées semblent sans prise sur les étudiants. Comme le note Roger Lecuyer, directeur de l'UFR de psycho de Paris-V, la réponse des étudiants est invariable : *« On sait qu'il n'y a pas de débouchés. Mais c'est partout la même chose, alors autant se faire plaisir. »* Et la psychologie s'inscrit sans difficulté dans cette perspective. *« C'est une discipline neuve, qui n'est pas enseignée dans le secondaire et qui offre la possibilité de repartir à zéro, sans risquer de se trouver d'emblée en situation d'échec »*, explique Jean-Michel Passerault, à Poitiers.

« Ce n'est pas un mystère, nous n'accueillons pas les meilleurs bacheliers, qui vont en prépas ou en IUT. Nos jeunes étudiants sont souvent dégoûtés par ce qu'ils ont fait au lycée. La psychologie bénéficie manifestement de l'attrait de la nouveauté. A cet égard, elle remplace désormais les filières « communication », qui ont longtemps été le miroir aux alouettes pour les jeunes étudiants en mal de projet professionnel précis. Encouragés par les conseillers d'orientation des lycées, beaucoup jugent que la psychologie leur sera toujours utile. En outre, ils voient dans la psycho une formation qui leur permettra plus tard d'aider les autres, ce qui correspond à un désir latent de cette génération », ajoute un universitaire parisien. Bref, la psychologie des bacheliers qui s'orientent dans cette voie pourrait utilement faire l'objet d'une recherche approfondie. Mais cela ne résoudrait pas, pour autant, le problème de leur accueil à la rentrée prochaine.

GÉRARD COURTOIS
(avec MICHEL LEVÊQUE à Poitiers)

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Danielle Rivière,
sa fille
Delphine et Loïc,
ses petits-enfants,
Les familles Aziza et Benhamou,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Esther AZIZA,

survenu le 19 juillet 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

11 *bis*, rue Larrey,
75005 Paris.

– Bernard, Andrée, Fabrice AZRIA ont l'immense douleur de faire part de la disparition accidentelle, dans le ciel des Alpes-de-Hautes-Provence, de leur rayon de soleil,

Karen,

leur fille et sœur.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) le 20 juillet 1993.

– Université de Toulouse-Le Mirail.

Le directeur
Et le personnel de l'Institut de géographie et aménagement,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

René DOUESSIN,
maître de conférences,

survenu le 22 juillet 1993, à Villardonnel (Aude).

– Aube Elléouët-Breton,
Merlin Hare,
Leurs familles
Et leurs amis,
font part du décès, survenu le 20 juillet 1993, à La Rochecorbon, de

Jacqueline LAMBA,
« la toute-puissante ordonnatrice de *la Nuit du tournesol* ».

Les obsèques ont eu lieu le 23 juillet 1993, à Saché, dans la plus stricte intimité.

[Née en 1910, peintre, Jacqueline Lamba fut la deuxième épouse d'André Breton. Après leur séparation, en 1943, elle se remaria avec le sculpteur américain David Hare. Dans le *Dictionnaire général du surréalisme et de ses environs* (PUF, 1982), Edouard Jaguer évoque Jacqueline Lamba comme *« celle qui fut pour André Breton la toute puissance ordonnatrice de* la Nuit du tournesol », ce poème prémonitoire qui anticipait sur leur rencontre en 1934 ». Jacqueline Lamba eut aussi « une activité créatrice dans le cadre du mouvement surréaliste, entre 1935 et 1945. Parmi ses premières interventions, des dessins à caractère onirique (Veilleuse, 1937), des objets (la Femme blonde, 1936), des collages, et surtout, à partir de son arrivée avec Breton à New-York en 1941, des peintures ».]

– M. Jean-Marie Stintzy,
son mari,
Mlle Blandine Stintzy,
M. Pierre-Yves Stintzy,
ses enfants,
M. et Mme Léo-Jean Porcher,
ont l'immense tristesse d'annoncer qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme Huguette STINTZY,
née Porcher.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 27 juillet 1993, à 15 heures, en l'église paroissiale Saints-Pierre-et-Paul d'Obernai.

Anniversaires

– Il y a dix ans de malheur,

le commandant (C.R.)
Pierre CHAVAROCHE,
viticulteur et syndicaliste agricole,
journaliste à *Var-Matin*,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la valeur militaire,
officier du Mérite agricole,

quoiqu'il aimât la vie d'un fol amour, passait l'arme à gauche pour rejoindre, dans les vignes du Seigneur, les gentils de l'au-delà affiliés à l'amicale des feux follets.

Même s'ils savent bien qu'il ne reviendra pas, sa famille et ses amis relèvent les guérets de leur existence en cultivant ici-bas, à travers les mille soins de la vie, les acquêts de son souvenir.

– Le 29 novembre 1992, disparaissait après de longues années de grande souffrance

Jacques René François LEFEVRE,
licencié en droit,
administrateur civil
hors classe honoraire.

Que ses amis et anciens collaborateurs du quai de Gesvres et de la Cité aient une pensée pour lui.

Mme Jacques Lefevre,
5, square Delambre,
75014 Paris.

– Pour le quatrième anniversaire de *la mort de*

François PIGEAUD,

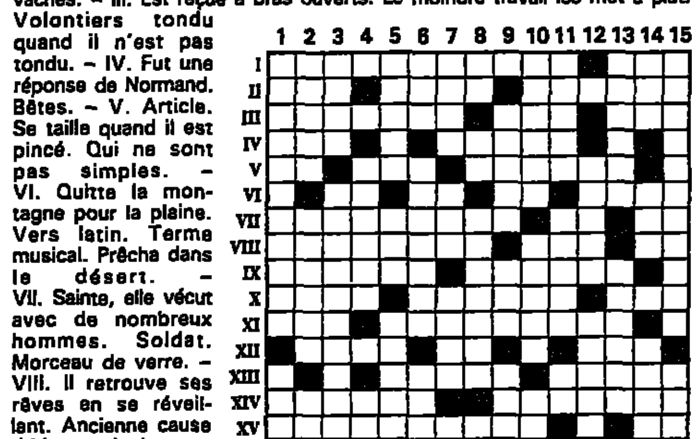
sa mémoire est rappelée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6090

HORIZONTALEMENT

I. Provoquent des détournements de mineurs. A donc une certaine allure (épelé). – II. Tient la harpe. Fleur. Ne vaut pas le plancher des vaches. – III. Est reçue à bras ouverts. Le moindre travail les met à plat. Volontiers tondu quand il n'est pas tondu. – IV. Fut une réponse de Normand. Bêtes. – V. Article. Se taille quand il est pincé. Qui ne sont pas simples. – VI. Quitte la montagne pour la plaine. Vers latin. Terme musical. Prêcha dans le désert. – VII. Sainte, elle vécut avec de nombreux hommes. Soldat. Morceau de verre. – VIII. Il retrouve ses rêves en se réveillant. Ancienne cause d'impulsions. Conjonction. – IX. Grain qui « pousse ». Très fines. – X. Promesses de grains. Courte paille. Etait portée sur les crudités. – XI. On y donne des coups qui ne touchent pas l'adversaire. Ce qu'elles avancent n'est certes pas dépourvu d'intérêt. – XII. Sources d'impressions variées. Possessif. Des choses ou des gens. – XIII. Fit trouver le temps moins long. N'étaient pas du tout vilaines sous l'Ancien Régime. – XIV. Agent corrupteur qui peut porter atteinte à la constitution. Tête couronnée. – XV. Plus elle est dure et plus elle est belle. Se spécialisa dans les pièces montées (épelé).



VERTICALEMENT

1. Entrées qui renferment du poisson. Exerce sur nous une forte pression. – 2. Instrument. C'est couru ! (pluriel). Exclamation. – 3. On y est jugé uniquement sur paroles. Aiment les bons gâteaux. – 4. Permet d'avoir facilement des ronds. D'un auxiliaire. – 5. La table ou le menu. Relève tout ce qu'il touche. Mettais la patience à rude épreuve. – 6. Division qui forme une grande unité. Sur lesquelles un « appareil » s'est posé. Partie du mètre. – 7. Se retire un jour des cadres. Chasse des cousins indésirables. Parure. – 8. Préposition. Porte des bouteilles. Assureras un brassage salutaire. – 9. Ressemble à une petite vieille. Aveu. Est parfois soumis à une forte tension. – 10. Nombre. Se déroulent toujours dans le calme. Se confondent dans le cœur. – 11. Ne fait pas n'importe quoi. Pour le faire, un patron a besoin de manœuvres. Se caractérise par un port remarquable (épelé). – 12. Soumise au régime de la haute surveillance. Métal. – 13. Passa, en somme, un bon moment. A raison de bien des obstacles. – 14. Eau. Fournissait le gîte à nos pères. Bien « vivant ». 15. Soulagent les pieds. Partie fine d'un trait.

Solution du problème nº 6089

Horizontalement

I. Acrobate. – II. Ouvreuse. – III. Cu. Eole. – IV. Api. Ere. – V. Tunnel. Un. – VI. Are. Tiret. – VII. Res. Tee. – VIII. Pieuvre. – IX. Clé. Seau. – X. Tore. Sien. – XI. Etend. Sel.

Verticalement

1. Cataracte. – 2. Coupure. Lot. – 3. Ru. Inespéré. – 4. Ove. En. – 5. Brouettes. – 6. Ael (Léa). Lieues. – 7. Tuée. Rêvais. – 8. Es. Rue. Ruée. – 9. Eventée. NL.

GUY BROUTY

SPORTS

Surnaturel Indurain

Suite de la première page

Ni Tony Rominger, double vainqueur d'étape dans les Alpes, ni les deux révélations de ce Tour, Mejia et Jaskula, n'ont pu effacer Indurain.

Totale et sans bavure, cette victoire a manqué d'imprévu, de fièvre, comme trop logique, trop calculée. Sans panache ? Dès les premiers jours, le peloton était fataliste, voire résigné. Il l'est resté jusqu'au bout. *« Il est au-dessus du lot. Il est trop fort, trop intelligent, trop bon tacticien »*, reconnaissent, en vrac, les coureurs, incapables de trouver la clé du verrou cadenassé à triple tour par l'Espagnol et par son équipe.

« Je mène la course comme je l'entends. J'écoute le classement général, explique Indurain, hautain. *J'ai plus de quatre minutes d'avance. Le tout est de conserver cet avantage en contenant les attaques de mes adversaires. Ma façon de courir n'est pas celle d'un Hinault qui attaquait et s'échappait avec le maillot jaune sur les épaules. »* Cela ne suffit pas. Les jaloux le traitent de machine à gagner. Claudio Chiappucci a sans doute trouvé le mot le plus juste pour le définir : *« Il est surnaturel. »*

Cet homme possède, en effet, la physionomie idéale – 1,88 mètres et 80 kilos de perfection – pour un coureur cycliste s'entend. En termes mécaniques, il est la plus grosse cylindrée du peloton. *« Son VO_2 max, qui est la consommation maximale d'oxygène et qui permet l'oxygénation des muscles, leur respiration, est supérieur à la moyenne des coureurs, car il possède une large cage thoracique*, ont expliqué les médecins du Tour, à longueur de journées. *Sa capacité de récupération est étonnante. En une ou deux minutes, il peut retrouver une cadence cardiaque normale passant de 150 à 60 pulsations par minute et retrouver la sienne* [un peu plus de quarante pulsations] *en dix minutes. »*

Quand les sprinteurs, habitués à un effort éclair, s'asphyxiaient dans la montagne, quand les rouleurs n'y tenaient pas la cadence, quand les grimpeurs s'ennuyaient sur le plat, son corps justement proportionné – ni celui, « gringalet », d'un montagnard, ni celui, trapu, d'un pistard – lui offrait toutes les chances de tenir le coup, à condition de se nourrir convenablement, de dormir et de travailler... Et ces jambes ! Parfaitement taillées, une mécanique parfaitement huilée. De la haute couture. *« Du pied, qui est la base du mouvement de l'axe fémoral en passant par le genou, il possède trois boucles harmonieuses »*, admire le docteur Gérard Nicolet.

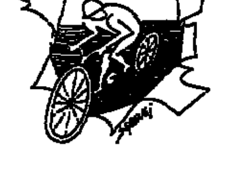
L'aigle et le moineau

On voudrait s'arrêter à cette explication médicale, mécanique et, somme toute assez simple. Mais comment justifier la tranquillité apparente de ce double vainqueur, deux années consécutives, du Tour de France et du Giro, qui s'est élancé seul contre la meute et a fait fi des rares attaques, ignorant cette fameuse « pression », affichant une insolente confiance ?

La raison, il faut la chercher, peut-être, dans son passé. Mais son histoire n'a rien d'extravagant. Elle ressemble à toutes celles du peloton. La saga d'un gamin de dix-huit ans, fils d'un paysan de Navarre, qui monta sur son premier vélo pour aller aux champs, qui fut sacré, à dix-huit ans, champion d'Espagne amateur et devint professionnel un an plus tard, en 1984. Depuis, il a remporté soixante-douze victoires.

Il est aujourd'hui numéro un mondial du cyclisme. On lui reproche sa discrétion, son manque de panache. Il répond qu'il préfère un palmarès à une image.

En bon catholique, Miguel Indurain estime qu'il a juste profité de ce qu'il qualifie de *« don »* de Dieu : ce corps fait pour le vélo et cette volonté de fer. Avec ces deux outils, il a forgé ce qui est désormais sa légende. A vingt-neuf ans, Indurain voudrait égaler le record du Belge Eddy Merckx, quintuple vainqueur du



Tour de France. Son règne est donc loin d'être terminé. Et la dynastie, loin d'être éteinte.

Miguel Indurain a un frère cycliste, Prudencio. De quatre ans son cadet, c'est presque un frère jumeau. Les médecins ont constaté qu'il avait le même gabarit, aussi idéal que son aîné à vingt-cinq ans. « Pruden » a participé au Tour et couru loin derrière son « maillot jaune » de frère pendant trois semaines. Il était, vendredi, cent vingtième du classement général, relégué à deux heures de Miguel. Frôlant parfois l'élimination, il a tenu bon.

Il n'a jamais été ridicule, superbe de dédain quand on le prenait pour son frère, refusant de signer des autographes que peu lui demandaient. Plus expansif et rigolard que le « vrai », Prudencio Indurain se contentait de dire : *« Je suis le moineau, il est l'aigle. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les classements

DIX-HUITIÈME ÉTAPE
Orthez-Bordeaux
(200,5 kilomètres)

1. D. Abdoujaparov (Ouz), 5 h 9 min 4 s; 2. F. Andreu (EU); 3. R. Sörensen (Dan); 4. F. Maassen (PB); 5. D.-O. Lauritzen (Nor); 6. S. Colage (Ita); 7. F. Simon (Fra); 8. R. Aldag (All); 9. J. Durand (Fra); 10. B. Holm (Dan) tous dans le même temps...

Classement général : 1. M. Indurain (Esp), 89 h 32 min 5 s; 2. A. Mejia (Col) à 4 min 28 s; 3. Z. Yaskula (Pol) à 4 min 42 s; 4. T. Rominger (Sui) à 5 min 41 s; 5. B. Riis (Dan) à 12 min 8 s; 6. C. Chiappucci (Ita) à 14 min 19 s; 7. A. Hampsten (EU) à 14 min 35 s; 8. J. Bruyneel (Bel) à 16 min 30 s; 9. P. Delgado (Esp) à 19 min 21 s; 10. V. Poulnikov (Ukr) à 20 min 40 s, etc.

□ FOOTBALL : Nantes bat Monaco en ouverture du championnat de France. – Le FC Nantes a battu l'AS Monaco, 1-0, vendredi 23 juillet à Nantes, lors d'un match avancé de la première journée du championnat de France de football 1993-1994. Les Nantais se sont imposés grâce à un but de Japhet N'Doram (17e minute).

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
BOBINO (43-27-75-75). Le Pied à l'étrier : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h, dim. 16 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Ça vaut la peine quand même : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Le Graphique de Boscop : 21 h 30.Dim. Nous sommes tous des lapins à six pattes : 20 h. Pot Ripoux : 21 h 15. Artus de Penguern : 22 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Prix Martin : 20 h 30, dim. 14 h. Dim. Le Malade imaginaire : 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). La Lettre : 18 h 30. Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Sonate pour deux femmes seules et une cité HLM : 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Comédie d'amour : 20 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Personne n'est parfait : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : 21 h, dim. 15 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h. Le Miroir des songes : 21 h, dim. 15 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Pendant que vous dormiez : 20 h 45, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES PETITE SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Précieux : 15 h et 19 h 30. Les Femmes, les truffes et la musique ou Mon gendre, tout est rompu! : 21 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 16 h et 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45.
SOUS CHAPITEAU (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-75-75). Lear Elephants : 21 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Didier Benureau : 22 h.
THÉATRE DEJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Rien ne sert de dormir, faut s'lever l'matin : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : 21 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Eternel Tango : 19 h. Western-solo : 20 h, dim. 15 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Arène. Le Retour de M. Leguen : 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h.
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Dom Juan : 15 h et 20 h 45.
TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 15 h et 19 h. Les Rendez-vous : 20 h 30. Le rêve était presque parfait : 22 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (ESPACE JEAN-RENAUDIE) (42-65-28-37). L'Ombre : 20 h 30, dim. 17 h.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Entre ciel et terre : 21 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

L'Espionnage, un genre impur : les Suspects (1957), de Jean Dréville, 14 h 30 ; Berlin Express (1948, v.o. s.t.f.), de Jacques Tourneur, 16 h 30 ; Marathon Man (1976, v.o. s.t.f.), de John Schlesinger, 19 h ; les Enchaînés (1946, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 21 h 15.

DIMANCHE

L'Espionnage, un genre impur : les Espions (1957), d'Henri-Georges Clouzot, 14 h 30 ; l'Empreinte du loup solitaire (1936, v.o.), de Peter Godfrey, 17 h ; le Secret du rapport Quiller (1966, v.o. s.t.f.), de Michael Anderson, 19 h ; Trahison sur commande (1961, v.o. s.t.f.), 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

SAMEDI

Le Cinéma arménien : le Convoi sauvage (1971, v.o. s.t.f.), de Richard C. Saraflan, 14 h 30 ; la Leçon (1987, v.o. s.t.f.), de Robert Sahakiants, les Diplomates mexicains (1931), d'Amassi Martirossian et Levon Kalantar, 17 h 30 ; The Good Job (1942, v.o. s.t.f.), de William Saroyan, Applause (1930, v.o. s.t.f.), de Rouben Mamoulian, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma arménien : Andy (1963, v.o. s.t.f.), de Richard Sarafian, 14 h 30 ; les Chevaux de feu (1965, v.o. s.t.f.), de Serge Paradjanov, 17 h 30 ; The Cage (1972, v.o. s.t.f.), de Varktes Cholakian, Chor et Chorchor (1926), de Hano Bek Nazaria, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années féminines : Bande annonce : l'Amour en fuite (1978) de François Truffaut, l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, 14 h 30 ; l'Amour c'est du papier (1973) de Michel Leeb, l'Amour en fuite (1978) de François Truffaut, 16 h 30 ; En attendant l'auto (1970) de Gisèle Braunberger, Lily aime-moi (1974) de Maurice Dugowson, 18 h 30 ; Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, Mais où est donc Ornicar (1978) de Bertrand van Effenterre, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années utopiques, Actualités Gaumont, les Lolos de Lola (1974) de Bernard Dubois, 14 h 30 ; Coup de balai à l'ORTF (1971) de Jacques Davila, Tout le monde il est beau... (1972) de Jean Yanne, 16 h 30 ; les Dégling's (1978) de Claude Massot, Monsieur Dupont (1978) d'Alain Chaigneau et Daniel Belcberg, Un prêtre dans la rue (1976) de Patrice Chagnard, 18 h 30 ; Actualités Gaumont, Violette et François (1977) de Jacques Rouffio, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEST OF THE BEST 2 (**) (A., v.f.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LES COPAINS D'EDDIE COYLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA DISPARUE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

LES FILMS NOUVEAUX

ALL OUT. Film franco-suisse de Thomas Koerfer : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
ANGLE MORT. Film américain de Geoff Murphy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
BENNY & JOON. Film américain de Jeremiah Chechik, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LA COURSE DE L'INNOCENT. Film franco-italien de Carlo Carlei, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).
L'ŒIL ÉCARLATE. Film français de Dominique Roulet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE. Film américain de Mario Van Peebles, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
4 NEW-YORKAISES. Film américain de Beeban Kidron, v.o. : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
SWING KIDS. Film américain de Thomas Carter, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LE SYNDICAT DU CRIME 1. Film de Hongkong de John Woo, v.o. : Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).
LES TORTUES NINJA 3. Film américain de Stuart Gillard, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
TRACES DE SANG. Film américain d'Andy Wolk, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
GRANDEUR ET DESCENDANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55).
GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).
MADE IN AMERICA (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
NOM DE CODE : NINA (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSION FISH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RED ROCK WEST (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROBOCOP 3 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SNIPER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SUPER MARIO BROS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
VILLA MAURESQUE (Fr.-Por.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
BRAINDEAD (**) (néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 10.
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 17 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 40.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 30.
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h 15.
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 30.
PRUNE DES BOIS (Bel., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h.
QUELQUE PART VERS CONAKRY (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 30.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 JUILLET

« Les salles souterraines nouvellement fouillées des Thermes de Cluny, spécialement ouvertes », 10 h 30, entrée, Musée de Cluny (P.-Y. Jaslet).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois, L.-A. Lavigne).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 11 h 15, 15 h 30 et 18 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de l'hôtel de Lassay, présidence de l'Assemblée » (carte d'identité, nombre limité), 14 h 30, métro Assemblée-Nationale, sortie côté Assemblée (D. Bouchard).

« La Sorbonne, avec accès exceptionnel au grand amphithéâtre, aux salons et à la chapelle », 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre, quartier d'artistes et de jardins, du Bateau-Lavoir au Lapin-Agile », 14 h 30, métro Abbesses (C.. Merle).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois, L.-A. Lavigne.

AVIGNON

LES MYSTÈRES DE L'AMOUR *au Théâtre municipal*

Des mots comme des coups de feu

Christian Schiaretti sur les traces d'Antonin Artaud

« Nous savons bien qu'il faut tout dire. Clairement ? Pourquoi ? Le tout est de s'entendre. Ici, c'est un dialogue d'échos », écrit Roger Vitrac à la première page de sa pièce *les Mystères de l'amour*. Vitrac appartenait encore, lorsqu'Antonin Artaud mit cette pièce en scène, en 1927, au groupe des surréalistes. Ceux-ci n'aimaient pas le théâtre. Tout ce qui se jouait leur semblait trop mensonger, trop imitatif, trop voulu, trop semelles de plomb. Seules avaient le don de les toucher des œuvres très rares, *échappant à la logique, au* vraisemblable, et qui disaient les choses sans les dire, les donnaient à voir sans les montrer – Breton décrit l'une d'elles dans *Nadja*. De telles pièces se jouaient parfois au Grand Guignol, qui ne donnait pas que du spectacle d'horreur.

Artaud aima tout de suite cette pièce de Vitrac. Elle n'est pas une plaisanterie. Elle est ancrée dans l'actuel comme dans l'éternel les plus « graves », mais sans y toucher. La guerre, en particulier, est là, nous sommes en 1927. Aujourd'hui nous ne savons plus que toute une France d'hommes fut tuée, en 14-18, et nous ne mesurons pas qu'entre les deux guerres, *1918 et 1939*, c'est à peine croyable il ne s'est pas passé vingt ans, et regardez 1973, ce n'est même pas hier. La guerre est là, mais elle n'est jamais représentée, ni citée, car Vitrac comme Artaud savaient la force des mots, comme la force des présences.

Dans *les Mystères de l'amour*, Patrice et Léa (les deux de l'amour), un lieutenant de dragons, *le directeur du théâtre*, Lloyd George, des policiers, un boucher, l'auteur de la pièce, un fox-terrier, des cuisiniers, Mussolini, des enfants, un spectateur, des dizaines d'autres figures, se croisent, c'est inattendu ; des paroles passent là-dessus, c'est inopiné. Mais justement : l'isolement de chacune des choses que nous voyons et entendons les place dans une clarté, leur accorde aussi une ombre, et chaque instant de la pièce, toute bringuebalante et tremblée, devient un *« écho »*, comme dit Vitrac, un écho sans doute différent chez chaque auditeur.

« L'imagination est un silence... »

Et les mots volent, et les inconnus se trouvent face à face, et l'un d'eux dit : *« Savez-vous ce qu'on peut faire, avec un mot ? »*, et cette absence de points sur les i, ce vide de repères, suscite en nous des brûlures de vérité. Encore Roger Vitrac estime-t-il que par l'entremise de la gorge vivante et sensible de l'acteur, il en dit encore trop, et, au détour de l'une des scènes, l'auteur reproche à l'acteur de ne pas *« cracher »* assez vite les paroles d'amour. *« J'ai essayé*, dit l'acteur, *mais elles se changent en coups de feu ou en vertiges ». – « Je n'y suis pour rien*, répond l'auteur, *la vie est ainsi faite. »*

Antonin Artaud n'hésita pas à monter lui-même cette pièce . Bien *plus tard*, même après les électrochocs et les injections de « poison », Artaud restait l'homme qui avait soutenu Vitrac, le dramaturge surréaliste des *« échos »*. Dans la chambre et dans les cours de l'asile de Rodez, Artaud écrivait (et c'est toujours de tout cœur qu'il faut entendre ses paroles) : *« Je suis un homme de ce monde-ci, je ne vois pas comme tout le monde... Les parquets des chambres étaient des vagues : sang, copeaux, viandes cariées, fruits blessés... Ne peuvent vivre que ceux qui, par l'amour, ont mérité d'être devant moi. Même l'imagination est un silence, et un vide absolu. »*

Aujourd'hui Christian Schiaretti met en scène *les Mystères de l'amour*. Ce qu'il a fait est assez beau. Il y a quelque chose de rapide et d'étonné dans la présence des acteurs sur scène, dans leurs rencontres. Par des lumières atténuées et quelque peu désaxées, par des ruptures du tempo des actions, par des lambeaux de mélodies obsessionnelles qui contrarient l'audition, et par une direction d'acteurs étrange, qui sauvegarde l'âme singulière de chacun tout en le privant d'imposer trop son « personnage », Christian Schiaretti parvient à donner l'esprit, la conscience, l'austère, le poignant, la démence, et en fin de compte le tragique retenu, de Vitrac comme d'Artaud. Les acteurs le plus souvent là sont Laurent Poitrenaux (l'auteur), Gisèle Tortérolo et Loïc Brabant (les amoureux), Jean-Michel Guérin (Mussolini), Cécile Pillet (la Vierge), Arnaud Décarsin (Lloyd George)... mais, nombreux, ils sont tous habités, et, dans la discrétion de leur jeu, très attachants, car ils font songer aux mots d'Artaud : *« Où suis-je allé, et où était mon corps pendant ce temps ? Il était devenu un autre qui ne se souvenait plus de moi, mais c'était le mien. Il a descendu les escaliers, et est allé. »*

MICHEL COURNOT

▶ **Jusqu'au 26 juillet à 21 h 30. Et le 27 avec *l'Homme la bête et la vertu*, de Pirandello, *la Noce chez les petits bourgeois* de Brecht, la Poule d'eau de Witkiewicz (à partir de 19 h).**



MARC ENGUERAND

L'ENSEMBLE KOTEBA **Ils sont une trentaine, venus de Côte-d'Ivoire, mais d'origines africaines multiples. Sous l'impulsion de l'acteur, metteur en scène et auteur Souleymane Koly, ils se sont emparés, en 1974, de l'art théâtral du Mali, *le kotéba*, qui mêle joyeusement les traditions bambaras au reflet acide de la vie quotidienne. La parole est politique, libératrice ; les danses et les chants balancent entre musique de toujours, djembés et autres percussions, la flûte peuhle et la kora, et musiques d'aujourd'hui, synthés et basse. Dans le collimateur de *Funérailles tropicales, données dans la cour de l'Hôpital Sainte-Marthe*, le dictateur Athanase Forfait Kabako-Président à vie. Quand un chef d'Etat se refuse à abandonner le pouvoir...**

AIX-EN-PROVENCE

POUR MÉMOIRE *d'Odile Duboc*

Vaincre sa pudeur pour danser

La chorégraphe fête les dix ans de sa compagnie

Odile Duboc est l'héroïne de « Danse à Aix ». Quoi de plus normal ; elle est une enfant de la ville. Le maire, Jean-François Picheral, lui a même remis la Médaille d'or de la cité. Il s'agissait de fêter un double anniversaire : celui des dix ans de la compagnie Contre-Jour, et celui de la chorégraphe, née sous le signe du Cancer, très attirée par la nostalgie. Elle file vers la cinquantaine, avec des airs de jeune fille, et ce côté émouvant et tendu de ceux qui ont commencé tard dans la carrière.

Longtemps professeur, excellente pédagogue, autodidacte, chercheuse, elle a inspiré un mouvement, presque une école, où la danse n'est jamais loin du geste naturel, créant des émules tout au long d'un axe Aix-Marseille. En 1983, quand elle fonde sa compagnie, elle choisit Paris, craignant, en restant sur son territoire, d'être prisonnière de son image d'enseignante. Aujourd'hui, elle vient d'être nommée à la direction du Centre chorégraphique de Belfort-Sochaux, qui devrait ouvrir début 1994, après l'achèvement des travaux.

Pour mémoire a montré la liberté avec laquelle Odile Duboc considère l'acte de danser. Elle a sélectionné, parmi ses œuvres de 1984 à 1992, ses passages préférés. Françoise Michel a mis en scène et éclairé ce montage avec son souci de montrer l'endroit et l'envers des choses : la représentation et les corps au repos, la scène et la coulisse. *« J'aime, évidemment, toute action inattendue qui vient perturber l'ordre apparent. Mais j'ai voulu que cette soirée soit une invitation à la danse*, annonce Odile Duboc.

Ma prochaine création n'aura pas lieu avant deux ans. Je pense déjà qu'elle aura la forme d'une comédie musicale. Je ressens le besoin d'échapper à l'image de sérieux qu'on a plaqué sur moi. Le choix, joyeux, que j'ai effectué dans Pour mémoire *est une manière d'annoncer ce changement à venir. »*

Odile Duboc sait qu'elle devra vaincre sa pudeur, consciente que ce sentiment, charmant dans la vie privée, s'avère un handicap quand il s'agit de créer. Le souci de la forme, dans lequel elle a tendance à se réfugier, ne masque pas toujours l'absence d'un contenu original. Sans perdre la distance qui rend sa danse légère, il lui faudra se livrer, s'exposer davantage, pour progresser. Deux expériences récentes ont affirmé sa confiance en elle : avoir chorégraphié, en 1992, *Retours de scène* pour le Ballet de l'Opéra de Paris, et cette année, *Primum saltare* pour le Ballet du Rhin, créé au dernier Festival de Montpellier.

« Danse à Aix » a dix-sept ans et un public assidu, composé essentiellement d'habitants de la région. Cette manifestation jouit d'une réputation qui dépasse nettement son budget de 3 millions de francs, soit quatre fois moins que Montpellier-Danse ou Chateauvallon. Pas de théâtres, mais quelques lieux en plein air aménagés succinctement pour l'occasion.

C'est peut-être par nécessité que « Danse à Aix » a bâti sa notoriété sur les performances de rue. Ginette Escoffier, qui en est la directrice artistique, émet pourtant deux vœux : la création d'une salle pour le festival, qui pourrait également faire l'objet d'une programmation au cours de l'année, et un financement supplémentaire. Vœux pieux ?

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Les Etoiles internationales de *la danse* avec Maximova, Guizerix, Piollet, Paré... le 24 juillet, à 22 heures, Val de l'Arc. Tél. : 42-38-80-20.**

PRADES-LE-LEZ

Place au jazz et à Joao Bosco

Cinq concerts de gros calibre couronnés par une soirée brésilienne

Une guitare, un tabouret de bar, une voix. Qui peut avoir le cœur, la trempe, la capacité de captiver deux mille personnes dans un village ? Qui, pendant plus d'une heure ? Qui, sans aucun recours, sans aucun artifice, sans mise en scène ? Un peu comme Brassens mais dans une langue étrangère, le brésilien. Un peu comme Bobby McFerrin, mais sans acrobaties ? Tout en musique et en texte ?

Ce chanteur s'appelle Joao Bosco. Depuis sa première sortie du Brésil, à l'invitation du Festival de Fort-de-France (*le Monde* du 18 décembre 1978), on l'a vu dans des salles de toutes proportions, en club, devant toutes sortes de publics, des spécialistes, des Brésiliens, des familles, un village au nord de Montpellier ; depuis quinze ans sa carrière ne fait pas un pli. Bosco est un enchanteur, un conteur, un magicien, un aventurier et, surtout, un rythmicien implacable.

On ne dira pas un poète puisqu'il l'est. Il ne s'accompagne pas à la guitare : il donne à l'instrument, en pur musicien, sa couleur verbale. Il ne jongle pas avec la langue, il la refait, il l'invente, il la donne à voir. On en mesure l'ampleur avec cette autre légende du Brésil sur scène : Chico Buarque. Chico Buarque est émouvant, fragile, un peu raide. Il maintient comme un fil prêt à céder une tension nerveuse. Mais son art serait plus à l'aise dans une petite salle fermée. Entouré d'un groupe de précautions, d'un orchestre de protection (ce rock-jazz bossa où se sont noyés tant de chants brésiliens), la voix se perd en amont dans d'inutiles paraphrases (un soprano sommaire, une batterie de charpentier, un guitariste à effets) et, en aval, dans sa portée. Ce qui, mystère du Brésil et de Chico Buarque, n'entame en rien sa vérité d'artiste mais la dilue.

Le goût de l'existence

D'où cette impression étrange chez Bosco de saisir sous les harmoniques une langue inconnue qu'il rend semblable à une sorte de grec présocratique universel. Avec pour seule arme mille voix et une guitare. A Prades, la communauté brésilienne de Montpellier est nombreuse ; elle donne le ton dans les premiers rangs. Mais là-bas, au dernier rang de cette placette moderne, faite de logements sociaux, arrangée comme un patio, comme une cour italienne, beaucoup de monde au balcon et dans les escaliers, la voix porte jusqu'au bout. Elle transmet, elle perce, l'émotion à vif, la voix et le rythme, le rire et ce charme qui diffracte la voix. Mille voix sur tous les registres et sur tous les tons. La voix de Bosco, c'est sa voix africaine, sa voix de *Bahia*, sa voix rocailleuse, sa voix gorgée de jazz, de Skip James à Al Jarreau en passant par Ray Charles, sa voix du Nordeste, sa voix détimbrée de Rio...

Dans les récitals de Joao Bosco, il faut absolument repérer deux chansons : la place qu'il a choisie pour le *Corsario*, cette plainte sévère à laquelle il donne, le temps d'une chanson, un tour épique. D'un autre côté, autre épreuve de *vérité, 'Round Midnight, l'interprétation* vocale de la ballade la plus connue de Thelonious Monk, est bouleversante, bien au-delà de la version touchante, pas toujours juste, de Bobby McFerrin, que l'on entend en générique du film de Tavernier. Bosco en fait une sorte d'archétype de samba ou plutôt ce qu'il resterait d'un vieil air perdu dans la mémoire d'un tourneur de jazz. Ces deux pivots du récital sont ses points de passage, ses pointes et ses rimes.

Bosco vient d'enregistrer une chanson avec Juliette Gréco (*le Cœur des anguilles*) sur des paroles de Rhoda-Gil, qui devrait l'imposer définitivement. Décalée et centrale, sa place donne tout son sens au festival « Place au jazz », dont elle est la coda sans venin. Curieuse entreprise que « Place au jazz », dans une région où le jazz est plutôt malheureux. Que sont devenus Nîmes, Sète et le Château d'O ?

A Prades-le-Lez, un village, une passion. Michèle Ogé organise vingt-cinq concerts par an, tous uniquement réglés par le goût de l'existence. L'été, cinq jours lui permettent de centrer l'aventure sur le noyau dur de son public, avec un programme sérieux. Le staff ? Un époux médecin qui est maire de la commune, les sept enfants qui assurent la cuisine, les enveloppes et la comptabilité et une poignée d'élèves de terminale et de math sup à qui Mme Ogé, professeur de lettres classiques, transmet l'amour du grec ancien, *via* Nicole Loraux et Vidal-Naquet, l'amour de la littérature et celui de Joe Henderson, de Billy Higgins et de Joao Bosco.

FRANCIS MARMANDE

MONTPELLIER

Les échos de Pétrarque

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Le soutien de Radio-France au *Festival de Montpellier* ne s'affirme pas seulement par les échos qu'en donne régulièrement France-Musique. Pour France-Culture (qui diffuse aussi une partie des concerts), Françoise Malettra a fait toute cette semaine son bulletin quotidien et son magazine « Musicomania » en direct des studios du Corum.

Et depuis huit ans, en collaboration avec *El Pais* et *le Monde*, la chaîne culturelle met ici son grain de sel sous *forme de* contrepoint intellectuel.

« Pourquoi la guerre ? », « Repenser la politique ». Et, cette année : « Qu'allons-nous transmettre à nos enfants ? » Les thèmes des Rencontres de Pétrarque sont aussi vastes que leur rituel est amical.

Pendant deux heures, des politologues, des philosophes, des ethnologues, des historiens, des écrivains ou essayistes, beaucoup d'universitaires de tout poil se renvoient la balle sans vraiment s'empoigner, ni jamais *conclure, pour le seul exercice* de la pensée et de la parole.

Vaguement platonicien

Huit cents personnes, chaque jour, viennent les écouter à la fraîche. Chaque intervenant a le temps et le prend. On ne se coupe pas la parole. C'est miraculeux, vaguement platonicien. Cela se passe dans un jardin.

S'il y a encore en France quelques « grands » festivals qui ne remettent pas en cause leur statut de cérémonial, Montpellier, lui, l'a rompu. Le prix des places n'y *excède pas 250 francs*, les récitals des débutants de la Fondation Beracasa (tous les jours à 12 h 30) sont à 35 francs. Et la présence massive de Radio-France relie chacun insidieusement, mais sûrement, au temps et aux événements. Les causeries de Pétrarque (l'entrée y est libre) permettent aux idées d'informer *l'écoute musicale, et réciproquement.*

Les dissonances de l'enseignement des mathématiques étaient-elles dénoncées par Stella Baruk au soir du 20 juillet ? *On pouvait mesurer les aberrations* de l'enseignement de la musique en écoutant Jasminka Stancul dès le lendemain.

Accéder à la vérité musicale

Chez cette jeune pianiste yougoslave aux doigts d'acier, quelque chose semble avoir été tué précocement aux profits d'une technique triomphante. Ainsi, expliquait l'auteur d'*Echec et maths*, l'enfant d'abord dérouté par de faux énoncés de problèmes, ne pourra jamais croire à la vérité des mathématiques. Ainsi l'interprète formé aux seules vertus des gammes, des élongations et du métronome, devra-t-il douloureusement « désapprendre » pour accéder à la vérité musicale.

Et lorsque vint le temps de s'interroger sur l'absence de *grands projets pour notre société*, cette phrase échappa au philosophe Paul Valadier : *« L'art, la musique, c'est ce qui nous reste d'utopie. D'utopie rêvée. »*

ANNE REY

▶ **Rencontres de Pétrarque. Le compte rendu des cinq causeries de cette année sera publié dans *le Monde des débats* du mois de septembre, en vente à partir du 10 septembre. Renseignements à Radio-France, tél. : 42-30-21-17.**

CULTURE

Hugues Gall à la tête de l'Opéra de Paris en 1995

Jacques Toubon a annoncé, vendredi 23 juillet, qu'il nommait à la tête de l'Opéra de Paris M. Hugues Gall, actuel directeur général du Grand Théâtre de Genève. Le ministre de la culture et de la francophonie, qui était de passage au Festival d'Aix-en-Provence, a précisé que cette nomination, qui prendra effet à partir d'août 1995, s'inscrivait dans le cadre d'une mission plus large : M. Gall sera chargé de réorganiser la vie lyrique en France. D'ici là, les statuts de l'Opéra de Paris seront modifiés.

Voilà sans doute la décision la plus lourde de sens qu'ait prise depuis son arrivée rue de Valois le successeur de Jack Lang. Avant même son succès aux législatives (*le Monde* du 9 février), l'actuelle majorité avait exprimé son intention de nettoyer ces «écuries d'Augias» qu'était devenu à ses yeux l'Opéra de Paris. Allait-on nommer un nouveau patron, un de plus, et à quel poste? Ou aurait-on l'autorité politique nécessaire pour imposer une réforme de fond, celle des statuts d'établissement public devenus à l'expérience ingérables?

Patron peu contesté du Grand Théâtre de Genève, vrai connaisseur de la danse et des voix, homme d'autorité, diplomate avisé, M. Gall a beaucoup d'atouts dans son jeu. Plusieurs fois, son nom fut évoqué pour la direction de la Bastille. Toujours lui étaient opposées ses sympathies centristes et son passé de bras droit de Rolf Liebermann. Car si ce dernier est désormais identifié à l'«âge d'or» de l'Opéra de Paris, il faut se rappeler que ses ennemis furent acharnés lors même de son «règne» et après.

Le nouveau ministre de la culture, en décidant de confier à Hugues Gall la réorganisation de la vie lyrique en France, a placé le débat au-dessus des querelles de personnes. Il s'agit désormais de travailler à un meilleur fonctionnement interne de Bastille et de Garnier – les nouveaux statuts, a dit M. Toubon, prendront effet en février 1994. A cette date vient à échéance le mandat de Pierre Bergé, l'actuel président du conseil d'administration. D'ici le 15 octobre, M. Gall devra établir un rapport sur la politique artistique, les moyens, les structures et le budget de l'Opéra de Paris dans ses deux théâtres. Simultanément, il devra prendre en considération l'ensemble des institutions se consacrant en France à l'opéra et à la danse avec l'aide des deniers publics ou para-publics. Il devra enfin « *envisager une approche supplémentaire intégrant les grandes scènes régionales, et les festivals lyriques comme Aix-en-Provence, dans leurs relations avec la capitale* ».

Une tâche énorme attend donc M. Gall. Le Festival d'Aix-en-Provence bat de l'aile depuis des années. Le poids financier écrasant que constitue l'Opéra de Paris dans le budget de la musique a toujours altéré ses rapports avec des partenaires naturels que sont les grandes maisons lyriques en région, l'Opéra comique (depuis l'autonomie de la Salle Favart) et le Châtelet. Restera évidemment à remplacer M. Gall à Genève après l'expiration de son contrat à l'été 1995. Ce ne sera pas là non plus chose aisée.

A. R.

[Né en mars 1940 à Honfleur, diplômé de l'Institut des sciences politiques, Hugues Gall est chargé de mission au cabinet d'Edgar Faure en 1968, d'abord au ministère de l'agriculture puis à celui de l'éducation nationale, où il devient président de la commission Musique et enseignement. Passant alors au ministère de la culture en 1969, Edmond Michelet le charge de réformer l'Opéra alors très déclinant. Il estdonc nommé secrétaire général de la Réunion des théâtres lyriques et reste à ce poste jusqu'en janvier 1973 pour devenir administrateur-général adjoint de l'Opéra de Paris. Il restera aux côtés de Rolf Liebermann qui va rendre son lustre au Palais Garnier jusqu'au départ de ce dernier, le 14 juillet 1980. Deux mois plus tard, il s'installe au Grand Théâtre de Genève, où il monte plus de cent œuvres.]

CINÉMA

BIG MAN, *de David Leland*

Il s'appelle Danny, c'est un grand gars costaud et brave, capable de se servir de ses poings mieux qu'un autre, c'est aussi un homme à principes. Mineur de fond, il était la coqueluche de son coron écossais, avant que la grande grève contre la fermeture des puits fasse de lui un émeutier, puis un prisonnier pour voies de fait sur la maréchaussée et donc une vedette locale, puis un chômeur. Quand un malfrat lui met une fortune sur la table pour un combat (illégal) à poings nus, le Big Man laisse là ses principes et sa petite famille : au terme de bien des gnons et de bien des désillusions, il retrouvera les uns et l'autre.

Le film est adapté d'un livre homonyme de William McIlvanney (publié chez Rivage), qui mêlait avec adresse et énergie chronique sociale à l'heure du talon de fer thatcherien et procédés du roman noir. Tous les ingrédients y sont, mais ils restent, sur l'écran, posés côte à côte. Un couplet social, un couplet sentimental, un couplet thriller ne font pas une chanson, ni un film.

Leland tombe dans tous les pièges des scènes «à faire», la plus signifiactive étant celle, centrale, du combat. Le réalisateur part d'une bonne idée : ses personnages ne sont ni des sportifs de haut niveau ni des catcheurs ou des cascadeurs de cinéma, mais des prolos costauds qui doivent se démolir pour gagner leurs sterlings. Leur combat n'est ni élégant, ni rapide. Mais au lieu d'une vraie lenteur et d'une vraie tristesse, il triche avec le ralenti et Ennio Morricone achève de saboter l'affaire en nappant le tout d'une musique du plus déplorable effet.

La carrure de Liam Neeson, un peu lisse pour le rôle, n'y peut rien, et les prestations de Joanne Whalley-Kilmer en femme de mineur dépositaire des valeurs morales n'arrange pas grand chose, avec son air de sortir d'un magazine de mode. Le montage fait de méritoires efforts pour mettre un peu de pagaille dans ce récit plombé, terminé bien avant le final pourtant d'une troublante amertume, avec son constat ambigu de la fin des solidarités populaires.

J.- M. F.

LE SYNDICAT DU CRIME *de John Woo*

Lorsqu'il sort à Hongkong en 1986, *le Syndicat du crime* (titre anglais : *A Better Tomorrow*) bat tous les records du box-office local – un *Jurassic Park* avant la lettre – et devient, en quelque sorte, le modèle des films de gangsters chinois. L'intrigue est d'une simplicité archaïque : un conflit entre deux frères, membres l'un de la police, l'autre du syndicat du crime. Kit-le-flic (Leslie Chung) tient Ho-le-gangster (Ti Lung) pour responsable de la mort de leur père.

Sorti de prison, Ho, qui a promis au père de retrouver le droit chemin, repousse l'alliance que lui propose son meilleur ami Mark (Chow Yeun Fat), pour reprendre la place qui lui revient à la tête du gang. De son côté, la police (à l'insu du frère) fera pression sur Ho pour jouer les agents doubles au sein du gang... L'affrontement entre les factions des gangs et la police est inévitable.

Comme dans les polars traditionnels on peut trouver ici les classiques notions de loyauté, d'amitié, de sacrifice. Mais ce ne sont là que des éléments secondaires en face des violentes bagarres, ballets sanglants, flamboyants, chorégraphiés au millimètre par le metteur en scène John Woo.

H. B.

TRACES DE SANG *d'Andy Wolk*

Révision du film noir à la Chandler, *Traces de sang* commence mal, continue en chute libre et ne se rétablit de justesse que grâce à une fin en double-tiroir.

James Belushi est flic à Palm-Beach (Floride). Il enquête sur le meurtre en série de trois jeunes, avec un collègue (Tony Goldwyn), trop loyal pour être honnête. En périphérie, apparaissent le frère de Belushi, candidat sénateur (William Russ), et le lot habituel d'épouses désœuvrées donc dévoreuses (dont Lorraine Bracco). A chaque victime – il les connaît toutes, – Belushi reçoit une lettre-poème, anonyme, commentant puis annonçant le prochain meurtre – lettre scellée par une empreinte de rouge à lèvres.

La mise en scène est inexistante, le dialogue plat. Jim Belushi est inexpressif. Quant à Lorraine Bracco, épatante chez Scorsese (*les Affranchis*) et Ridley Scott (*Someone to Watch Over Me*), elle semble traverser le film sous valium – sans doute avait-elle lu le scénario?

H. B.

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 24 juillet

TF 1

20.40 Variétés : Succès fous de l'été.
22.25 Téléfilm : Des flics pour cible. De John G. Thomas.
0.00 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.40 Sport : Formule 1 Magazine. Spécial Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim.

FRANCE 2

20.50 ▶ Magazine : Bas les masques. Leur corps est un spectacle.
22.25 Série : L'As de la crime. Plus de peur que de mal.
23.15 Journal et Météo.
23.30 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : L'Enfant des loups. De Philippe Monnier (dernière partie). *Radegonde est morte et Vanda est au cachot...*
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Pégase. Piper on the Rocks.
23.35 Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood. The Divine Garbo, de Susan F. Walker (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Sur la foi du diable. De Harry Winer (2e partie). *La mère du jeune adolescent meurtrier se bat pour faire éclater la vérité.*
21.55 Flash d'informations.
22.05 Sport : Pétanque. Demi-finale du Trophée Canal Plus : Tunisie-la Réunion.
23.00 Magazine : Jour de foot. Championnat de France; Les buts de la première journée de D1.
23.45 Cinéma : Deux yeux maléfiques. ■ Film italien de George A. Romero et Dario Argento (1989).

ARTE

20.40 Grand format : La Roue. *Douze portraits de coureurs cyclistes.*
22.00 Téléfilm : L'Affaire Seznec. D'Yves Boisset (2e partie). *Un film-avertissement sur les mécanismes de l'erreur judiciaire.*
23.40 Musique : Montreux Jazz Festival.
0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

20.50 Feuilleton : Au nom de tous les miens. De Robert Enrico (3e et 4e épisodes). *Le tragique destin de Martin Gray (rediffusion).*
0.05 Série : Soko, brigade des stups.

Dimanche 25 juillet

TF 1

20.40 Cinéma : L'Eté meurtrier. ■■ Film français de Jean Becker (1983).
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Chicanos chasseur de têtes. ■ Film américain de Jerrold Freeman (1980).
0.45 Journal et Météo.
0.55 Concert : Ensemble instrumental de Basse-Normandie. Œuvres de Telemann, Vivaldi.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Faux témoin. ■ Film américain de Curtis Hanson (1987).
22.50 Magazine : Musiques au cœur. Spécial Tunisie.
0.30 Journal et Météo.
0.45 Musiques au cœur (suite). Concert, depuis le colisée d'El Jem. Œuvres de Berlioz, Bizet et Debussy, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. : Michel Plasson.

FRANCE 3

20.40 Spectacle : Le Cirque Scott.
21.55 Magazine : Montagne. Entre ciel et... mer. Invitée : Catherine Destivelle.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Le Divan. Edmonde Charles-Roux.
23.35 Cinéma : Rocco et ses frères. ■■■ Film italien de Luchino Visconti (1960) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : The Voyager. ■■ Film germano-franco-grec de Volker Schlöndorff (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Sport : Corridas.
23.55 Magazine : L'Equipe du dimanche. Eliminatoire de la Coupe du monde de football : Bolivie-Brésil, Venezuela-Uruguay.

ARTE

20.46 Théâtre : La Cruche cassée. Pièce de Heinrich von Kleist, mise en scène de Dieter Dorn. *Cette mise en scène de Dieter Dorn fut l'un de ses plus grands succès.*
23.25 Documentaire : Dieter Dorn. *Ges Kalthegener a suivi toute une saison le travail de Dieter Dorn, directeur et metteur en scène des Kammerspiele.*
0.15 Théâtre : La Robe à cerceau. Pièce de Jacques Nolot. *Claire Denis a choisi le noir et blanc pour capter l'intimité de cette histoire qui se passe dans un café au moment de la fermeture.*

M 6

20.45 Téléfilm : Mon enfant, mon amour. De Marvin Chomsky. *Une femme apprend que l'enfant qu'elle désirait tant est anormal.*
22.25 Magazine : Culture pub. Spécial bons sentiments.
22.55 Cinéma : L'Esclave des sens. □ Film italien de Joe D'Amato.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Metal Express.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Gulu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

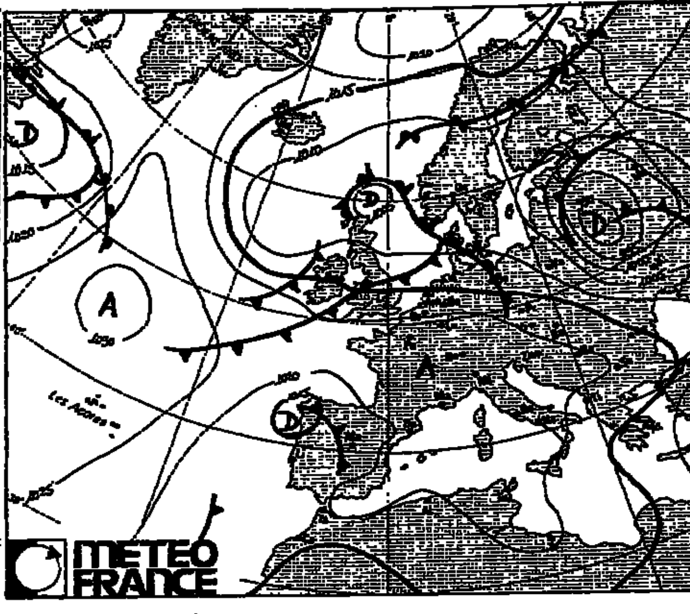
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

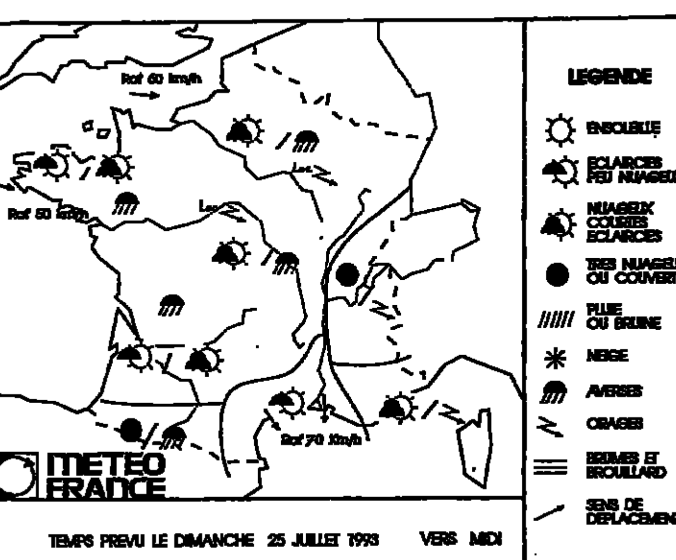
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JUILLET A 0 HEURE TUC



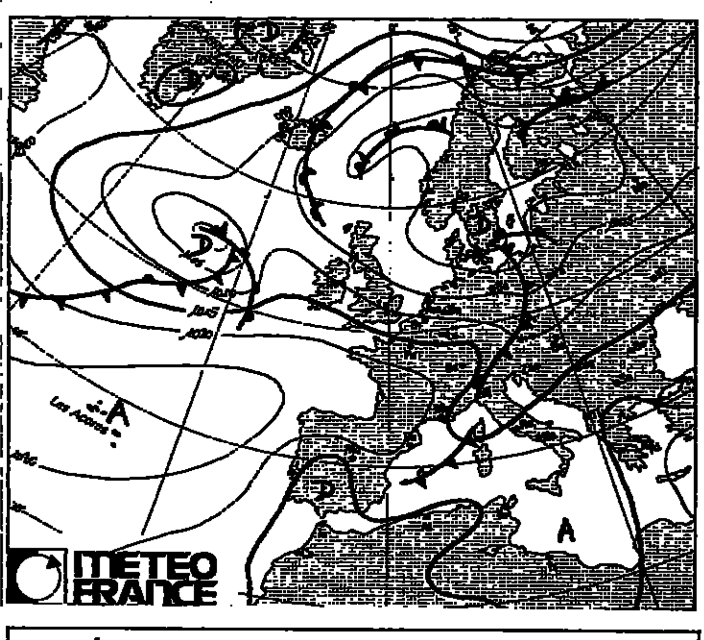
PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET 1993



Dimanche. – Après les orages, retour à un temps changeant et plus frais à l'est d'une ligne Biarritz, Clermont-Ferrand et Reims, la journée débutera sous d'abondants nuages. De violents orages pourront éclater des Vosges au Jura et sur les régions situées à l'est du Rhône. Sur le reste de la zone, les orages de la nuit feront place à quelques faibles pluies éparses. L'après-midi, les régions méditerranéennes retrouveront de belles éclaircies grâce à un vent de nord-ouest soufflant en rafales jusqu'à 70 km/h, tandis qu'ailleurs les nuages resteront nombreux et donneront des averses, particulièrement sur le relief. Sur le reste du pays, le temps sera changeant, alternant nuages et éclaircies. Ces nuages s'accompagneront d'averses plus fréquentes et plus fortes du Nord à l'Ile-de-France au Centre, à la Champagne-Ardennes et aux régions du Nord-Est. Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera jusqu'à 50 à 60 km/h en rafales près des côtes.

Les températures minimales varieront entre 14 degrés et 17 degrés sur une petite moitié est du pays, 12 degrés à 15 degrés ailleurs. Les températures maximales ne dépasseront pas 18 degrés à 22 degrés sur la moitié nord du pays, 20 degrés à 23 degrés sur le Sud-Ouest, mais atteindront 24 degrés à 28 degrés sur le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



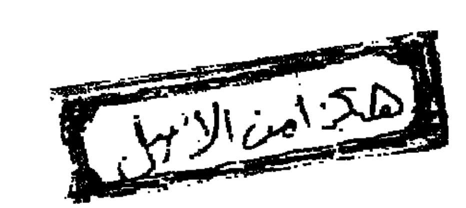
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-7-1993 à 6 heures TUC et le 23-7-1993 à 6 heures TUC — le 24-7-1993

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	25	17	N
BORDEAUX	25	16	C
BOURGES	24	12	D
BREST	20	15	C
CAEN	22	13	B
CHERBOURG	21	15	C
CLERMONT-FER.	24	11	D
DIJON	21	11	D
GRENOBLE	26	12	D
LILLE	24	16	N
LIMOGES	22	14	N
LYON	24	12	D
MARSEILLE	30	16	D
NANCY	22	15	D
NANTES	23	13	D
NICE	26	17	D
PARIS-MONTS.	24	16	D
PAU	24	15	N
PERPIGNAN	29	16	D
RENNES	25	13	B
ST-ETIENNE	23	10	D
STRASBOURG	24	16	D
TOULOUSE	24	13	D
TOURS	25	13	D
POINTE-A-PITRE	31	24	N
ÉTRANGER			
ALGER	26	16	D
AMSTERDAM	21	17	C
ATHÈNES	33	23	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	27	19	D
BELGRADE	24	11	C
BERLIN	19	14	C
BRUXELLES	23	16	D
LE CAIRE	34	18	N
COPENHAGUE	18	12	C
DAKAR	30	25	N
DELHI	–	–	–
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	23	11	D
ISTANBUL	28	19	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	33	20	C
LONDRES	25	16	P
LOS ANGELES	22	18	C
LUXEMBOURG	20	14	D
MADRID	35	20	D
MARRAKECH	33	26	D
MEXICO	22	13	N
MILAN	26	10	D
MONTRÉAL	22	13	D
MOSCOU	27	20	D
NAIROBI	24	9	C
NEW-DELHI	34	26	D
NEW-YORK	28	21	D
PALMA-DE-MAJ.	28	16	D
PÉKIN	21	19	C
RIO-DE-JANEIRO	24	16	N
ROME	28	15	D
HONGKONG	32	28	N
SÉVILLE	41	22	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	19	12	C
SYDNEY	16	7	N
TOKYO	24	19	P
TUNIS	29	17	D
VARSOVIE	19	11	C
VENISE	26	17	D
VIENNE	21	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



La spéculation contre le franc

Un bras de fer coûteux ?

Décidément, on n'en sort pas : pour la troisième fois, le franc est fortement attaqué, au point de contraindre les banques centrales européennes à intervenir *(lire page 19 la rubrique* « Les devises et l'or »*)*. Outre les interventions directes sur les marchés des changes, elles doivent, à nouveau, manier l'arme des taux d'intérêt, c'est-à-dire relever ces derniers. Ainsi en a-t-il été pour la Banque de France, qui a été acculée à porter à 10 % l'un de ses deux taux directeurs, après avoir espéré y échapper, pour ne pas pénaliser une économie en pleine dépression.

Tout le problème, maintenant, est de savoir combien de temps durera la crise, et donc, combien de temps l'institut d'émission devra maintenir ce taux de 10 %, qui gouverne le loyer de l'argent au jour le jour, à un mois et à trois mois, c'est-à-dire celui qui détermine le taux des crédits bancaires à court terme accordés aux entreprises, pour plus de 80 % de ces crédits, le reste étant distribué au taux de base bancaire, soit 8,40 % actuellement.

Il est à espérer que la bataille cesse rapidement, sinon une bonne partie du bénéfice de la baisse des taux, amorcée depuis les dernières élections, se trouvera perdue, au grand scandale de l'opinion qui ne pourra, décidément, pas comprendre pourquoi les taux montent au moment où l'inflation diminue (– 0,1 % en juin par rapport à mai, et + 1,9 % seulement sur un an). D'ailleurs, même à partir d'un taux de base de 8,40 %, la facture finale pour les PME est souvent prohibitive. Aux diverses commissions (plus fort découvert, mouvements, tenue de compte) qui peuvent majorer ledit taux de base de 2 ou 3 points, il faut ajouter les majorations pour « risques » qui peuvent le porter à 12 %, 14 % ou 16 %.

Selon sa dernière enquête réalisée auprès de 3 500 industriels, l'INSEE ne constate, pratiquement, aucune baisse des taux débiteurs en moyenne qui – à l'exception des billets de trésorerie dont la diminution atteint 1,2 point – ne fléchissent, dans le meilleur des cas, que de 0,3 %. Désespérant ! Les banques, soucieuses de combler leurs pertes sur les nombreuses défaillances de PME, et aussi sur les crédits aux promoteurs immobiliers, ne sont pas pressées de réduire le coût de leurs crédits. Mais à de tels tarifs, on voit mal comment leurs clients peuvent améliorer des trésoreries qui déjà se dégradent du fait de la baisse des commandes. C'est pourquoi un relèvement du loyer de l'argent à court terme en France est proprement suicidaire s'il persiste, comme au premier trimestre de l'année.

FRANÇOIS RENARD

La politique de M. Balladur contrariée

Suite de la première page

A la fin de la semaine écoulée, les autorités monétaires françaises et allemandes ont eu recours à l'armement lourd : les mots, les taux et les interventions sur les marchés des changes (*voir les articles de François Renard, page 19*). Marquant une détermination sans faille et le soutien des Allemands à la parité du franc-deutschemark, cette même tactique s'était révélée efficace lors des deux crises précédentes (septembre 1992 et janvier 1993). Mais elle s'était traduite par le maintien de taux d'intérêt élevés en France, un facteur récessif qui serait aujourd'hui difficilement supportable. Paris, Bonn et Francfort ont encore quelques cartouches. La Bundesbank pourrait par exemple soit réduire encore ses taux d'intérêt, soit continuer à procéder à des achats massifs de francs. La Banque de France pourrait augmenter encore certains de ses taux à très court terme. Si elles peuvent juguler instantanément un mouvement spéculatif, ces armes risquent cependant de se révéler d'une efficacité relativement faible pour lever le doute qui s'est désormais répandu sur le SME et sur la politique du franc fort. La crise du franc est aujourd'hui une crise politique beaucoup plus qu'économique.

En fait, les milieux anglo-saxons, déterminants sur les marchés des changes, ne croient plus à la survie du SME. Culturellement opposés à des systèmes de taux de change fixes mais ajustables, ils estiment aujourd'hui que les promoteurs eux-mêmes du système finiront bientôt par se rendre compte de l'échec de leur construction. L'éditorial du quotidien américain des affaires, le *Wall Street Journal*, dans son édition européenne du 23-24 juillet, signé d'un professeur anglais, Jonathan Eyal, est à cet égard tout à fait symptomatique. Titré « La folie de l'entente franco-allemande », il tente de démontrer que *« l'axe Paris-Bonn était un phénomène du passé »*, que *« sur le libre-échange, l'union monétaire et la politique à l'égard de l'Est, les intérêts des deux pays ne coïncident plus »* et que donc le maintien obsessionnel d'une parité fixe entre les monnaies des deux pays n'est plus justifiée.

Une fin d'année très difficile

Au-delà, nombre d'opérateurs estiment que l'actuelle politique du franc stable n'est plus désormais acceptable pour la société française, impatiente face à une récession sévère et à un chômage croissant. Certes, les marchés n'ont aucun doute sur la détermination de l'actuelle équipe au pouvoir, MM. Balladur, Alphandéry, de Larosière et Trichet (directeur du Trésor), soutenue aussi bien d'ailleurs par François Mitterrand que par Valéry Giscard d'Estaing. Leur interrogation porte aujourd'hui sur la durée de vie de cette équipe.

C'est peut-être un élément nouveau de leur réflexion, les marchés considèrent de plus en plus aujourd'hui le chômage comme l'un des « fondamentaux » d'une économie, un critère qui doit être pris en compte dans l'évaluation d'une monnaie, avec l'inflation, les taux d'intérêt, les équilibres publics et extérieurs. Or, sur ce plan, la France va connaître une fin d'année très difficile – l'INSEE prévoit un taux de chômage proche de 12,5 %. Le maintien de la parité franc-deutschmark – surtout s'il passe par la persistance de taux d'intérêt élevés – risque alors d'être contesté à la rentrée. C'est cette anticipation qui est, notamment, à l'origine de la crise actuelle.

Le ministre de l'économie peut, certes, affirmer que la parité actuelle du franc est bonne, qu'elle ne constitue pas un handicap pour les exportateurs français. Depuis septembre et la première crise, le franc se serait d'ailleurs légèrement déprécié – de 2 % environ – par rapport à l'ensemble des devises répresentées dans le commerce extérieur français. Face à la progression du chômage, l'argument risque de n'être que d'un faible poids. Les partisans d'une sortie du SME ne manqueront pas en outre d'invoquer l'exemple britannique : la Grande-Bretagne qui a quitté le SME en septembre dernier connaît actuellement une embellie spectaculaire, avec une reprise de la croissance sans inflation et cinq mois successifs de baisse du chômage.

L'été s'annonce donc difficile pour le franc, pour le SME et pour Edouard Balladur. La position du premier ministre est en fait aujourd'hui entre les mains de deux personnalités, MM. Schlesinger, patron de la Bundesbank, et Chirac, président du RPR. Comme le notent les analystes américains de Salomon Brothers dans leur lettre du 23 juillet, *« seule la Bundesbank peut préserver la stabilité du SME »*. Quant à Jacques Chirac, une déclaration ferme en faveur du maintien de la parité franc-deutschmark de sa part constituerait un soutien sans doute décisif à la devise nationale et au SME dans la crise actuelle. Mais ni la « Buba », ni M. Chirac ne sont des fanatiques du SME.

ÉRIK IZRAELEWICZ

□ **M. Giscard d'Estaing *« approuve sans réserve »* M. Balladur.** – Valéry Giscard d'Estaing apporte son *« soutien total à l'action du gouvernement pour défendre la parité du franc et pour maintenir notre monnaie dans le Système monétaire européen »*, a-t-il indiqué dans un communiqué publié vendredi 23 juillet. *« J'approuve sans réserve les mesures prises par lui à cette fin »*, ajoute l'ancien chef de l'Etat, président de l'UDF, en précisant qu'il s'est entretenu au téléphone, vendredi matin, avec le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry.

□ **Etats-Unis : pas de relance de l'inflation, nul besoin de relever les taux, selon Andrea Tyson.** – Il n'y a rien dans la situation économique aux Etats-Unis ou dans le monde qui puisse laisser prévoir une relance de l'inflation, a estimé, vendredi 23 juillet, le principal conseiller économique du président Clinton, Laura Tyson. Au cours d'une conférence de presse, Mme Tyson a ainsi pris une nouvelle fois le contre-pied du président de la Fed. La veille en effet, M. Greenspan avait estimé que les taux d'intérêts à court terme devraient être relevés *« à un moment ou à un autre »* pour freiner l'inflation lorsque la reprise économique aux Etats-Unis s'accélérera.

INDICATEURS

ESPAGNE

● **Déficit budgétaire : + 46,3 % au premier semestre.** – Le déficit budgétaire espagnol a atteint 1 700 milliards de pesetas (73 milliards de francs) au cours des six premiers mois de l'année, soit une hausse de 46,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le gouvernement espagnol avait tablé sur un déficit de 63 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1993.

FRANCE

● ***Consommation des ménages* (produits manufacturés) : + 4,5 % en juin.** – La consommation des ménages en produits manufacturés a progressé en juin de 4,5 %, et a retrouvé ainsi son niveau du mois d'avril.

A la suite de l'accord sur la gestion de l'UNEDIC

Patronat et syndicats se félicitent d'avoir sauvé le système d'assurance-chômage

« Le principal intérêt de l'accord est de consolider le système et de préserver durablement la protection sociale des chômeurs », a affirmé Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et présidente de l'UNEDIC, à propos de l'accord intervenu, vendredi matin 23 juillet, entre les partenaires sociaux sur le financement de l'assurance-chômage (*le Monde* du 24 juillet). Cet accord devrait être ratifié par tous les représentants du patronat (sauf ceux de l'Union professionnelle des artisans) et des syndicats (à l'exception de la CGT).

« Ce n'était pas une mince affaire, car le CNPF souhaitait que nous fassions l'équilibre financier essentiellement sur le dos des chômeurs », a ajouté Mme Notat. Dénonçant également *« la position intransigeante du patronat »*, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a justifié l'augmentation des cotisations salariales en estimant qu' *« il est du devoir des salariés de participer activement à la solidarité actifs-inactifs »*. Cet accord *« ne satisfait toutefois pas pleinement »* M. Blondel, qui souligne *« la nécessité de relancer l'activité économique »* par *« une revalorisation des salaires »*. La CFE-CGC explique sa signature par son souci de *« ne pas voir l'Etat se substituer aux partenaires sociaux dans la gestion de l'assurance-chômage »* et parce qu'elle considère que *« les efforts consentis sont équitablement partagés »*.

Tel n'est pas le sentiment de Maurice Lamoot, secrétaire confédéral de la CGT, qui assure que *« ce sont une nouvelle fois les salariés (actifs et chômeurs) qui ont été le plus lourdement mis à contribution »*. *« Si, dans la négociation, le patronat a dû en rabattre sur ses prétentions, il a*, selon M. Lamoot, *une nouvelle fois pu faire valoir ses intérêts »* en exigeant *« impérativement que des économies soient réalisées sur les allocations des chômeurs. »* La Confédération des syndicats libres (CSL) a également dénoncé cet accord qui n'est, selon elle, *« qu'un artifice comptable pour équilibrer les comptes »* et qui *« ne réglera en rien le problème à terme »*.

Du côté du patronat, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a confirmé sa signature, tout en relevant que l'effort assumé par les entreprises *« doit être effectué à compte nul, au niveau des prélèvements obligatoires »*. C'est pourquoi la CGPME entend *« activer le processus »* de prise en charge par l'Etat des cotisations d'allocations familiales.

Les recommandations du rapport Cambon

Les régions pourraient avoir un rôle accru dans la formation professionnelle

Commandé à la mi-mai par le ministre du travail, le rapport de Christian Cambon, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, a été rendu public, le 20 juillet. Sans vraie surprise, il correspond parfaitement à la lettre de mission signée par Michel Giraud, qui est également président du conseil régional d'Ile-de-France, et qui souhaitait voir *« l'espace régional exploré »*, pour réussir l'harmonisation des politiques de formation professionnelle. De façon tout à fait logique, compte tenu de la complicité qui existe entre les deux hommes, le document prépare et complète le projet de loi quinquennal sur l'emploi (*le Monde* daté 11-12 juillet).

Toutes les propositions formulées dans le rapport de M. Cambon sur la formation professionnelle et les régions vont dans le sens d'une *« déconcentration »*, préférée à une décentralisation, renforcent le pouvoir des régions, choisies pour être le *« lieu d'impulsion, de coordination et d'évaluation »*, mais se gardent bien d'enfermer la formation professionnelle dans un carcan trop strict pour s'éviter des reproches ou, puisque les efforts des conseils régionaux ne sont pas tous identiques, pour s'assurer d'un minimum d'efficacité générale. Plutôt qu'un seul modèle, M. Cambon préconise une contractualisation *« à la carte »*, laissant les régions *« qui le souhaitent »* libres de prendre en charge, ou non, les programmes de lutte contre l'exclusion des jeunes et des adultes en difficulté, par exemple.

Cette façon souple d'aborder le dossier contraste avec le constat qui est fait de la situation présente. Au fil du rapport, il apparaît que les mêmes mots reviennent pour dire, souvent avec justesse, que les dispositifs sont imbriqués, composent un kaléidoscope, constituent un maquis et qu'ils sont frappés d'impuissance. Seules les régions, régulièrement citées en exemple, échappent à la critique et se trouvent par déduction naturellement appelées à poursuivre leur œuvre.

Pas de bouleversements d'envergure

Mais, pour autant, les conclusions n'en sont pas toutes tirées, qui devraient aboutir à une remise à plat de l'ensemble du système ou, à tout le moins, à une réforme d'importance. C'est que, ainsi que le reconnaît Christian Cambon, la période n'est pas propice aux bouleversements d'envergure et que, surtout, la situation économique et sociale n'autorise pas des opérations qui déstabiliseraient la formation professionnelle au plus mauvais moment...

En conséquence, les vingt mesures envisagées devront être mises en place progressivement, *« sans entraîner de dépenses nouvelles et sans organisme nouveau »* et ont pour objectif de *« valoriser ce qui existe »*. Depuis l'orientation, jusqu'à la formation *« qualifiante »* des salariés adultes, en passant par la formation *« qualifiante »* des jeunes, l'apprentissage et les formations alternées étant à terme rassemblés dans une filière unique, l'intention est d'opérer un transfert aux régions sur la base de contrats d'objectifs et de plans régionaux de formation. En revanche, il serait dévolu à l'Etat de s'occuper des actions d'insertion et de la lutte contre l'exclusion, pas toujours aussi valorisantes, sous l'autorité des préfets, qui auraient pour mission de *« déconcentrer davantage »* des organismes tels que l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) et l'ANPE. Quant aux partenaires sociaux, ils trouveraient place dans les COREF (Comités régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle), destinés à tenir un rôle d'animation élargi.

ALAIN LEBAUBE

En grève depuis quatre semaines

Les bateliers néerlandais sont en conflit avec la Commission européenne

AMSTERDAM

de notre correspondant

Les bateliers néerlandais poursuivent leur grève entamée depuis quatre semaines. Ils demandent qu'un règlement entérine le système actuel du « tour de rôle » pour les transports vers la Belgique et la France. Ce système permet aux bateliers de prendre des contrats chacun à leur tour dans une des sept Bourses de fret néerlandaises et fixe un prix minimal. Or de plus en plus de bateliers acceptent des commandes sans passer par la Bourse, en proposant des prix plus intéressants. Les grévistes voudraient que le système du tour de rôle, actuellement facultatif pour les transports vers la Belgique et la France, soit rendu obligatoire.

Ce système est remis en question car il va à l'encontre des règles de la CEE sur la concurrence. Or si le commissaire de Bruxelles compétent, Karel Van Miert, a fait savoir le 12 juillet que la Communauté tolérerait pour l'instant la pratique, il n'est pas pour autant question de lui donner un statut légal. La Commission élabore un nouveau régime pour la batellerie qui devrait être prêt à la fin de l'année.

Depuis le 28 juin, les bateliers multiplient les actions dans tout le pays. Ils bloquent pendant quelques heures les bateaux qui continuent de naviguer et tentent de les rallier à leur cause. Le nombre de navires en grève approchait 900 mercredi 21 juillet, auxquels on peut ajouter environ 600 autres qui restent à quai. Les bateliers belges ont décidé en signe de soutien de ne plus prendre de marchandises à destination des Pays-Bas.

Le 22 juillet le tribunal de Rotterdam, saisi en référé par un expéditeur, a cependant ordonné aux leaders du mouvement de *« faire tout leur possible pour assurer le libre passage dans les eaux intérieures »*.

La batellerie néerlandaise souffre de surcapacité. Sans compter les grévistes, un millier de bateliers restent chaque jour sans travail cet été. Ce nombre, actuellement gonflé par la crise économique, était de trois cents il y a deux ans. Le système du tour de rôle permet d'atténuer en les répartissant les conséquences de cette surcapacité. – *(Intérim).*

□ **Russie : fin du cours légal pour tous les billets émis entre 1961 et 1992.** – La banque centrale de Russie a ordonné le retrait à partir de lundi 26 juillet de tous les billets de la Banque de Russie et de la banque de l'ex-URSS émis entre 1961 et 1992, à travers toute la Fédération de Russie. Seuls les billets émis par la Banque de Russie en 1993 ainsi que les pièces émises depuis 1961 par celle-ci et la banque de l'ex-URSS conservent leur cours légal.

Initialement prévue pour le 28 juillet

La réunion de l'OPEP est reportée à la mi-août

Le président de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), Jean Ping, a décidé de reporter la conférence extraordinaire de l'OPEP. Initialement prévue pour le 28 juillet à Vienne, elle ne se tiendra sans doute pas avant la *« deuxième semaine d'août au mieux »*, a indiqué M. Ping après une rencontre avec le ministre saoudien du pétrole, Hisham Nazer.

Annoncé avant le départ de M. Ping pour l'Iran et les Emirats arabes unis, ce contretemps a été sévèrement jugé par les marchés pétroliers. Jeudi, sur le marché de New-York, le cours du brut pour livraison en septembre a perdu 30 cents, à 17,63 dollars le baril. A Londres, le brent, à 16,53 dollars le baril, a également cédé du terrain avant de regagner vendredi l'essentiel du terrain perdu.

En fait, si la conférence de l'OPEP est repoussée, c'est qu'elle risquait de se transformer en une foire d'empoigne entre d'un côté les Saoudiens, qui font valoir qu'une stricte observation des quotas de production par les pays de l'OPEP suffirait à faire remonter les prix, et les Iraniens de l'autre, qui réclament au contraire une réduction du quota alloué à Riyad.

Pour 562 millions de francs

Les actionnaires du Groupement foncier français acceptent la recapitalisation de la société

Les actionnaires du Groupement foncier français (GFF) ont accepté vendredi 23 juillet de souscrire au plan de sauvetage de la société immobilière, qui prévoit un « coup d'accordéon » sur le capital afin d'éviter le dépôt de bilan. Les quelque quarante sociétés d'assurances actionnaires du GFF d'une part réduiront à zéro l'actuel capital social (285 millions de francs), et d'autre part injecteront 562 millions pour reconstituer un nouveau capital.

L'annulation du capital nominal se traduira pour les actionnaires par une perte réelle de 1,3 milliard de francs, à répartir au prorata de leur participation, a expliqué le président du GFF, Claude Giraud. En tête de l'actionnariat de ce groupe, souvent considéré comme le « bras armé » des assureurs dans l'immobilier, figurent cinq compagnies d'assurances qui détiennent les deux tiers du capital : Athena, AGF, GAN, AXA et UAP.

M. Giraud a ajouté que le GFF (1,26 milliard de pertes en 1992 en raison de l'effondrement du marché immobilier) a réussi à renégocier sa dette bancaire (1,9 milliard).

ÉCONOMIE

Après le succès de l'emprunt Balladur

Le gouvernement espère une forte mobilisation des petits porteurs

Après la promulgation de la nouvelle loi sur les privatisations et la publication du nom des quatre premières sociétés privatisables, mercredi 21 juillet, le gouvernement espère que de nombreux petits porteurs convertiront leurs titres de l'emprunt Balladur en actions des privatisables. S'ils ont été 1,4 million à souscrire à l'emprunt, combien seront-ils à transformer leurs titres de « Balla-bonds » en actions des sociétés privatisables ? Au vu du pourcentage de titres d'emprunts placés dans le plan d'épargne en actions (PEA) – 63 % –, on peut imaginer que plus de 60 milliards de francs pourraient être consacrés à l'achat de futures privatisées. Au-delà de ce potentiel, qui représente le sixième de l'épargne que pourraient absorber les privatisations, les modifications apportées à la loi du 6 août 1986, comme le paiement échelonné, ou fractionné *(voir le lexique ci-contre)* par exemple, permettront-elles de redonner de l'élan à un véritable actionnariat populaire ?

Le paiement fractionné n'est pas une nouveauté en soi. Déjà, en 1986, cette possibilité avait été offerte aux actionnaires, notamment pour l'offre publique de vente (OPV) de Suez. En revanche, cette année, une nouvelle possibilité est réservée aux futurs actionnaires : la cession du titre avant la totalité du paiement. Cette nouvelle disposition va entraîner l'apparition d'un marché parallèle où seront négociés des titres qui ne seront pas entièrement payés. Imaginons que tel titre de future privatisée soit estimé à 600 francs : la première année, l'actionnaire paiera le tiers, la seconde un autre tiers et le solde deux ans après le premier versement. Si, à l'issue des deux ans, le titre ne vaut plus que 500 francs, il devra quand même s'acquitter du solde par rapport à l'estimation initiale.

Cette technique dénommée *partly paid* avait déjà été utilisée par le gouvernement britannique lors de ses privatisations. Pour le petit porteur, elle comporte quelques inconvénients mis en évidence par l'article 5 de la nouvelle loi de privatisation. Cet article modifie l'article 6 de la loi du 6 août 1986, en prévoyant le retour de plein droit des titres à l'Etat en cas de défaillance de l'acheteur à l'échéance. Toujours pour le titre acquis sur le marché, un mécanisme de pénalisation du porteur défaillant a été institué. Ce dernier verrait le prix de cession de ses titres réduit du montant des sommes dues majorées des intérêts de retard et du règlement des frais de cession. Par ailleurs, si dans le mois qui suit la date d'échéance, la cession n'a pu être réalisée pour permettre le règlement à l'Etat, les titres seront conservés par la puissance publique sans droit à indemnité pour le porteur défaillant !

Des OPCVM de privatisation

Cette disposition a provoqué nombre de débats, notamment au Sénat où Paul Loridant, sénateur socialiste de l'Essonne, a attaqué le gouvernement en des termes très vifs : *« Vous vous comportez comme des bonimenteurs qui attirent le chaland avec des articles promotionnels, en offrant des facilités de paiement destinées à favoriser l'actionnariat populaire (...). Vous risquez d'entraîner ces petits porteurs dans des difficultés qu'ils ne pourront pas surmonter »*.

L'inconvénient de ce titre payé à crédit fractionné pourrait en être la gestion et les frais encourus. Pour un même titre, plusieurs lignes de cotations seront nécessaires qui induiront donc des frais de traitement supplémentaires. Les établissements bancaires, qui « rechignent » à proposer des actions en direct et préfèrent placer des fonds communs de placement ou autres produits collectifs, préconisent la création d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de privatisation, d'une rentablité meilleure et d'une gestion plus aisée. Mais est-ce la meilleure façon de développer un *actionnariat individuel* ?

L'actionnaire qui aura opté pour le paiement fractionné subira d'autres contraintes : les actions gratuites prévues pour récompenser la fidélité de l'épargnant ne pourront lui être attribuées qu'au terme de dix-huit mois de détention, après paiement intégral des titres.

D'autres problèmes, déjà posés lors des précédentes privatisations, ne manqueront pas de ressurgir. Il en est ainsi du cas des « rompus » *(voir lexique)*. Nombre d'épargnants n'avaient pu obtenir, compte tenu des possibilités offertes, qu'un seul ou plusieurs titres à la place de la quotité demandée. Jusqu'à présent, ces nouveaux accédants à la Bourse avaient négligé le problème de la quotité de négociation. Cinq ans après, lors de la revente de leurs actions qui ne représentaient pas la quotité de négociation requise, ils furent surpris de constater que, une fois payés les frais de gestion sur l'ordre rompu et les taxes, ils ne récupéraient qu'une somme voisine de celle acquittée lors de l'offre publique de vente. Déjà, lors de l'OPV du Crédit local de France, ces anomalies se sont reproduites, ne laissant à l'épargnant que la possibilité de racheter des titres sur le marché et non au prix de l'OPV. D'où un manque à gagner certain par rapport à une mise sur le marché plus attractive.

Il y a peu de temps, Régis Lefort, responsable de l'analyse financière chez Gilbert Dupont, estimait que *« le marché voyait dans les privatisations un ballon d'oxygène qui pourrait le redynamiser ». « Les gros investisseurs tant français qu'étrangers, poursuivait-il, sont prêts et les particuliers suivront. Espèrons-le »*. Gageons que, malgré tous les aléas évoqués, ils seront encore nombreux à tenter l'aventure boursière.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Lexique

■ **Paiement fractionné** : faculté accordée aux futurs porteurs de titres d'acquérir leurs actions en les payant à « crédit ». Ce mode de paiement ne pourra excéder trois ans.

■ **Quotité** : minimum de titres négociables pour une transaction à terme, à la vente comme à l'achat. Par exemple, une négociation sur Accor portera sur 50 titres ou multiple de 50 alors qu'une négociation sur BSN nécessitera 10 titres ou multiple de 10.

■ **Rompu** : si le nombre de titres est inférieur à la quotité de négociation, le règlement sera immédiat et un différentiel ou « commission de rompu » sera à payer, généralement de l'ordre de 0,3 % du montant de la négociation.

□ **OPA de Gehe sur OCP : 94,5 % du capital apporté à l'offre au 20 juillet.** – Environ 94,5 % des titres de l'Office commercial pharmaceutique (OCP) ont été apportés à l'offre publique d'achat (OPA) du groupe allemand Gehe sur le premier répartiteur pharmaceutique français. A la date du 20 juillet, date ultime pour le dépôt des titres, 2 543 016 actions avaient été présentées à l'OPA. Ce chiffre étant supérieur à la quantité minimale de 1 382 783 actions OCP (51,69 % du capital), Gehe se portera acquéreur de la totalité des actions OCP au prix unitaire de 985 francs conformément à l'engagement pris. Gehe s'était retrouvé seul en lice dans la bataille pour la prise de contrôle de l'OCP après le désistement le 18 juin d'Aura *Expansion, tour de table monté par* la COOPER (Coopération pharmaceutique française) qui avait lancé une contre-OPA.

□ **Compagnie immobilière Phénix : la CGE peut porter sa participation à 40 %.** – La Compagnie générale des eaux (CGE) a été autorisée à porter sa participation dans la Compagnie immobilière Phénix (CIP) de 36,1 % à 40 %, par son rachat d'une partie des actions cédées par la Société Elysée Investissement (15,7 % du capital de CIP) de concert avec la CGE. Le Conseil des bourses de valeurs a estimé que cet accroissement n'entraînait pas pour la CGE l'obligation de déposer un projet d'offre publique. Le nouveau nombre total de droits de vote existant après cession de la CGE dans la CIP passe, lui, de 46,2 % à 54 %.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 19 AU 24 JUILLET 1993

PARIS

Déconcertante

INDICE CAC 40 **+1%**

Le désarroi de la semaine passée n'a pas quitté le palais Brongniart, pas plus que le doute qui saisit les investisseurs depuis plusieurs semaines. Et pour cause, les turbulences monétaires qu'a connues la place au cours de la période précédente n'ont fait que s'amplifier, à tel point qu'on se serait cru revenu au mois de septembre ! Si la crise apparaît aussi violente qu'il y a onze mois, elle n'est pas de la même nature et *plus vicieuse, relevait un* opérateur.

Et pourtant, au plus fort de la crise qui a contraint la Banque de France, dans un premier temps, à réduire à 24 heures les opérations de prises en pension 5/10 jours, puis, dans un second temps, à en relever le taux pour le faire passer de 7,75 % à 10 %, le marché, en partie sur des anticipations de sortie du franc du système monétaire européen – qui signifierait l'éclatement du SME, – en profita pour gagner quelques fractions.

En cinq séances, l'indice CAC 40 s'est modestement apprécié de 1 %, pour finalement s'inscrire à la cote 1 995,04. Ce faisant, les gains engrangés depuis le début de l'année s'élèvent à 7,39 %.

Lundi, dans le sillage du marché obligataire, le contrat notionnel battant à nouveau tous ses records, les valeurs françaises gagnaient quelques points (+ ,34 %). Le lendemain, les anticipations sur les baisses de taux s'atténuant, le marché des actions revira à la baisse (– 67 %) dans des volumes modestes. Les mauvaises statistiques allemandes publiées mercredi, notamment l'accroissement de la masse monétaire (M 3) – qui éloigne d'autant la perspective d'une baisse des taux outre-Rhin – souffla un courant d'air froid sur la Bourse de Paris, qui abandonna 1,06 % au terme des échanges.

Les quatre premières privatisées

Les deux dernières séances de la semaine furent gagnantes. Jeudi, bien que la séance fût en partie placée sous le signe de l'indécision, l'indice CAC 40 termina la journée sur un gain de 0,93 %. Alors que le franc était défendu par les interventions conjointes de la Banque de France et de la Bundesbank, la reprise du MATIF entraînait celle du marché des actions. La dernière séance de la semaine, qui était également la dernière du terme boursier de juillet, démarra sous les mêmes auspices que la précédente. Après une ouverture en hausse sensible, les valeurs françaises continuèrent de s'apprécier, essentiellement sur des rumeurs de sortie du franc du SME, qui permettrait une baisse des taux français. Au terme des échanges, les valeurs terminaient sur un gain de 1,49 %.

Le terme boursier se solda, pour sa part, par un gain de 2,71 % portant ainsi à quatre le nombre de liquidations gagnantes depuis le début de l'année (février, 6,41 % ; mars, 0,90 % ; juin 5,75 %). Du côté des valeurs, plusieurs titres ont retenu l'attention des opérateurs, à commencer par Pinault-Printemps.

Lundi, la Société des Bourses françaises (SBF) annonçait la suspension de cotation, jusqu'au 26 juillet, des titres du groupe de distribution à un dernier cours de 720 francs. Plus tôt dans la matinée, la Société alsacienne de magasins (SAMAG), filiale à 99,9 % du groupe de distribution Pinault-Printemps et qui possède elle-même 22,2 % du capital du groupe de François Pinault, a annoncé qu'elle allait vendre *« au moins la moitié »* de cette participation (soit au moins 11,1 %), *notamment à travers une* offre publique de vente (OPV) d'actions assorties de bons d'acquisition d'actions. Le prix de l'offre publique, qui s'est terminée jeudi 22 juillet, avait été fixé à 722 francs. Les ordres d'achat n'ont été satisfaits qu'à hauteur de 23,8 %, avec une demande plus de quatre fois supérieure à l'offre.

Parmi les valeurs les plus actives, on notait également BSN, qui a eu un début de semaine un peu difficile : sur les trois premières séances, le titre a abandonné plus de 4 %, pour tomber à son plus bas niveau de l'année avant de se reprendre au cours des deux dernières séances.

∴

Après la publication de la loi de privatisation, le coup d'envoi à la cession des premières entreprises publiques a été donné avec les noms des quatre premières élues : deux entreprises industrielles, Rhône-Poulenc et Elf-Aquitaine, et deux financières, la BNP et la Banque Hervet. Ces cessions devraient commencer, selon la formule consacrée, *« dès l'automne prochain, si les conditions du marché le permettent »*.

Alors que de nouveaux titres vont entrer sur le marché, d'autres en partiront dès le 26 juillet, ainsi les actions de la société Entrepôts et gares frigorifiques (CEGF) seront radiées de la cote officielle, tout comme celles de la Caisse d'escompte du Midi (CEM) ou celles de l'Union bancaire du Nord. Tous ces titres pourront faire l'objet de transactions sur le marché hors-cote à *compter du mardi 27 juillet.*

Par ailleurs, la SBF a annoncé vendredi que le capital social de Bail Equipement, filiale du groupe CIC, allait être réduit par abaissement de la valeur nominale des actions. Le nominal passera donc de 100 francs à 32 francs. Dès le 27 juillet, les 3 039 479 actions Bail Equipement négociables sur le marché à règlement mensuel seront inscrites à la cote officielle sous leur nouvelle valeur nominale.

Pour conclure, Associés en finance, qui regroupe seize bureaux d'analyse financière de la place, continue d'être sombre. Dans son dernier consensus de marché, pour l'année en cours, calculé sur un échantillon de 140 valeurs, les prévisions de bénéfice par action ont diminué de 11,7 %. Du jamais vu en un seul mois. Depuis octobre 1992, ces bénéfices ont été réduits de... 45 % pour l'ensemble de l'échantillon comme pour le CAC 40.

F. B.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
BSN	933 300	794 789
Alcatel Alsthom	1 213 070	790 908
ELF Aquitaine	1 246 600	493 227
Lafarge Coppée	1 218 230	495 428
Société générale	702 510	418 866
Oréal (L')	311 130	330 315
Suez	1 052 833	324 220
Eaux (Cie générale)	142 310	305 734
LVMH	73 830	290 140
Total	1 030 485	283 177
Air liquide (L')	362 115	271 295
Peugeot	431 876	268 789
Michelin	1 419 900	242 531
Saint-Gobain	429 490	227 218

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Ingenico	+ 14,3	Olipar	– 9,5
Rochette (La)	+ 14,1	Nordon	– 8,3
Vallourec	+ 11,8	Total	– 7,6
Sarpiquet	+ 9,9	Synthélabo	– 4,4
Cetelem	+ 7,9	Carrefour	– 4,4
Legris Industr.	+ 7,6	Sefimeg	– 4,3
SAT	+ 7,1	Metrologie	– 4,2
Jean Lefebvre	+ 6,3	Bic	– 4,1
Fiparfei	+ 6,3	Eiffage	– 4
GAN	+ 5,1	Darsart	– 3,9
Bouygues	+ 4,9	Sade	– 3,6
Thomson-CSF	+ 4,6	Skis Rossignol	– 3,3
Immob. Phenix	+ 4,6	UFB Locabail	– 3,3
Société gén. A	+ 4,4	Castrest	– 3,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	16-7-93	19-7-93	20-7-93	21-7-93	22-7-93
RM	2 304 221	1 922 710	2 184 182	2 374 650	2 595 931
Comptant					
R. et obl.	22 017 296	23 967 716	23 116 126	18 256 696	22 920 144
Actions	171 801	103 268	130 053	1 338 437	155 940
Total	24 493 318	25 993 694	25 430 361	21 969 783	25 672 015

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	19-7-93	20-7-93	21-7-93	22-7-93	23-7-93
Indice gén.	543,8	543,1	540	536,9	541,6
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 981,70	1 968,44	1 947,53	1 965,72	1 995,04

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 juillet 1993
Nombre de contrats : 119 857 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPTEMBRE 93	DÉCEMBRE 93	MARS 94
Premier	120,08	119,86	122,36
Dernier	120,34	120,12	122,40

NEW-YORK

Embellie

INDICE DOW JONES **+ 0,52 %**

Wall Street a gagné du terrain au cours de la semaine écoulée, grâce aux turbulences qui ont secoué le marché obligataire et à la publication de résultats trimestriels de sociétés supérieurs aux attentes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 546,74 points, en hausse de 18,45 points (+ 0,52 %) par rapport à la semaine précédente.

Le marché obligataire a été secoué par les déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, prévoyant que les taux d'intérêt à court terme devront être *« relevés à un moment ou à un autre »* pour contrôler l'inflation.

La tendance haussière de la grande Bourse new-yorkaise devrait se poursuivre dans les semaines à venir, a estimé Tom McManus, analyste chez Morgan Stanley and Co., qui table sur une envolée de l'indice Dow Jones jusqu'à 3 850 ou 4 000 points avant la fin de l'année.

En dépit d'une légère remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire la semaine passée, ces derniers restent à des niveaux très bas aux Etats-Unis, et ils pourraient encore baisser en Europe, ce qui devrait inciter les opérateurs à investir dans les titres boursiers, selon M. McManus.

Les bons résultats financiers publiés par la majorité des entreprises au deuxième trimestre 1993 et des indications techniques faisant état d'une tendance à la hausse devraient également contribuer à la fermeté de Wall Street, a précisé cet analyste.

Indice Dow Jones du 23 juillet : 3 546,74 (c. 3 528,29).

	Cours 16 juil.	Cours 23 juil.
Alcoa	70 1/8	70 1/2
ATT	63 1/4	63 5/8
Boeing	37 1/4	37 3/4
Chase Man. Bank	32 1/2	32 1/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 5/8
Eastman Kodak	51	51 3/8
Exxon	63 3/8	65 1/8
Ford	51 3/8	52
General Electric	100	97 3/4
General Motors	47 3/4	46 3/4
Goodyear	41 5/8	42 1/2
IBM	45 5/8	42 1/4
ITT	87 1/4	88 3/4
Mobil Oil	68 3/8	71
Pfizer	62 1/8	65
Schlumberger	61 3/8	64 7/8
Texaco	61 1/4	62 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	136 1/2	139 3/4
Union Carbide	18 3/4	19
United Tech.	53 3/8	54 3/4
Westinghouse	16 3/4	16 3/4
Xerox Corp	74 1/2	73 1/8

TOKYO

Incertitudes

INDICE NIKKEI **- 2,9 %**

Les valeurs ont chuté *cette semaine* à la Bourse de Tokyo, après le recul du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, lors des élections législatives de dimanche, qui ont ouvert une période d'incertitude politique.

L'indice Nikkei a clôturé cette semaine en baisse de 596,96 points, soit un recul de 2,9 %, sous la barre des 20 000, à 19 734,57 points, alors qu'il avait terminé la semaine dernière en hausse de 454,14 points. Les affaires ont été extrêmement calmes, avec un volume moyen par jour de 238,3 millions de titres, contre 320,1 millions précédemment.

Les investisseurs restent préoccupés de l'instabilité économique du Japon après l'échec du PLD, qui a perdu la majorité absolue qu'il détenait depuis sa création en 1955.

Par ailleurs, l'avalanche de scandales de pots-de-vin, impliquant notamment une des entreprises phares du secteur de la construction, Hazama Corps, a également pesé sur le marché.

Indices du 23 juillet : Nikkei, 19 734,57 (c. 20 331,53), Topix, 1 609,33 (c. 1 652,88).

	Cours 16 juillet	Cours 23 juillet
Ajinomoto	1 350	1 330
Bridgestone	1 250	1 240
Canon	1 380	1 340
Fuji Bank	2 490	2 460
Honda Motors	1 310	1 310
Matsushita Electric	1 300	1 320
Mitsubishi Heavy	671	648
Sony Corp.	4 670	4 470
Toyota Motors	1 630	1 610

LONDRES

Prudence

– 0,2 %

Le Stock Exchange est resté très prudent cette semaine, rendu méfiant par les incertitudes politiques et par l'attente des résultats semestriels des grands groupes britanniques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a lâché un peu de terrain en reculant de 5,3 points (0,2 %), clôturant vendredi à 2 827,7 points.

L'événement de la semaine a été l'introduction des nouvelles actions BT à la suite de la privatisation de la dernière tranche du groupe de télécommunications.

Indices *« FT »* du 23 juillet : 100 valeurs, 2 827,70 (c. 2 833) ; 30 valeurs, 2 234,60 (c. 2 218,90) ; fonds d'Etat, 97,98 (c. 98,31) ; mines d'or, 218,40 (c. 224,50).

	Cours 16 juil.	Cours 23 juil.
Allied Lyons	5,40	5,43
BP	2,92	2,93
BTR	3,62	3,70
Cadbury	4,41	4,43
De Beers	12,38	11,88
Glaxo	5,40	5,35
GUS	34	34,75
ICI	6,38	6,52
Reuters	13,50	14,08
RTZ	6,67	6,74
Shell	6,11	6,15
Unilever	9,55	9,53

FRANCFORT

Sur sa lancée

+ 0,96 %

Les cours ont continué de progresser doucement cette semaine à la Bourse de Francfort, le marché allemand ayant adopté un *« rythme de croisière »* après un début de mois en fanfare. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a gagné 0,96 %, terminant vendredi à 1 830,83 points, contre *1 813,46 points en clôture* de la semaine passée.

La publication du taux de croissance de la masse monétaire allemande mercredi (7,1 % en juin) a ruiné les derniers espoirs d'une baisse des taux d'intérêt directeurs lors de la réunion du conseil central de la Bundesbank le 29 juillet.

Indice DAX du 23 juillet : 1 830,83 (c. 1 813,46).

	Cours 16 juillet	Cours 23 juillet
AEG	160,50	164
BASF	289	277
Bayer	293,80	297,80
Commerzbank	315	317,50
Deutschebank	728	733,20
Hoechst	278	278,80
Karstadt	552	568
Mannesman	295,50	296,50
Siemens	648	656,40
Volkswagen	360,50	346

concertante

NEW-YORK

Embellie

LONDRES

Prudence

FRANCFORT

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attention se porte sur les monnaies fortes

La crise des changes ayant repris de plus belle, l'attention s'est naturellement portée vers les compartiments des devises européennes *traditionnellement fortes*. Ceux du deutschemark, du florin hollandais et du franc suisse ont été beaucoup sollicités, la semaine passée, et la plupart des émissions nouvelles ont été bien accueillies. Il y a même eu un emprunt international libellé en schillings autrichiens, dans un marché qui n'a pas l'habitude d'une telle animation au cœur de l'été. Le destinataire des fonds de cette opération autrichienne est Pemex, la société des pétroles du Mexique.

De fait, c'est en deutschemarks *qu'a été lancée l'opération la plus* remarquée de ces derniers jours. Son débiteur est la Landeskreditbank du Bade-Wurtemberg, un établissement public dont la signature est considérée comme une des meilleures d'Allemagne. Il s'agit d'un euro-emprunt de dix ans de durée qui a été émis en deux étapes par l'intermédiaire de la Deutsche Bank. Au départ, mardi, son montant s'élevait à un milliard de marks. Il a été porté, vendredi 23 juillet, à 1,5 milliard. Ses conditions ont été arrêtées de façon à rapporter aux investisseurs quelque 6,71 % l'an, soit un rendement supérieur à celui des fonds d'Etat (la différence est de 18 centièmes de point de pourcentage) mais sensiblement inférieur à celui que procuraient les autres titres de qualité du marché national allemand que les investisseurs d'outre-Rhin prennent comme référence. Dans ces conditions, sa réussite dépendait, pour l'essentiel, de son placement à l'étranger. La tranche initiale, émise pendant les heures de travail en Europe, a trouvé preneur dans notre continent. Son *augmentation correspond notamment* à l'intérêt qui s'est manifesté, un peu plus tard, en Extrême-Orient, au Japon en particulier.

Encouragés par le succès de cette affaire et convaincus de l'attrait qu'exercent actuellement les titres en marks, les spécialistes espéraient de nombreuses opérations pour le compte de débiteurs étrangers. Il n'a été répondu qu'en partie à leur attente. Seuls deux emprunteurs non allemands ont émis des titres en marks sur l'euromarché, la semaine passée et pour des montants moyens. De Nationale Investeringsbank, un établissement néerlandais, a offert en souscription pour 250 millions de marks d'euro-obligations de cinq ans de durée dont la rémunération est à taux fixe, et une entreprise japonaise a proposé pour 30 millions de marks d'obligations à taux variable.

L'intransigeance des banques allemandes

Parmi les principales raisons qui expliquent cette faible présence étrangère sur le marché allemand, un élément technique a certainement joué un rôle non négligeable. Plusieurs emprunteurs récurrents, dont une entreprise française, ont cherché ces derniers jours à émettre de grands emprunts en marks, dont ils n'entendaient disposer immédiatement que d'une partie du produit. Leur intention était de conclure un contrat avec leur banque pour une période de quelques mois, durant laquelle ils seraient assurés de pouvoir disposer des fonds, au fur et à mesure de leurs besoins, à des conditions arrêtées au départ, le rendement se situant, à chaque tirage, à une marge donnée, au-dessus des obligations du *Trésor allemand. Cette façon de faire* est courante sur le marché de l'eurofranc français où, ces derniers mois, des emprunteurs comme le Crédit national ou la Banque européenne *d'investissement en ont bénéficié.*

Jusqu'à présent, les banques allemandes n'ont guère montré d'empressement à conclure des contrats de ce genre, probablement parce que, pour les exécuter, il leur faudrait procéder à des opérations de couverture dont le coût leur apparaît trop élevé. Certains pensaient, la semaine passée, qu'elles allaient adoucir leur position à cet égard. Il n'en a rien été et leur intransigeance semble avoir poussé quelques candidats à abandonner leur projet ou à différer le lancement de leur emprunt.

Sur le marché hollandais, le Danemark a obtenu un milliard de florins d'euro-obligations d'une durée de cinq ans, en proposant un rendement d'une vingtaine de points de base (ou centièmes de point de pourcentage) de plus que les bons du Trésor néerlandais. C'est le quatrième emprunt international émis par le Danemark, depuis le début du mois et on ne peut pas s'empêcher de mettre cette opération en relation avec la spéculation qui sévit sur les marchés des changes et dont la couronne est la principale victime. Si tel était le cas, la nouvelle émission danoise contribuerait à fournir des réserves de *devises à la Banque centrale. La transaction* est placée sous la direction de la banque ABN-Amro.

En francs suisses, c'était au tour du Crédit local de France de faire son apparition. Son émission suit de près celles de deux autres entreprises françaises de tout premier plan auxquelles elle ressemble en bien des points. *Comme ceux de la Caisse* française de développement et d'EDF, qui ont été lancés, ces dernières semaines, et sont actuellement offerts en souscription publique, il s'agit d'un emprunt de taille et de durée moyennes. Il se monte à 150 millions de francs suisses, pour une durée de cinq ans. Les obligations ne seront toutefois pas cotées en Bourse. Une autre différence mais qui, elle, ne concerne pas les souscripteurs, réside dans la forme sous laquelle les fonds sont fournis à l'emprunteur. *La Caisse française de* développement et EDF conservent le produit tel quel, en francs suisses, à taux fixe. Le Crédit local, pour sa part, a choisi de disposer de ressources en dollars qu'il lui faudra rémunérer à taux variable. Il a, à cet effet, conclu avec la banque Paribas un contrat d'échange. Le tout est très *avantageux pour le débiteur qui aura* à débourser nettement moins que le Libor, qui est le taux de référence du marché monétaire international.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La troisième bataille du franc est engagée

La troisième bataille du franc, après celle de septembre et de janvier derniers, s'est engagée avec force à la veille du week-end, après une incubation d'une dizaine de jours et une intensification des escarmouches ces derniers jours. Après une accalmie en début de *semaine, qui ramenait le cours du* mark à 3,41 francs, après une pointe à 3,42 francs, tout près de son plafond réglementaire de 3,4305 francs, et une courte amé*lioration mercredi matin*, à l'annonce d'une nouvelle diminution du taux des pensions à court terme de la Bundesbank (Repo), ramené de 7,28 % à 7,15 %, la spéculation *contre le franc reprenait de plus* belle dans l'après-midi de mercredi après la publication des chiffres concernant la masse monétaire allemande M3 : une progression, en rythme annuel, de 7,1 % en juin, contre 6,9 % en mai. Comme on n'attendait que 6,6 %, la déception fut vive, le sentiment des opérateurs étant que les chances d'un nouvel abaissement des taux directeurs de la Bundesbank le 29 juillet *(voir la rubrique Marché monétaire et obligataire)* étaient grandement compromises. Jeudi et surtout vendredi, la spéculation, jouant ouvertement la sortie du franc français du système monétaire européen (SME), achetait du mark par milliards, et vendait du franc français et de la couronne danoise, sans oublier de la lire et de la peseta, la livre sterling restant, seule, à l'abri. Du coup, le cours du mark remontait à 3,4180 francs, niveau auquel intervenaient, très vigoureusement, la Banque de France et la Bundesbank.

Jeudi après-midi, la Banque de France, qui ne voulait plus fournir de liquidités à la spéculation par son guichet de pensions à 5-10 jours, en quantités réglementairement illimitées et à taux assez modéré (7,75 %), ramenait à 24 heures la durée de ses pensions, et, le lendemain, en début de matinée, élevait à 10 % le taux desdites pensions, pour pénaliser la spéculation en augmentant le coût des « portages », c'est-à-dire des emprunts de francs pour les vendre, en espérant les racheter moins cher. Cette mesure, prise à 9 heures du matin vendredi, eut un effet fugitif. Le cours du mark, qui de 3,4180 francs, jeudi matin, était redescendu jeudi soir à 3,4060 francs à New-York, pour remonter à 3,4170 francs, s'abaissa à 3,4110 francs après la mesure en question. Mais, dès la fin de la matinée, il repartait derechef à 3,4180 francs, niveau auquel inter*venaient à nouveau la Banque de* France et la Bundesbank. Cette dernière avait eu beau, vendredi matin, signer une déclaration commune, qui réaffirmait que *« le taux pivot actuel entre les devises des deux pays est pleinement conforme aux données fondamentales des deux pays »* et qu' *« ensemble, avec leurs partenaires européens, les gouvernements et les banques centrales de France et d'Allemagne continueront à coopérer selon les règles des mécanismes de change du système monétaire européen »*, la spéculation ne désarmait pas.

A l'affût du « coup » fructueux

Mais d'où vient cette spéculation ? Il y a bien les fameux fonds de performance américains, les « hedge funds », toujours à l'affût du *« coup » fructueux, comme celui* qui rapporta 650 millions de dollars à celui de l'Américano-Hongrois George Soros en septembre dernier, en jouant la sortie de la *livre sterling. Ledit George Soros* avait déclaré à l'époque ne pas vouloir jouer la sortie du franc, ni en septembre ni en janvier. Cette fois-ci, il est muet, bien que des *rumeurs, non contrôlées et fantaisistes*, lui aient prêté des intentions peu catholiques vis-à-vis du franc. Il y a aussi les groupes multinationaux, surtout français, paraît-il, qui « couvrent » *leur trésorerie et leurs* engagements en vendant du franc et en achetant du mark. A Londres, on en est certain.

Quant aux racines de l'attaque contre le franc, elles sont multiples. Au premier rang figure le sentiment que la France ne pourra supporter longtemps les « diktats » de la Bundesbank et décidera donc de sortir du SME. Ce sentiment est renforcé par les indiscrétions relatives au fameux déjeuner Chirac-Balladur où fut évoqué, par M. Chirac, la nécessité d'une politique de « rupture » avec celle menée antérieurement par M. Bérégovoy. Ce déjeuner a eu un effet « bœuf » à Londres et ailleurs, et l'on évoque ouvertement la pos*sibilité d'un changement de gou*vernement dans des délais assez proches. La crise du franc serait d'ordre économique, mais aussi politique.

Naturellement, M. Balladur, de Rabat où il était en visite, a démenti toute sortie du franc du SME, et M. Alphandéry, ministre de l'économie, a déclaré au *Monde* que la spéculation serait *« jugulée »*, et que la pression serait accentuée contre elle sans *« que l'on touche aux autres taux directeurs dont dépend notre économie »*. Le ministre faisait allusion au taux des appels d'offres de la Banque de France, limité aux effets de première catégorie et se montant à 6,75 %.

Dans cette troisième bataille pour le franc, il ne faut pas oublier deux choses : outre la détermination sans faille du gouvernement français, *« on ne spécule pas contre la Bundesbank »*, qui peut jeter dans la bataille plusieurs centaines de milliards de marks, bien que cela risque de gonfler inopportunément sa masse monétaire, déjà en dérapage incontrôlé. Ensuite, le système monétaire européen est le meilleur rempart contre une dépréciation du mark, que redoute énormément la « Buba », parce qu'elle est inflationniste. La sortie du franc signifierait l'éclatement du SME, et la Bundesbank est donc condamnée à soutenir le franc, bien qu'elle se refuse à assouplir sa politique monétaire dans l'immédiat *(lire les déclarations de M. Jochimsen dans la rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*.

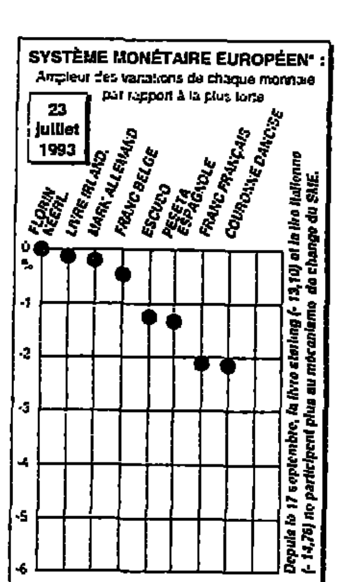
Quant au dollar, qui remonte doucement vers les 1,73 DM (à 1,7180 vendredi soir) seuil qu'il n'avait pu franchir le mois dernier, il risque d'être dopé par la déclaration de M. Greenspan, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, pour qui *« les taux d'intérêt américains devront être relevés à un moment ou à un autre »*, pour éviter toute reprise de l'inflation.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 23 JUILLET 1993
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	1,5008	8,4510	2,2410	2,5140	51,6450	2,8178	2283
	-	1,5285	7,9509	2,2156	2,4888	50,9602	2,7819	2263,71
New-York	1,4975	-	17,0401	65,8545	58,2242	2,8145	51,8001	0,00623
	1,4760	-	17,9099	65,5093	57,7367	2,7949	51,3215	0,00624
Paris	8,7881	5,8685	-	386,4669	341,6885	16,5170	303,9886	3,6539
	8,7379	5,9200	-	387,8153	341,8014	16,5456	303,8235	3,6954
Zurich	2,2740	1,5185	25,8754	-	88,4134	4,2739	78,6584	0,9455
	2,2531	1,5265	27,3932	-	88,1351	4,2663	78,3423	0,9529
Francfort	2,5720	1,7175	29,2664	113,1058	-	4,8339	88,9666	1,0694
	2,5564	1,7328	29,5334	113,4622	-	4,8407	88,8889	1,0811
Bruxelles	53,2062	35,53	6,0544	23,3981	20,6870	-	18,4046	2,2122
	52,8113	35,78	6,0947	23,4392	20,6582	-	18,3628	2,2335
Amsterdam	2,8909	1,9305	328,9597	1,27132	112,4017	5,4334	-	1,2019
	2,8760	1,9485	332,4079	1,27645	112,5	5,4457	-	1,2169
Milan	2405,13	1606,10	273,6815	1057,6885	935,1383	45,2040	831,9606	-
	2364,55	1602	275,9918	1049,4595	924,9423	44,7736	822,1709	-
Tokyo	159,71	106,65	18,17330	70,23378	62,09607	3,00169	55,24476	0,066403
	160,07	108,45	21,57249	71,08487	62,61547	3,03102	55,65820	0,067697

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 juillet 1993, 5,50257 F contre 5,458736 F le vendredi 16 juillet 1993.



Tous calculs par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Espoir modulé sur le caoutchouc

Crise de l'automobile, déprime du bâtiment, il n'est guère surprenant d'assister à l'effritement des cours mondiaux du caoutchouc depuis le début de l'année. En cette fin de semaine, les prix s'établissent à environ 132 cents malais le kilo de feuilles fumées numéro un (la qualité de référence). Au cours de l'année dernière, la moyenne était d'environ 176 cents par kilo.

Les professionnels dans leur ensemble s'accordent à reconnaître qu'au niveau mondial la production *dépasse la demande d'au moins* 70 000 tonnes. Pourtant, l'offre de la Malaisie, premier producteur, a diminué de 3 % pour n'atteindre que 1,2 million de tonnes en 1992 *contre 1,3 million de tonnes en* 1991. L'impact de cette baisse, il est vrai, est émoussé du fait de ventes thaïlandaises en augmentation : 1,4 million de tonnes en 1992, *1,2 million de tonnes en 1991.*

Dans un tel contexte, comment espérer une remontée des prix ? Même l'Indonésie, deuxième producteur mondial, avec ses déclarations fracassantes, ne parvient pas à enrayer l'érosion des cours. Que dit ce pays, considéré jusque-là comme le plus mou des pays producteurs ? Qu'il est temps de réévaluer la fourchette des prix. Cette position est coutumière de la part de la Malaisie, elle est plus étonnante venant de l'Indonésie. Mais l'heure est grave et les pays consommateurs, pour en être conscients, ne proposent guère d'alternative.

Si, de part et d'autre, chacun s'accorde à reconnaître l'efficacité de l'accord international du caoutchouc naturel (INRO), les pays producteurs estiment les prix actuels non rémunérateurs. Déjà, la Malaisie, qui ne *manque pas* une occasion d'exprimer son mécontentement, délaisse le caoutchouc au profit de l'huile de palme, jugée plus rentable. L'heure de la révolte semble avoir sonné *pour ce pays qui* voit le coût de sa main-d'œuvre augmenter au fur et à mesure de l'avancée de son industrialisation. Du coup, 16 % des hévéas n'ont pas été exploités au *cours de l'année* dernière. Les gouvernants malais affirment la situation d'autant plus difficile que le caoutchouc est cultivé sur de petites exploitations. Aussi la Malaisie déclare-t-elle tout net *« refuser de sacrifier les planteurs aux intérêts des acheteurs occidentaux »*.

Un accord dans l'impasse

Les fabricants de pneumatiques, quant à eux, sont favorables à la reconduction de l'accord qui, normalement, doit expirer à la fin de l'année ; ils tiennent en effet à un approvisionnement stable et régulier. Mais transformer un accord de stabilisation en une mécanique de soutien des prix, comme le préconise la Malaisie, constitue une étape qu'ils se gardent de franchir. Producteurs et consommateurs sont engagés dans une impasse, et une partie de bras de fer est inéluctable. Déjà, au mois de mars, puis en mai, seize puissances consommatrices (l'Europe, les Etats-Unis, le Japon, la Finlande, la Norvège et la Suède, pour les plus importantes) ont rejeté la demande des pays producteurs d'ouvrir les négociations par un nouveau pacte sur les prix.

Argument évoqué par les pays consommateurs : *« L'INRO est un succès. C'est le seul accord qui a permis aux Etats membres de rentrer dans leurs frais cinq ans après sa création, à la différence des traités sur le café, le cacao, l'étain ou le sucre. S'il a su résister aux fluctuations conjoncturelles, c'est parce qu'il s'est contenté de stabiliser les prix et pas de les augmenter. Il ne sert à rien de renégocier les conditions de l'accord international sur le caoutchouc avant son expiration puisque jusqu'à présent le* buffer stock *(stock régulateur) a pleinement joué son rôle.»* Et, de fait, l'INRO a retiré ou injecté de la marchandise pour que les cours ne descendent ou ne flambent pas trop, selon une fourchette de prix préétablie, et cela autant de fois que nécessaire. Les pays consommateurs tirent argument de ce passé faste pour ne pas exiger d'un accord plus qu'il ne saurait donner, selon leur point de vue. Le *grand souci demeure d'éviter*, à travers le soutien des prix, *« quelques dérapages incontrôlés »*.

Pour l'heure, le stock régulateur représente 190 000 tonnes. L'essentiel de ce tonnage a été acquis l'année dernière. On comprend alors le peu d'empressement des responsables de l'INRO à intervenir cette *fois-ci sur le marché. « Nous devrions acheter, car les prix sont véritablement très bas,* disent-ils en substance, *mais nous sommes limités par les fonds disponibles. »* Une déclaration du plus mauvais effet. *« Il est d'usage que l'INRO joue les gendarmes du marché,* commente un opérateur, *mais s'il déroge à son rôle, s'il n'affiche pas d'intentions d'acheter prochainement, les cours continueront à s'effondrer. »* Pis, si les négociations n'aboutissent pas – et rien n'indique qu'elles aboutiront à brève échéance, – les tonnages entreposés par l'INRO seront remis sur le marché et les prix diminueront plus encore, obéissant ainsi aux lois cruelles de l'offre et de la *demande. Un volume de* 190 000 tonnes peut sembler dérisoire au regard d'une production mondiale de près de 10 millions de tonnes. Mais il pèse lourd sur ce marché difficile.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 23-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 910 (– 6) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 229 (+ 21) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 905 (– 160) *Dollars/tonne*
Sucre (Paris) Octobre	262 (+ 2) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	993 (+ 16) *Dollars/tonne*
Cacao (New-York) Septembre	961 (– 7) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	313 (+ 15) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	243 (+ 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	232 (+ 0,50) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Septembre	16,64 (– 0,02) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16-7-93	Cours 23-7-93
Or fin (kilo en barre)	74 300	73 600
– (kilo en lingot)	74 850	73 800
Pièce française (20 F)	421	418
● Pièce française (10 F)	389	398
Pièce suisse (20 F)	427	420
Pièce latine (20 F)	423	420
● Pièce tunisienne (20 F)	420	411
Souverain	536	536
● Souverain Elisabeth II	585	544
● Demi-souverain	292	291
Pièce de 20 dollars	2 600	2 505
– 10 dollars	1 230	1 300
● – 5 dollars	725	736
– 50 pesos	2 770	2 716
● – 20 marks	510	508
– 10 florins	438	449
● – 5 roubles	272	316

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La « Buba » à très petits pas

Plus que jamais le sort du système monétaire européen (SME) est entre les mains de la Bundesbank (« Buba »), qui distille, précisément, les diminutions de ses taux directeurs, au grand désespoir des partenaires européens de l'Allemagne, la France en premier, qui réclament, à tout prix, une baisse de leurs propres taux d'intérêt pour ne pas aggraver encore leur propre récession. Si la « Buba » a fait un geste mercredi en ramenant de 7,28 % à 7,15 % le taux de ses pensions à court terme (Repo), il n'est pas écrit dans les astres qu'elle en fasse un nouveau lors de son prochain conseil d'administration du jeudi 29 juillet, le dernier avant celui du 23 août. Les « mauvais » chiffres de la masse monétaire allemande en juin (+ 7,1 % contre + 6,6 % en mai) ont jeté un froid, d'autant que l'un des membres du conseil d'administration de la Bundesbank, Hans Jochimsen, a tenu des propos peu rassurants vendredi après-midi : *« Compte tenu du trop grand poids que fait peser sur nous la politique fiscale avec ses déficits élevés, une baisse du taux d'intérêt n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. L'inflation en juillet devrait être de l'ordre de celle de juin, qui était de 4,2 % sur douze mois »*, a-t-il ajouté. De quoi refroidir tous les enthousiasmes.

Pas à Paris, en tout cas, où les cœurs ont bondi à la Bourse et sur *le MATIF, où les records ont été* battus à plus de 120,50 sur le contrat notionnel, avant une clôture vendredi à 120,34. Le raisonnement des opérateurs est simple : les taux d'intérêt vont baisser de toute façon, que la France sorte du système monétaire européen ou que la Bundesbank se voit *contrainte de diminuer ses taux* directeurs pour éviter l'éclatement dudit système. Les vues sont sans doute un peu courtes, mais elles ont fait monter les cours.

En attendant, la Banque de France a, en portant à *10 % le taux* de ses pensions 5-10 jours, ramenées à 24 heures, fait monter à 10 % et plus les taux au jour le jour, *un mois et trois mois*, sans écarter la possibilité d'aller plus haut, ce qui est, tout de même, un aveu de faiblesse et un dramatique retour en arrière.

F. R.

Le Monde

Condamné à un an de prison ferme pour trafic d'influence

Le maire de Trébeurden donne sa démission

Le maire de Trébeurden s'est démis de ses fonctions vendredi 23 juillet.

Condamné, pour trafic d'influence, à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, ainsi qu'à la privation de ses droits civiques et civils par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, Alain Guennec (PS), qui a décidé de faire appel, souhaite se dégager de ses responsabilités publiques *«pour mieux se consacrer à ses problèmes privés»*. C'est donc à son successeur désigné à la suite d'élections municipales partielles qu'incombera la charge du dossier envenimé du nouveau port.

Une ville coupée en deux

TRÉBEURDEN (Côtes-d'Armor)

de notre envoyée spéciale

L'autre jour, un plaisancier belge un peu tête en l'air a cogné la quille de son voilier contre le seuil fixe du nouveau port de Trébeurden, qu'il s'apprêtait à quitter . Repéré aux jumelles par un agent portuaire, le navigateur maladroit était aussitôt secouru, et son bateau de 10 mètres, le *Taka*, fixé prestement pour lui éviter d'échouer. De loin, un observateur avait vu la scène et téléphoné, très excité, aux rédactions de journaux locaux : *«Venez vite! Le premier accident du port! Cela devait arriver! Ce port est une telle catastrophe!»* Des journalistes ont accouru. Le Belge n'en est pas revenu. Stupéfait et outré, il revendiquait par écrit sa maladresse – il n'avait pas pris garde au seuil de marée et avait sous-estimé la profondeur de sa quille – et louait le dévouement et la compétence *«hors du commun»* du personnel du port...

A Trébeurden, aurait-il dû savoir, rien de ce qui concerne le port ne saurait être neutre ou indifférent. Tout est de la dynamite. A Trébeurden, le port a rendu fou.

Le port de plaisance s'entend. Ce port si moderne, qui devait apporter un coup de fouet joyeux et salvateur à la petite ville de la côte de granit rose. Ce port qui a cassé la commune en deux blocs, aussi sûrement que l'anse de Trozoul, désormais barrée d'une digue monumentale de rochers roses. Ce port qui divise quartiers, familles, amis, partis, suscite les disputes les plus effroyables, ressuscite des histoires et des haines réputées apaisées, colore fabuleusement le langage, accroît à l'infini les techniques de guérilla, autorise les plus mauvais coups, enflamme, embrase, envenime... et ne respecte rien, pas même la messe dominicale.

«Quelque chose de sauvage»

Mais, d'ailleurs, de quel côté êtes-vous? Car on ne peut pas être neutre, cela semble aller de soi. Descendre à l'hôtel Family vous met dans le camp des ennemis du port; préférer les hôtels Toeno ou Ker An Nod vous rapproche de ses partisans. Fréquenter le Bar de la Place ou celui de la Frégate vous range imanquablement parmi les défenseurs d'un Trébeurden moderne. Acheter des chaussures chez Mme Guillou risque de vous faire étiqueter «anti-port». Attention où vous mangez vos crêpes! A Trébeurden, tout prend désormais un sens et l'arme du boycottage fait trembler bien des commerçants. C'est simple : quand on est entre soi, au café ou à la boulangerie, on ne parle que de «ça». Qu'un étranger arrive, et l'on fait silence avant de sentir sa tendance. On n'est jamais trop méfiant!

Il y a eu des phases terribles depuis le déclenchement irréversible de la procédure lancée dans l'enthousiasme – et, déjà, la polémique – par la municipalité élue en 1989 sur le beau projet du port. On a même *«dépassé les limites du supportable»*, a écrit, un jour, l'hebdomadaire *le Trégor*. Des tracts ont fustigé la vie privée d'élus de la municipalité . Les analyses de sang du maire, volées sans doute à l'hôpital, ont été placardées sur des murs. Des slogans assassins ont été martelés lors de manifestations sur le port. Des insultes aussi, lors de coups de téléphone anonymes. Le bungalow de commercialisation du port a flambé une nuit, avec toutes les installations informatiques, et la mairie a failli en faire autant. De petits cercueils ont été envoyés par la poste, ainsi que des dénonciations féroces.

Un soir, Madeleine Alaniou, partisane de la première heure d'un projet de port de plaisance, s'est fait encercler par trois dames imposantes et menaçantes : *«Puisque tu l'aimes tant, ton port, on va t'y foutre à l'eau.»* Elle a, cette fois, échappé à la baignade, mais le climat ne s'est guère apaisé. *«Cela a quelque chose de sauvage. Si je tombais nez à nez avec l'un des opposants un soir dans un chemin creux, il m'arriverait des bricoles...»* Passionnée et entière, Mme Alaniou a pourtant la réputation de peser ses mots. Mme Guillou, l'inflexible vice-présidente de l'association des Amoureux du littoral et des sites trébeurdinais – autant dire une ennemie irréductible du nouveau port – a vu sa vitrine brisée et ses pierres arrosées de goudron. Et aujourd'hui encore, des commerçants supplient : *«Ne dites pas qu'on s'est vus. Je ne voudrais pas que ma vitrine vole en éclats.»* Paranoïa? Peut-être pas.

En bas du bourg, à quelques cinq cents mètres de l'église, le port, doucement, s'anime. Ouvert le 3 juillet par un arrêté de navigation signé par le maire, au grand dam des associations de défense du site (SOS Patrimoine, Ligue des contribuables, etc.), il accueille aujourd'hui quatre-vingts bateaux (il y a près de six cents places), dont une quarantaine de résidents, et la direction comptabilise déjà plus de cent vingt passages. Ces résultats sont plutôt satisfaisants, puisque la fourniture d'électricité et d'essence n'y est pas encore assurée, pas plus que le fonctionnement de la porte. Les Anglais sont ravis. Les vacanciers sur les plages des alentours n'hésitent pas à braver les bouteurs, qui continuent les travaux, pour venir voir ce port de la discorde et ce «mur de la honte», auquel des photos étonnnantes, prises au ras de l'eau et en contre-plongée, ont donné des allures imméritées de mirador.

Derrière les baies vitrées de sa grande villa située au-dessus du port, Guy Delattre, le meneur du «front du refus», enrage. D'abord parce que l'accès à son bateau, traditionnellement ancré dans le port d'échouage qui précédait la marina, promet d'être compliqué; ensuite, parce que la vue des pontons et de la nouvelle digue lui soulève le cœur, lui qui entretient sa colère et tente de la communiquer en juxtaposant les photos de l'anse de Trozoul «avant» et «après» l'installation de la digue; enfin, parce qu'il pense avoir, le premier, décelé la perversité du projet – *«J'ai sans doute un coefficient supérieur»* – et qu'il faut que *«les Trébeurdinais, comme les Français, soient des veaux amorphes»* pour avoir finalement permis le sabotage d'un littoral exceptionnel. *«On aurait eu des Corses,* lance-t-il, *le port ne serait plus là!»*

La «méthode corse»

Le personnage est redoutable, qui connaît parfaitement le dossier, déploie depuis quatre ans une énergie sans faille et semble avoir des écoutes et des espions partout. *«Oui, tous les documents me parviennent, par l'intermédiaire de gens révoltés ou d'obscurs, qui voient passer sous leurs yeux des papiers importants; ou par celui d'amis très bien placés.»* Partagé entre Paris, la Côte d'Azur et la Bretagne, dont il est originaire, Guy Delattre, en tout cas, ne désarme pas et ne craint pas les procédures : il compte, déjà, une bonne trentaine de recours contre l'opération du port. *«Il suffit d'une personne pour faire dérailler un train»*, dit-il. Et d'un commando de militants passionnés pour enrayer une machine. *«Des privilégiés!* soupire un hôtelier. *Des voyageurs qui se posent à Trébeurdun pour quelques jours de quiétude totale et se moquent totalement de sa crise, de ses jeunes qui s'en vont, de son étiolement.»*

«Zut! fulmine Guy Delattre. *J'ai gagné comme un ministre tous les mois; j'ai maintenant soixante-deux ans et bien le droit d'avoir la paix où j'ai choisi ma maison!»* C'est la caricature du «résident secondaire», que fustigent les Trébeurdinais à l'année, ceux qui ont placé dans le port l'espoir d'ouvertures, de renouveau, d'emplois. *«Des chimères!»* dit une opposante. *«Une escroquerie du maire! Le capital de Trébeurden est son paysage et pas son béton.» «Voyons,* sourit Alain Guennec, *le port de Trébeurden est un projet ancien, qui remonte à Colbert. Nos atouts, de tous temps, sont liés à la mer... Il fallait qu'une équipe, un jour, ait le courage de foncer. Un jour, on me reconnaîtra cette lucidité.»*

C'est un homme meurtri qui parle ainsi. Cogné, choqué. Les attaques, depuis quatre ans, ont été permanentes; sa condamnation à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour avoir touché près de 300 000 F d'Alain Minguy, le PDG d'une société à laquelle avait été confiée l'étude de faisabilité du port, a mis KO ce militant socialiste. Pas un regret pourtant. Ni l'aveu d'un remords. C'était un prêt, a-t-il expliqué avec constance, lui que la bataille du port avait contraint à prendre un an de congé sans solde. Et Trébeurden, la violente, semble encline à l'indulgence. Trébeurden l'amnistie, lui pardonne presque. *«Il a tout consacré à son combat pour le port»*, dit un plaisancier. *«Il n'a toujours agi que dans l'intérêt général»*, affirme un ajoint au maire. *«La justice est à deux vitesses*, avancent plusieurs commerçants. *Voyez Tapie, voyez surtout Léotard! Aucun jamais ne fera de prison.»*

La démission? De façon étonnante, personne n'osait ouvertement en parler. *«Ce serait le désavouer, reconnaître un échec, admettre qu'il a eu tort : impossible!»*, disait encore, vendredi, une militante du port. Certains comprenaient, pourtant, que son maintien à ses fonctions entachait de crédibilité l'action de la municipalité et ses propositions de montage financier pour achever les travaux du port. *«Qu'il reste!* ironisait Guy Delattre. *Qu'il reste donc! Il est parfait! C'est devenu notre meilleur allié pour couler le port...»*

Le couler? Personne ne peut y croire aujourd'hui qu'il existe. Une poignée d'irréductibles, pourtant, n'y ont pas renoncé. Ils ont demandé des devis pour sa démolition et pensent que le pactole touché pour les dommages causés par l'*Amoco-Cadiz* tombe vraiment à point et rêvent, certains jours de spleen, à «la méthode corse».

ANNICK COJEAN

Après les élections législatives

Les nouveaux partis politiques japonais tentent d'organiser une coalition anti-PLD

TOKYO

de notre correspondant

Le Nouveau Parti du Japon (NPJ) et le Parti pionnier (PP), les deux nouvelles formations qui détiennent la clé de toute future alliance gouvernementale et ont formé un groupe parlementaire unique, ont annoncé, vendredi 23 juillet, les conditions de leur participation à une coalition. Au cours d'une conférence de presse, les présidents des deux partis, Morihiro Hosokawa et Masayoshi Takemura, ont proposé la formation d'un gouvernement qui s'engagerait à réaliser une réforme politique d'ici à la fin de l'année.

Ils ont assorti cette proposition de quatre conditions : introduction d'un système électoral conjuguant deux cent cinquante petites circonscriptions à un seul siège à deux cent cinquante autres où prévaudrait la représentation proportionnelle; réforme des pratiques de financement des partis; abolition des tractations de coulisses précédant le vote des lois et démantèlement des groupes de pression formés de parlementaires, de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires.

Les deux camps, l'ex-majorité libérale-démocrate (PLD) et les forces anti-PLD (partis de la renaissance, socialiste, social-démocrate, Komeito et Union sociale-démocrate), étudient cette proposition. Celle-ci paraît être une ouverture en direction des forces anti-PLD dans la mesure où elle élude les questions de fond – sécurité nationale, statut des forces d'autodéfense, réforme de la Constitution – qui séparent les socialistes des nouveaux conservateurs.

Les libéraux-démocrates ont décidé, pour leur part, de désigner le 30 juillet leur nouveau président. Le successeur de M. Miyazawa sera également le candidat du PLD aux fonctions de premier ministre, élu par le Parlement. La rébellion des jeunes parlementaires du PLD, jugée salutaire par le quotidien *Asahi*, a permis de faire accepter aux caciques du parti le principe de la désignation du nouveau président par un vote, et non au fil des habituelles conciliabules entre chefs de clans. Les jeunes libéraux-démocrates se sont en outre élevés contre la réintégration dans le mouvement de l'ex-premier ministre Takeshita, réélu comme indépendant, et qui avait pourtant reçu l'investiture de la direction du parti.

Alors que le monde politique négocie ses alliances, le scandale des pots-de-vin versés par des entreprises de construction à des fonctionnaires locaux s'étend : après l'arrestation du maire de Sendai puis de celui d'une petite ville de la préfecture d'Ibaraki, c'était, vendredi, au tour du gouverneur de cette préfecture, Fujio Takeuchi. Ancien fonctionnaire du ministère de la construction, M. Takeuchi était lié à l'ex-«parrain» du PLD, Shin Kanemaru, dont le procès a commencé jeudi.

PHILIPPE PONS

Selon des parlementaires

M. Balladur envisage d'affecter une part de l'emprunt au profit de l'industrie de défense

Edouard Balladur est prêt, sur le plan des principes, à affecter au profit de l'industrie française de défense une part du produit de l'emprunt dont il a eu l'initiative et qui a rapporté quelque 110 milliards de francs. Il l'a dit à des responsables de la majorité, au sein de la commission de la défense de l'Assemblée que préside Jacques Boyon, ancien ministre et député RPR de l'Ain.

Le premier ministre avait reçu ces députés le 13 juillet, mais aucune information n'avait encore filtré sur le contenu précis de cette audience.

10 milliards de francs

Selon des sources parlementaires, M. Balladur a indiqué qu'il ne lui paraissait pas anormal de traiter par l'emprunt, de manière identique, des équipements civils et militaires. Le rapport de l'emprunt, a expliqué en substance le premier ministre, contribuant à renforcer l'activité économique et l'emploi là où le besoin est le plus net, ce pourrait être le cas des industries de défense, qui connaissent de sérieuses difficultés pour maintenir leur plan de charge, en raison du déclin des commandes de l'Etat français et des exportations. M. Balladur n'aurait pas exclu, par exemple, que la construction d'un porte-avions à propulsion nucléaire puisse être financée comme le sont des autoroutes, par des fonds extra-budgétaires du type du FDES (fonds de développement économique et social).

Au nom de la commission de la défense, au Palais-Bourbon, M. Boyon vient donc de proposer au premier ministre que soit affectée une somme de 10 milliards de francs à l'équipement des armées. Plusieurs options sont envisageables dans cette perspective : la recapitalisation de certaines entreprises publiques travaillant pour la défense (des filiales de la SNECMA, Aérospatiale ou de Thomson); le financement d'un ou plusieurs programmes de recherche ou de développement; le lancement de fabrications destinées à l'exportation, sous la garantie que les armées françaises reprennent les matériels en cas d'échec de la vente; ou encore, un mécanisme nouveau qui permettrait à des groupes nationalisés – du secteur de la défense – d'accéder au FDES, sur le modèle des avances dont bénéficient des sociétés concessionnaires d'autoroutes.

Les 10 milliards de francs prélevés sur l'emprunt Balladur viendraient en complément des crédits d'équipement (titre 5 de la loi de finances annuelle), qui risquent d'enregistrer, en 1994, une chute sensible (*le Monde* des 6 et 22 juillet).

A ses interlocuteurs de la commission de la défense, M. Balladur a paru néanmoins préoccupé davantage par le montant en 1994 des crédits de fonctionnement (titre 3 de cette loi de finances), dans le cadre de sa politique de réduction du déficit budgétaire, que par celui des crédits d'équipement.

J. I.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Radio-télévision» folioté de 1 à 32

Le numéro du «Monde» daté 24 juillet 1993 a été tiré à 454 925 exemplaires.

Une catastrophe aérienne en Chine fait 55 morts

Cinquante-cinq personnes, dont une Britannique, sont mortes, vendredi 23 juillet, dans l'accident d'un avion des China Northwestern Airlines qui a plongé dans un lac peu après son décollage de l'aéroport de Yinchuan, dans le nord-ouest de la Chine. L'accident a également fait quarante-huit blessés parmi lesquels un Indonésien et un Français. La plupart des blessés, dont le Français, souffrent de fractures.

Le quadriréacteur, un BAe-146 fabriqué par British Aerospace, qui devait effectuer un vol entre Yinchuan, capitale de la région de Ningxia Hui, et Pékin, a quitté la piste après une première tentative de décollage manquée avant de s'abîmer dans un lac à 500 mètres de là, a précisé un porte-parole de l'administration de l'aviation civile chinoise.

La Chine a connu l'an dernier une série de cinq catastrophes aériennes qui ont fait trois cent dix morts et jeté le doute sur la fiabilité de ses lignes aériennes. L'accident le plus meutrier et le plus grave de l'histoire de l'aviation civile chinoise avait fait cent quarante et un morts en novembre près de la ville touristique de Guilin, dans le sud.

La décision du tribunal de grande instance de Paris

Virgin est condamnée à fermer le dimanche son magasin des Champs-Elysées

Yves Breillat, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a interdit vendredi 23 juillet, en référé, à la société Virgin Stores d'ouvrir le dimanche son établissement des Champs-Elysées, sous peine d'une astreinte de 250 000 francs par jour d'ouverture en infraction. Le magistrat a pris cette décision à la demande du Syndicat du commerce de Paris-CFDT, en déclarant que Virgin manifestait une *«volonté délibérée de méconnaître (...) l'article L.221 5 du code du travail»*, selon lequel *«le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche»* (*le Monde* du 21 juillet).

M. Breillat rappelle que le préfet de police a refusé à Virgin le 8 juillet l'autorisation d'employer du personnel le dimanche dans ce magasin, refusant ainsi de renouveler l'autorisation donnée le 7 juillet 1992 pour un an seulement, et annulée par le tribunal administratif de Paris le 16 juin.

□ **Un nouveau directeur général à la radiotélévision italienne (RAI).** – Le conseil d'administration de la RAI a nommé, vendredi 23 juillet, Gianni Locatelli, cinquante-cinq ans, directeur général de la radiotélévision publique italienne RAI. M. Locatelli est actuellement directeur du quotidien économique *il Sole-24 Ore*, après une longue carrière de journaliste de la presse écrite, commencée en 1962 au quotidien catholique *Italia*, poursuivie au *Giorno* de 1967 à 1975, puis à la *Repubblica*, à l'hebdomadaire *il Mondo* et enfin au *Sole-24 Ore*. Le syndicat des journalistes de la RAI (Usigrai) a vivement protesté à l'annonce de cette nomination, estimant que celle-ci signifiait *«la mort de la réforme de la RAI»* (*le Monde* du 29 juin), en raison des opinions démocrates-chrétiennes du nouveau directeur général. Le nouveau président de la RAI, Claudio Dematte, a déclaré : *«Je ne crois pas que Gianni Locatelli ait jamais été inscrit à la démocratie chrétienne»* et réaffirmé son intention de cesser la répartition des postes en fonction des partis politiques (la *lotisation*).

